

**Annexe I de l'arrêté du modifiant l'arrêté du 10 avril 2020 relatif aux obligations d'actions de
réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire
NOR : ATDL2430864A**

ANNEXE II : Niveaux de consommation d'énergie finale fixés en valeur absolue - Cabs

I. Informations préalables

Le niveau de consommation d'énergie finale exprimé en valeur absolue *Cabs* est fixé pour chaque décennie et pour chacune des catégories et sous catégories d'activité recensées.

Il est indiqué, à titre indicatif et de façon non exhaustive, le ou les principaux codes NAF (nomenclature d'activité française - identique au code APE d'activité principale exercée) relatifs aux catégories et sous-catégories concernées.

Les codes NAF ne sont pas à considérer comme un critère d'assujettissement. Les dispositions prévues au II de l'article R. 174-22 du code de la construction et de l'habitation constituent les seuls critères d'assujettissement aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie.

Le code NAF, classé par section (A à S), comprend cinq caractères (quatre chiffres et une lettre) qui permet d'identifier l'activité principale par Division, Groupe, Classe et Sous classe.

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/activite-entreprise-code-ape-code-naf>

Les sections A (Agriculture, Sylviculture et Pêche : divisions 01 à 03) et B (Produits des industries extractives : divisions 05 à 09) relèvent du secteur primaire. Les sections C à F (divisions 10 à 43) relèvent du secteur secondaire, à l'exception de quelques activités qui peuvent également relever du tertiaire (exemple : boulangerie et pâtisserie 10.71C et 1071D). Les sections G à S (divisions 45 à 96) dont la section J (Information et Communication : divisions 58 à 63) dont les activités se répartissent dans le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

Les activités de services issus des ménages en tant qu'employeurs (Section T : divisions 97 et 98) et les activités extraterritoriales (Section U : division 99) ne sont pas concernées par le dispositif « Eco Energie Tertiaire » faisant l'objet du présent arrêté.

Les tables de valeurs de l'objectif exprimé en valeur absolue comprennent :

- Les valeurs de la composante **CVC** définies par zone géographique et par classe d'altitude
- La valeur étalon de la composante **USE**
- Les indicateurs d'intensité d'usage nominaux correspondants à la valeur **USE étalon** valorisés et propres à chaque catégorie d'activités
- Les indicateurs d'intensité d'usage que les assujettis peuvent modifier sur la plateforme OPERAT (modulation de leur objectif sur la valeur USE en fonction de leur configuration) avec les valeurs correspondantes à celles retenues pour l'établissement de la valeur **USE étalon**
- La formule de modulation de la valeur USE (modulation de l'objectif en fonction du volume d'activité)

Il existe deux types d'indicateurs d'intensité d'usage :

- Les indicateurs d'intensité d'usage temporels qui qualifient la durée annuelle d'utilisation des locaux par les usagers ; en particulier, ces indicateurs ne tiennent pas compte de la durée de gardiennage des locaux ;
- Les indicateurs d'intensité surfacique qui qualifient les consommations énergétiques liés à l'occupation ou à la densité énergétique des process et des usages spécifiques rencontrés.

Ces indicateurs permettent de moduler la valeur de la composante USE (modulation en fonction du volume d'activité) mais également, dans certain cas, de prendre en considération l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon.

Pour certaines catégories d'activités, il est fait appel à un indicateur d'intensité d'usage surfacique particulier sous la dénomination de « Densité énergétique ». Ce type d'indicateur a pour objectif de prendre en considération le nombre et la puissance installée d'un ou plusieurs process au sein d'une zone fonctionnelle et leur durée ou taux d'utilisation pour refléter au mieux le profil de consommations énergétiques des équipements utilisés. Toute valeur de densité énergétique déclarée sur OPERAT est justifiée lors de contrôles éventuels au regard des équipements effectivement présents dans la zone fonctionnelle, ainsi que de leur consommation typique (information fournie par les constructeurs, adaptée le cas échéant selon le nombre d'heures d'utilisation effective annuelle de l'équipement). Pour les équipements ne présentant pas de donnée de consommation typique, la puissance nominale de ces équipements est retenue, ajustée par un coefficient de foisonnement ne pouvant être supérieur à 75%, multipliée par leur durée d'utilisation annuelle réelle (nombre d'heures d'utilisation effective annuelle). La consommation ainsi obtenue est divisée par la surface de la sous-catégorie. La densité énergétique peut être établie à l'aide de tableaux Excel mis à disposition sur la plateforme OPERAT pour chaque sous-catégorie y faisant référence.

Certaines catégories font intervenir un paramètre « Part_USE_variable » dans la modulation ; ce paramètre, non modifiable, permet de moduler la partie de la consommation USE qui est dépendante de l'intensité d'usage surfacique, sans moduler la partie de la consommation USE qui n'est dépendante que de l'intensité d'usage temporelle.

II. Déclaration des activités

Chacune des catégories d'activités tertiaires recensées dans le présent arrêté est déclinée dans le cadre d'une segmentation en sous-catégories qui permet d'affiner l'objectif de consommation d'énergie finale exprimée en valeur absolue et de refléter la configuration particulière des locaux assujettis.

Par ailleurs les secteurs d'activités tertiaires recensés peuvent également être concernés par des activités tertiaires connexes à l'activité principale, tels que : « Bureaux (partie administration) », « Salle et Centre d'exploitation informatique », « Stationnement », « Restauration » ou d'autres. Les assujettis pourront sélectionner sur la plateforme OPERAT, toutes les activités tertiaires qui concernent l'entité fonctionnelle assujettie, y compris connexes, et ainsi définir leur objectif en valeur absolue en application des dispositions prévues au dernier alinéa de l'article 4 du présent arrêté.

Les catégories d'activités concernées sont les suivantes :

1. Accueil petite enfance
- Audiovisuel
 2. Audiovisuel - Radio
 3. Audiovisuel - Télévision et production cinéma
4. Blanchisserie dite « industrielle »
5. Bureaux - Services Publics - Banques
- Commerce
 6. Commerce de gros
 7. Commerce - Grande Surface Alimentaire - Supérette (surface de vente < 400m²)
 8. Commerce - GSA - Petit supermarché (surface de vente comprise entre 400m² et 1000m²)
 9. Commerce - GSA - Grand supermarché (surface de vente comprise entre 1000m² et 3000m²)
 10. Commerce - GSA - Hypermarché (surface de vente supérieure à 3000m²)
 11. Commerce - Grande Surface de Bricolage
 12. Commerce - Grande Surface Spécialisé - Equipement de la personne et loisirs
 13. Commerce - Grande Surface Spécialisé - Equipement de la maison

- 14. Commerce - Grande Surface Spécialisé - Equipement automobile et moto
- 15. Commerce - Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales
- 16. Commerces et services de détail - Equipement de la personne et loisirs
- 17. Commerces et services de détail - Equipement de la maison
- 18. Commerces et services de détail - Commerces alimentaires
- 19. Commerce - Halles et marchés couverts
- Culture et spectacles
 - 20. Culture et spectacles - Bibliothèque, médiathèque et service d'archives
 - 21. Culture et spectacles - Musées ou centre d'art sans protection patrimoniale
 - 22. Culture et spectacles - Musées ou centre d'art avec protection patrimoniale
 - 23. Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale
 - 24. Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale
 - 25. Culture et spectacles - Cinéma
 - 26. Culture et spectacles - Espèces vivantes
- Enseignement
 - 27. Enseignement Primaire
 - 28. Enseignement Secondaire
 - 29. Enseignement Supérieur
 - 30. Enseignement - Formation continue pour adultes
- 31. Etablissements de nuit et de loisirs
- 32. Hébergement touristique de courte durée (auberge de jeunesse, centre-sportif, colonies de vacances, gîte d'étape et refuge de montagne)
- 33. Hôtellerie
- 34. Imprimerie et reprographie
- Justice
 - 35. Justice - Tribunal
 - 36. Justice - Etablissement pénitentiaire
 - 37. Justice - Protection Judiciaire de la Jeunesse
- 38. Laboratoires (hors périmètre médical : étalonnage, suivi écologique...)
- 39. Logistique
- 40. Parc d'attractions et parc à thèmes
- 41. Parc d'expositions
- 42. Palais des congrès
- 43. Résidence de tourisme et village ou club de vacances
- 44. Restauration - Débit de boisson
- 45. Salle Serveurs et centre d'exploitation informatique (Data Center)
- Santé
 - 46. Santé - Centre hospitalier
 - 47. Santé - Etablissement médico-social
 - 48. Santé - Santé
- 49. Service funéraire
- 50. Sport
- 51. Stationnement
- 52. Terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
- 53. Transport aérien de voyageurs - Site aéroportuaire
- 54. Transport ferroviaire et guidé de voyageurs
- 55. Transport maritime ou fluvial de voyageurs
- 56. Transport routier de voyageurs
- Vente et services automobile, moto, véhicule industriel et nautique
 - 57. Vente et services véhicules légers
 - 58. Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels
 - 59. Vente et services motocycles
 - 60. Vente et services engins nautiques et de plaisance

Des éléments d'appréciation du périmètre d'activité des catégories recensées dans la présente annexe sont présentés en préambule de celles-ci dans la partie "Valeurs absolues 2030". Une activité qui ne serait décrite dans le périmètre d'aucune catégorie ou sous-catégorie d'activité est à rapprocher de la catégorie ou sous-catégorie d'activité qui caractérise le mieux l'activité, ou à traiter conformément aux dispositions de l'article 15 du présent arrêté relatif aux modalités d'intégration de nouvelles activités tertiaires non recensées.

Certaines catégories disposent d'une sous-catégorie nommée "valeur par défaut". Cette sous-catégorie ne peut être sélectionnée que lorsque le total des surfaces relevant de la catégorie concernée représente plus de 80 % de la surface déclarée de l'entité fonctionnelle. La sélection de cette sous-catégorie ne permet pas de sélectionner d'autres sous-catégories : elle induit l'affectation de la totalité de la surface de l'entité fonctionnelle assujettie sur cette seule sous-catégorie.

III. Valeurs absolues 2030

1) Accueil petite enfance

I. Périmètre

Les activités liées à l'accueil de la petite enfance concernent tous les secteurs d'activités de la section Q de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 88 (88.91A - Santé humaine et action sociale).

La segmentation des activités de l'accueil de la petite enfance est déclinée de la façon suivante :

- Accueil petite enfance - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Accueil petite enfance - Crèche ;
- Accueil petite enfance - Halte-garderie ;
- Accueil petite enfance - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Crèche » et « Halte-garderie » :
 - La surface théorique par enfant **Surf_enfant** (m²/enfant), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée à la capacité théorique maximale d'enfants.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant au nombre moyen d'enfants accueillis rapporté à la capacité théorique maximale d'enfants.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Accueil petite enfance - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE		USE étalon = 50 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							18	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon					18
	Taux d'occupation (%) T_occ							70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [(Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon]													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Accueil petite enfance - Crèche " »

(NAF : Section Q - Santé humaine et action sociale - code 88.91A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	28	31	31	19	32		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	20	23					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				36			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				72			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92							
Composante USE			USE étalon = 25 kWh/m²/an						Part_USE_variable= 0,05						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées						3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon						3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface théorique par enfant (m²/enfant) Surf_enfant						8		Surface par enfant étalon (m²/enfant) Surf_enfantétalon						8
	Taux d'occupation nominal (%) T_occ						85		Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon						85
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ/ T_occétalon) x (Surf_enfantétalon/ Surf_enfant) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

Nb_h_ouvrées serait à 2 880 h ouvrées/an pour 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne (fermetures 4 semaines congés)

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie "Accueil petite enfance - Halte-garderie " »

(NAF : Section Q - Santé humaine et action sociale - code 88.91A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	28	31	31	19	32
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	20	23			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				36	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				72	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE		USE étalon = 15 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,05				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							1 910	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1 910
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface théorique par enfant (m²/enfant) Surf_enfant							8	Surface par enfant étalon (m²/enfant) Surf_enfantétalon				8
	Taux d'occupation nominal (%) T_occ							85	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				85
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_enfantétalon / Surf_enfant) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1 910 h ouvrées/an correspond à 52 semaines d'activités sur 5 jours décomposée de la façon suivante :

- Période scolaire : 190 jours en période scolaire x (3 h matin + 3h soir) soit 1 140 heures

- Période vacances scolaires : 70 jours x 11 h d'amplitude (10 h occupation + 1 h nettoyage) soit 770 heures

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**) / **Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie "Accueil petite enfance - Valeur par défaut" »

(NAF : Section Q - Santé humaine et action sociale - code 88.91A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	28	31	31	19	32
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	20	23			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				36	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				72	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**) / **Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

2) Audiovisuel - Radio

I. Périmètre

Les activités de la radio concernent les secteurs d'activités de la section J de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 60 (60.10Z - Édition et diffusion de programmes radio).

La segmentation des activités de la radio est déclinée de la façon suivante :

- Radio - Administration et rédaction ;
- Radio - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions radiophoniques ;
- Radio - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions radiophoniques » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Radio - Administration et rédaction" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées						3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste						18		Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon				18	
	Taux d'occupation (%) T_occ						70		Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Radio - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions radiophoniques" »

(NAF : Section J - Édition et diffusion de programmes radio - code 60.10Z)

(NAP : Section 3 - Edition et utilisation de programmes radio - Code 00-102)															
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
	Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56	
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37				
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28		
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49		
	Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41						
Composante USE				USE étalon = 82 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,86						
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle					60		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon			60	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon)+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Radio - Valeur par défaut" »

(NAF : Section J - Édition et diffusion de programmes radio - code 60.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

3) Audiovisuel - Télévision et production cinéma

I. Périmètre

Les activités de la télévision et des productions cinémas concernent les secteurs d'activités de la section J de la nomenclature NAF et principalement des sous-sections 59 et 60 (59.11C - Production de films pour le cinéma, 59.11.11 - Production de films cinématographiques, 59.12.1 - Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision, 59.12.15 - Services d'animation, 60.20A - Edition de chaînes généralistes et 60.20B - Edition de chaînes thématiques).

La segmentation des activités de la télévision et des productions cinémas est déclinée de la façon suivante :

- Télévision et production cinéma - Administration et rédaction ;
- Télévision et production cinéma - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions télévisées ;
- Télévision et production cinéma - Studio de cinéma ;
- Télévision et production cinéma - Studio d'animation ;
- Télévision et production cinéma - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Studio d'animation » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de studios ou bureaux occupés de l'établissement.
- Pour les sous-catégories « Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions télévisées » et « Studio de cinéma » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Télévision et production cinéma - Administration et rédaction" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							18	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_poste _{étalon}				18
	Taux d'occupation (%) T_occ							70	Taux d'occupation étalon (%) T_occ _{étalon}				70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ _{étalon}) x (Surf_poste _{étalon} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (\text{Nb_h_ouvrées} - \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}) / \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Télévision et production cinéma - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions télévisées" »

(NAF : Section J - Edition de chaînes généralistes- code 60.20A) (NAF : Section J - Edition de chaînes thématiques - code 60.20B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41					
Composante USE				USE étalon = 82 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,86				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							60	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				60
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (\text{Nb_h_ouvrées} - \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}) / \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Télévision et production cinéma - Studio de cinéma" »

(NAF : Section J - Production de films pour le cinéma - **code 59.11C** ; Production de films cinématographiques - **code 59.11.11**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 52 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,79				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							30	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				30
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon)+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Télévision et production cinéma - Studio d'animation" »

(NAF : Section J - Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision - **code 59.12.1** ; Services d'animation - **code 59.12.15**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41								
Composante USE				USE étalon = 68 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,86							
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					3120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ					15 90		Surface par poste de travail étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				15 90	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T_occ varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie "Télévision et production cinéma - Valeur par défaut" »

(NAF : Section J - Edition de chaînes généralistes- **code 60.20A** ; Edition de chaînes thématiques - **code 60.20B** ; Production de films pour le cinéma - **code 59.11C** ; Production de films cinématographiques - **code 59.11.11** ; Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision - **code 59.12.1** ; Services d'animation - **code 59.12.15**)

Cinématographiques - Code 93/12/17 - Est production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision - Code 93/12/17 - Services d'animation - Code 93/12/17														
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
	Altitude < 400 m Référence 100 m													
	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6	
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69						
Composante USE		USE étalon = 50 kWh/m²/an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

4) Blanchisserie dite « industrielle »

I. Périmètre

Les activités de blanchisserie et teinturerie concernent les secteurs d'activités de la section S de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 96 (96.01A - Blanchisserie-teinturerie de gros). Les blanchisseries et teinturerie de détail relevant de la sous-section 96.01B - Blanchisserie-teinturerie de détail, sont intégrées au niveau de la catégorie Commerce et services de détail (Equipements de la personne et loisirs).

La segmentation des établissements de blanchisserie dite "industrielle" est déclinée de la façon suivante :

- Blanchisserie dite « industrielle » - Administration et bureaux (bureaux standards) ;
- Blanchisserie dite « industrielle » - Lavage, Séchage et Finition ;
- Blanchisserie dite « industrielle » - Stockage et Chargement ;
- Blanchisserie dite « industrielle » - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Lavage, Séchage et Finition » :
 - La production moyenne annuelle **P** (en tonnes/an), correspondant à la masse de linge traitée durant l'année.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Blanchisserie dite « industrielle » - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							18		Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon				18
	Taux d'occupation (%) T_occ							70		Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Blanchisserie dite « industrielle » - Lavage, Séchage et Finition " »

(NAF : Section S - Autres activités de services - code 96.01)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	55	50	46	48	44	44	37	22	24	25	13	25	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	60	65	58		57	51	50	43	14	17				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		77	68			60	58	50				31		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		92	82			73	68	60				67		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			92			81	76	68						
Composante USE				USE étalon = 1 085 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,99					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					2 600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Production moyenne annuelle (t/an) P							P	Pas de valeur étalon					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si P est déclarée : USE modulé (kWh/m²/an) = 1127 x P/Surface + (1-Part_USE_variable) x USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,25 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Part_USE_variable + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,25 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

1 127 est un coefficient exprimé en kWh/tonne de linge traité

Nb_h_ouvréesétalon à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

« Sous-catégorie "Blanchisserie dite « industrielle » - Stockage et Chargement " »

(NAF : Section S - Autres activités de services - code 96.01)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51					
Composante USE				USE étalon = 13 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2 600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

« Sous-catégorie "Blanchisserie dite « industrielle » - Valeur par défaut " »

(NAF : Section S - Autres activités de services - code 96.01)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51					
Composante USE				USE étalon = 13 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2 600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

5) Bureaux - Service Public - Banque

I. Périmètre

Les activités de bureaux concernent tous les secteurs d'activités des sections A à S de la nomenclature NAF. Les activités relevant des secteurs économiques du primaire (Sections A et B) et du secondaire (Sections C à F) peuvent ainsi être concernées par le dispositif au regard des activités de bureaux : **tous les codes NAF des divisions 01 à 96 peuvent donc être concernés.**

La segmentation des activités de bureaux et du secteur bancaire est déclinée de la façon suivante :

- Bureaux - Bureaux Standards (cloisonnés - attribués) ;
- Bureaux - Open Space (non cloisonné - attribué) ;
- Bureaux - Flex Office (non cloisonné - non attribué) ;
- Bureaux - Espace Co-Working ;
- Bureaux - Salle Haute Intensité - Salle de marché ;
- Bureaux - Salle Haute Intensité - Centre d'appel ;
- Bureaux - Zone d'accueil du public ;
- Bureaux - Grande salle de réunion - Auditorium - Amphithéâtre ;
- Bureaux - Centre documentaire ;
- Bureaux - Zone d'archives - Sans contrôle hygrométrique ;
- Banque - Zone de guichets bancaires (accueil personnalisé) ;
- Banque - Zone de guichets automatiques ;
- Bureaux - Service Public - Banque - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour les sous-catégories « Bureaux Standards », « Open Space », « Flex Office », « Espace Co-Working », « Salle Haute Intensité - Salle de marché », « Salle Haute Intensité - Centre d'appel » et « Centre documentaire » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), correspondant à la surface de plancher ou surface utile brute de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail (ou postes de documentaliste, pour la sous-catégorie « Centre documentaire »).
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de bureaux occupés de l'établissement.
- Pour la sous-catégorie « Zone Accueil Public » :
 - La surface de plancher par guichet **Surf_guichet** (m²/guichet), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de guichets.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de guichets occupés de l'établissement.
- Pour les sous-catégories « Zone guichets bancaires » et « Zone guichets automatiques » :
 - La surface de plancher par guichet **Surf_guichet** (m²/guichet), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de guichets.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de guichets occupés de l'établissement.
 - Le nombre de distributeurs automatiques de billets par m² **DAB** (distributeur/m²), correspondant au nombre de distributeurs automatiques de billets rapporté à la surface de plancher de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Salle de réunion partagée » :
 - La surface de plancher par place **Surf_place** (m²/place), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de places assises.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion des salles de réunion partagée occupée de l'établissement.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Bureaux - Bureaux Standards (cloisonnés - attribués)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE					USE étalon = 50 kWh/m²/an				Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher poste poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées**étalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28 x CVC x (**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées**étalon) / **Nb_h_ouvrées**étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Bureaux - Open Space (non cloisonné - attribué)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE					USE étalon = 60 kWh/m²/an				Part_USE_variable = 0,79					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							15	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon					15
	Taux d'occupation (%) T_occ							70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Bureaux - Flex Office (non cloisonné - non attribué)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 70 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,80				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							15	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_poste _{étalon}				15
	Taux d'occupation (%) T_occ							85	Taux d'occupation étalon (%) T_occ _{étalon}				85
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ _{étalon}) x (Surf_poste _{étalon} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Bureaux - Espace Co-Working” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,78							
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							10	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon				10
	Taux d'occupation (%) T_occ							70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie "Bureaux - Salle Haute Intensité - Salle de marché" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 125 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,87					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							15 90	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					15 90
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T_occ varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie "Bureaux - Salle Haute Intensité - Centre d'appel" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 100 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,86				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							10 85	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_poste _{étalon} Taux d'occupation étalon (%) T_occ _{étalon}				10 85
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ _{étalon}) x (Surf_poste _{étalon} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T_occ varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie "Bureaux - Zone d'accueil du public" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE					USE étalon = 35 kWh/m²/an				Part_USE_variable = 0,60					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par guichet (m²/guichet) Surf_guichet						25	Surface par guichet étalon (m²/poste) Surf_guichetétalon					25	
	Taux d'occupation (%) T_occ						70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_guichetétalon / Surf_guichet) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T_occ varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Bureaux - Grande salle de réunion - Auditorium - Amphithéâtre” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE					USE étalon = 5 kWh/m²/an				Part_USE_variable = 0,71					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							625	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					625
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par place (m²/place) Surf_place Taux d'occupation (%) T_occ							5 70	Surface par place étalon (m²/place) Surf_placeétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					5 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_placeétalon / Surf_place) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 625 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 3 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T_occ varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Bureaux - Centre documentaire” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 15 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,63				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							25 30	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_poste_étalon Taux d'occupation étalon (%) T_occ_étalon				25 30
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées_étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ_étalon) x (Surf_poste_étalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T_occ varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Bureaux - Zone d'archives - Sans contrôle hygrométrique” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{Étalon}				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{Étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{Étalon})/Nb_h_ouvrées _{Étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Banque - Zone de guichets bancaires (accueil personnalisé)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 44 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,83				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par guichet (m²/guichet) Surf_guichet							10	Surface de plancher par guichet étalon (m²/guichet) Surf_guichetétalon				10
	Taux d'occupation (%) T_occ							90					
	Nombre de distributeurs automatiques de billets par m² (distributeur/m²) DAB							0	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				90
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_guichetétalon / Surf_guichet) + (1-Part_USE_variable)] + 1157 x DAB + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (\text{Nb_h_ouvrées} - \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}) / \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon
 La valeur de **T_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Banque - Zone de guichets automatiques” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 115 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,94				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par guichet (m²/guichet) Surf_guichet							45	Surface de plancher par guichet étalon (m²/poste) Surf_guichetétalon				45
	Nombre de distributeurs automatiques de billets par m² (distributeur/m²) DAB							0					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_guichetétalon / Surf_guichet) + (1-Part_USE_variable)] + 1157 x DAB + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (\text{Nb_h_ouvrées} - \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}) / \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Bureaux - Services Publics - Banques - Valeur par défaut” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 21 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (\text{Nb_h_ouvrées} - \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}) / \text{Nb_h_ouvrées}_{\text{étalon}}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Commerce, hors vente et services automobile, moto, véhicule industriel et nautique

Les activités de commerce, hors vente et services automobile, moto, véhicule industriel et nautique, concernent notamment les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF, et principalement des sous-sections 46 et 47.

La segmentation des activités de Commerce est déclinée en 14 catégories d'activité, elles-mêmes déclinées en sous-catégories :

- Commerce de gros (Marché d'intérêt national)
- Grande Surface Alimentaire - Supérette (surface de vente < 400 m²) ;
- Grande Surface Alimentaire - Petit supermarché (400 m² ≤ surface de vente < 1 000 m²) ;
- Grande Surface Alimentaire - Grand supermarché (1 000 m² ≤ surface de vente < 3 000 m²) ;
- Grande Surface Alimentaire - Hypermarché (surface de vente ≥ 3000 m²) ;
- Grande surface de bricolage (GSB) et Négocier et distribution de matériaux ;
- Grande Surface Spécialisée - Equipement automobile et moto ;
- Grande Surface Spécialisée - Equipement de la maison (surface de vente ≥ 800 m²) ;
- Grande Surface Spécialisée - Equipement de la personne et loisirs (surface de vente ≥ 800 m²) ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales ;
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs (surface de vente < 800 m²) ;
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison (surface de vente < 800 m²) ;
- Commerce et service de détail - Alimentaire ;
- Halles et marché couvert ;
- Drive isolé alimentaire ;
- Drive isolé non-alimentaire ;
- Grand Magasin ;

Toutes ces activités de commerce peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g., salle serveurs, stationnement, etc.), qui relèvent d'autres catégories.

Est entendu par « surface de vente » la surface du magasin excepté les zones de réserve, pour l'ensemble des catégories de Commerce.

6) Commerce de gros (Marché d'intérêt national)

I. Périmètre

Les activités de Commerce de gros incluent notamment les Marchés d'Intérêt National (MIN).

Une partie de ces secteurs d'activité peut se reporter aux catégories « Bureaux - Services Publics » et « Logistique » pour sélectionner les sous-catégories qui les concernent, en particulier au niveau de la logistique en se référant à la température de consigne de stockage des produits concernés.

La segmentation des activités de « Commerce de gros » est déclinée de la façon suivante :

- Commerce de gros - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Commerce de gros - Primeur - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Boucherie - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Charcuterie et salaison - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Volaille et gibiers - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Crèmerie et Fromagerie - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Produits de la mer - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Autres produits alimentaires - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Fleurs et végétaux - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Produits non périssables - Zone en température ambiante ;
- Commerce de gros - Zone de présentation en température ambiante ;
- Commerce de gros - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour toutes les autres sous-catégories sauf la sous-catégorie « Valeur par défaut » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Commerce de gros - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92							
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70		Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce de gros - Primeur - Zone en température dirigée" »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 224 kWh/m²/an		Part_USE_variable = 0,99	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	2 080	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	2 080
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE_{réelle}	207	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE_{étalon}	207
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2080 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie "Commerce de gros - Boucherie - Zone en température dirigée" »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 77 kWh/m²/an		Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}	56	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}	56
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie "Commerce de gros - Charcuterie et Salaison - Zone en température dirigée" »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 77 kWh/m²/an		Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}	56	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}	56
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie "Commerce de gros - Volaille et gibier - Zone en température dirigée" »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 77 kWh/m²/an		Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}	56	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}	56
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie "Commerce de gros - Crèmerie et Fromagerie - Zone en température dirigée" »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 77 kWh/m²/an		Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}	56	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}	56
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie "Commerce de gros - Produits de la mer - Zone en température dirigée" »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 166 kWh/m²/an		Part_USE_variable = 0,82	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	6 870	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	6 870
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}	126	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}	126
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 6870 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 24 h d'amplitude quotidienne.
Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Autres produits alimentaires - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 78 kWh/m²/an		Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE_{réelle}	56	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE_{étalon}	56
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Fleurs et végétaux - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 85 kWh/m²/an		Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 432	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	3 432
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE_{réelle}	63	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE_{étalon}	63
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3432 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 11 h d'amplitude quotidienne.
Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Produits non périssables - Zone en température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 28 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,41					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							9	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon					9
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Zone de présentation en température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 19 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,13					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							0,5	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}					0,5
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce de gros - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 19 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

7) Grande Surface Alimentaire - Supérette (surface de vente < 400 m²)

I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Supérette concernent le secteur d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivant : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²).

La segmentation de la catégorie Supérette est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Supérette - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Supérette - Zone de vente - Froid positif et négatif
- GSA - Supérette - Zone de vente - Température ambiante
- GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Supérette - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Supérette - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve et Drive - Température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
 - Le ratio **Surf_réserve** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Froid positif et négatif » :
 - Les mètres linéaires de meubles de froid positif **L_pos** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
 - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif **L_neg** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Température ambiante » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "GSA - Supérette - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							18	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon				18
	Taux d'occupation (%) T_occ							70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Supérette - Zone de vente - Froid positif et négatif” »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²))

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56					
Composante USE				USE étalon = 1332 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,97				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) L_pos Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) L_nég							Pas de valeur étalon	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) Ref_pos				35
									Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) Ref_neg				10
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si L_pos ou L_nég est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $\frac{L_{pos} \times P_{pos} + L_{neg} \times P_{neg}}{Ref_{pos} \times P_{pos} + Ref_{neg} \times P_{neg}} \times \frac{Surf_{ref}}{Surface} \times (1 + I_{DROM} \times 0,67) + (1 - Part_USE_variable) \times (\frac{Nb_h_ouvrées}{Nb_h_ouvrées_{étalon}})] + 0,28 \times CVC \times (\frac{Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}}{Nb_h_ouvrées_{étalon}})$ Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $(1 + I_{DROM} \times 0,67) + (1 - Part_USE_variable) \times (\frac{Nb_h_ouvrées}{Nb_h_ouvrées_{étalon}})] + 0,28 \times CVC \times (\frac{Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}}{Nb_h_ouvrées_{étalon}})$							Puissance meuble froid positif (W/ml) P_pos				198	
								Puissance meuble froid négatif (W/ml) P_neg				566	
								Surface de référence (m²) Surf_ref				90	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Supérette - Zone de vente - Température ambiante” »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²))

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56					
Composante USE				USE étalon = 62 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,32				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							14	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid négatif ” »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²))

Composante USE		USE étalon = 843 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}		8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})				

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid positif ” »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²))

Composante USE		USE étalon = 403 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}		8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})				

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Réserve et Drive - Température ambiante" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²))

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45					
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,61				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réserve							25	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserveétalon				25
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réserveétalon / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_réserve** varie entre 1 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Valeur par défaut" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²))

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	58	65	48	54	66	84	82	56	63	64	34	65
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	51	57	59		51	58	72	67	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		60	59			56	65	58				27	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	66			60	65	56				38	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			72			66	67	57					
Composante USE				USE étalon = 149 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées				5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Pas de modulation surfacique									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}									

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

8) Grande Surface Alimentaire - Petit supermarché (400 m² ≤ surface de vente < 1 000 m²)

I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Petit supermarché concernent les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivants :

- 47.11D - Supermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire supérieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m²) ;
- 47.11E - Magasin multi-Commerce (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire inférieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m²)

La segmentation de la catégorie Petit supermarché est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Petit supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif
- GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Cuisson
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Primeur
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Electroménager et média
- GSA - Petit supermarché - Accueil et zone de caisses
- GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Petit supermarché - Zone technique de compactage des déchets
- GSA - Petit supermarché - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone de préparation - Température dirigée froid positif », « Zone de préparation - Cuisson », « Réserve et Drive - Température ambiante » et « Zone technique de compactage des déchets », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Zone de préparation - Température dirigée froid positif » et « Zone de préparation - Cuisson » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Produits frais et surgelés » :
 - Les mètres linéaires de meubles de froid positif **L_pos** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
 - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif **L_neg** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
 - La Surface de Plancher par caisse **SDP_par_Caisse** (en m²/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
 - Le ratio **Surf_réserve** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "GSA - Petit supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 329 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,95					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2 600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}								294	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				294
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Cuisson" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE			USE étalon = 585 kWh/m²/an						Part_USE_variable = 0,97					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle								537	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				537
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Primeur" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 62 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesÉtalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesÉtalon)/Nb_h_ouvréesÉtalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Zones Climatiques														
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56						
Composante USE				USE étalon = 1298 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,97					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) L_pos							Pas de valeur étalon	Mètres linéaires meubles froid positif étalon (ml) Ref_pos					60
	Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) L_nég								Mètres linéaires meubles froid négatif étalon (ml) Ref_neg					15
									Puissance meuble froid positif (W/ml) P_pos					200
									Puissance meuble froid négatif (W/ml) P_neg					566
									Surface de référence (m²) Surf_ref					150
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si L_pos ou L_nég est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $\frac{L_{pos} \times P_{pos} + L_{neg} \times P_{neg}}{Ref_{pos} \times P_{pos} + Ref_{neg} \times P_{neg}} \times \frac{Surf_{ref}}{Surface} \times (1 + I_{DROM} \times 0,67) + (1 - Part_USE_variable) \times (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon$ Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $(1 + I_{DROM} \times 0,67) + (1 - Part_USE_variable) \times (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)$] + 0,28 x CVC x $(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon$													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison ” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56						
Composante USE				USE étalon = 51 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage ” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56						
Composante USE				USE étalon = 45 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon					5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesÉtalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesÉtalon)/Nb_h_ouvréesÉtalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Electroménager et média " »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56						
Composante USE				USE étalon = 45 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			5 616	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Accueil et zone de caisses " »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 213 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,80				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m²/caisse) SDP_par_Caisse							17,5	Surface de Plancher par caisse étalon (m²/caisse) SDP_par_Caisseétalon				17,5
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x (SDP_par_Caisseétalon / SDP_par_Caisse) + (1-Part USE variable) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées- Nb h_ouvréesétalon)/Nb h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif " »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE		USE étalon = 843 kWh/m²/an		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid positif " »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE		USE étalon = 403 kWh/m²/an		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante ” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 37 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,75				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réserve							25	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserveétalon				25
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réserveétalon / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_réserve** varie entre 1 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Petit supermarché - Zone technique de compactage des déchets” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - Codes 47.110 et 47.11E)					
Composante USE		USE étalon = 104 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}		5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSA - Petit supermarché - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	64	71	53	59	75	96	94	63	71	73	39	74
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	54	61	64		55	64	80	74	40	50			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		63	62			60	70	63				31	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		73	69			63	68	60				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			68	70	59					
Composante USE				USE étalon = 127 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

9) Grande Surface Alimentaire - Grand supermarché (1 000 m² ≤ surface de vente < 3 000 m²)

I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Grand supermarché concernent les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivants :

- 47.11D - Supermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire supérieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m²) ;
- 47.11E - Magasin multi-Commerce (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire inférieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m²)
- 47.11F - Hypermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente supérieure à 2 500 m²)

La segmentation de la catégorie Grand supermarché est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Grand supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Grand supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif
- GSA - Grand supermarché - Zone de préparation - Cuisson
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Primeur
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Electroménager et média
- GSA - Grand supermarché - Accueil et zone de caisses
- GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Grand supermarché - Zone technique de compactage des déchets
- GSA - Grand supermarché - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone de préparation - Température dirigée froid positif », « Zone de préparation - Cuisson », « Réserve et Drive - Température ambiante » et « Zone technique de compactage des déchets », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Zone de préparation - Température dirigée froid positif » et « Zone de préparation - Cuisson » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Produits frais et surgelés » :
 - Les mètres linéaires de meubles de froid positif **L_pos** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
 - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif **L_neg** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Electroménager et média » :
 - Les mètres linéaires de téléviseurs par m² de surface de vente électroménager **L_télé** (ml/m²), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des téléviseurs divisé par la surface de vente d'électroménager.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
 - La Surface de Plancher par caisse **SDP_par_Caisse** (en m²/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
 - Le ratio **Surf_réserve** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "GSA - Grand supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92							
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon						3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon						18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées- Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	24	25	25	19	19	16	19	10	7	8	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	35	37	35		30	26	28	18	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		51	48			38	40	28				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		72	66			56	57	43				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			69	69	54						
Composante USE				USE étalon = 396 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,96					
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					2 600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2 600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}					357	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				357
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}										

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de préparation - Cuisson" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	24	25	25	19	19	16	19	10	7	8	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	35	37	35		30	26	28	18	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		51	48			38	40	28				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		72	66			56	57	43				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			69	69	54					
Composante USE				USE étalon = 798 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,98				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2 600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							740	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				740
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Primeur" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 63 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 1189 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,96				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) L_pos Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) L_nég							Pas de valeur étalon	Mètres linéaires meubles froid positif étalon (ml) Ref_pos				105
									Mètres linéaires meubles froid négatif étalon (ml) Ref_neg				20
									Puissance meuble froid positif (W/ml) P_pos				192
									Puissance meuble froid négatif (W/ml) P_neg				548
									Surface de référence (m²) Surf_ref				250
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si L_pos ou L_nég est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $\frac{L_{pos} \times P_{pos} + L_{neg} \times P_{neg}}{Ref_{pos} \times P_{pos} + Ref_{neg} \times P_{neg}}$ x $\frac{Surf_{ref}}{Surface}$ x (1 + I_DROM x 0,67) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (1 + I_DROM x 0,67) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison " »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesÉtalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesÉtalon)/Nb_h_ouvréesÉtalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage ” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

(voir l'annexe 2 : Supermarchés et Magasins multi-commerces - Codes 471212 et 471213)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56						
Composante USE				USE étalon = 45 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Electroménager et média ” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56						
Composante USE				USE étalon = 62 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,32					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires téléviseurs par m² de surface de vente électroménager (ml/m²) L_télé							0,035		Mètres linéaires téléviseurs par m² de surface de vente électroménager étalon (ml/m²) L_téléétalon				0,035
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (L_télé / L_téléétalon) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,035 mètres linéaires par m² de surface de vente électroménager correspond à 10 mètres linéaires de téléviseurs pour 285 m² de zone de vente électroménager

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Grand supermarché - Accueil et zone de caisses ” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 249 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,83				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m²/caisse) SDP_par_Caisse							14	Surface de Plancher par caisse étalon (m²/caisse) SDP_par_Caisse _{étalon}				14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (SDP_par_Caisse _{étalon} / SDP_par_Caisse) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif ” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE		USE étalon = 843 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}		8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})				

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Froid positif ” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE	USE étalon = 403 kWh/m²/an			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)				

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante ” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	24	25	25	19	19	16	19	10	7	8	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	35	37	35		30	26	28	18	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		51	48			38	40	28				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		72	66			56	57	43				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			69	69	54					

Composante USE	USE étalon = 26 kWh/m²/an			Part_USE_variable = 0,63	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 616		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réserve Nombre de translations motorisées Trans	20 0		Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserveétalon Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Puiss_trans	20 1,3
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réserveétalon / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

La valeur de **Surf_réserve** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Grand supermarché - Zone technique de compactage des déchets” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE	USE étalon = 104 kWh/m²/an			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 616		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSA - Grand supermarché - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	64	71	54	60	76	96	94	63	71	73	39	74
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	54	61	64		56	64	81	75	40	50			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		63	63			60	71	64				31	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		73	69			63	69	60				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			68	70	59					

Composante USE	USE étalon = 124 kWh/m²/an			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 616		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

10) Grande Surface Alimentaire - Hypermarché (surface de vente ≥ 3000 m²)

I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Hypermarché concernent le secteur d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivant : 47.11F - Hypermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente supérieure à 2 500 m²).

La segmentation de la catégorie Hypermarché est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Hypermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Hypermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif
- GSA - Hypermarché - Zone de préparation - Cuisson
- GSA - Hypermarché - Zone de vente - Primeur
- GSA - Hypermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés
- GSA - Hypermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison
- GSA - Hypermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage
- GSA - Hypermarché - Zone de vente - Electroménager et média
- GSA - Hypermarché - Accueil et zone de caisses
- GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Hypermarché - Zone technique de compactage des déchets
- GSA - Hypermarché - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone de préparation - Température dirigée froid positif », « Zone de préparation - Cuisson », « Réserve et Drive - Température ambiante » et « Zone technique de compactage des déchets », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Zone de préparation - Température dirigée froid positif » et « Zone de préparation - Cuisson » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_réelle** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Produits frais et surgelés » :
 - Les mètres linéaires de meubles de froid positif **L_pos** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
 - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif **L_neg** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Electroménager et média » :
 - Les mètres linéaires de téléviseurs par m² de surface de vente électroménager **L_télé** (ml/m²), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des téléviseurs divisé par la surface de vente d'électroménager.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
 - La Surface de Plancher par caisse **SDP_par_Caisse** (en m²/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
 - Le ratio **Surf_réserve** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "GSA - Hypermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51					
Composante USE				USE étalon = 432 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,96				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2 600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							391	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				391
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de préparation - Cuisson" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51						
Composante USE				USE étalon = 893 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,98					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées								2 600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2 600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}								830	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				830
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de vente - Primeur" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 63 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56						
Composante USE				USE étalon = 979 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,96					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) L_pos Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) L_nég							Pas de valeur étalon	Mètres linéaires meubles froid positif étalon (ml) Ref_pos Mètres linéaires meubles froid négatif étalon (ml) Ref_neg Puissance meuble froid positif (W/ml) P_pos Puissance meuble froid négatif (W/ml) P_neg Surface de référence (m²) Surf_ref					220 50 190 538 675
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si L_pos ou L_nég est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $\frac{L_{pos} \times P_{pos} + L_{neg} \times P_{neg}}{Ref_{pos} \times P_{pos} + Ref_{neg} \times P_{neg}} \times \frac{Surf_{ref}}{Surface}$ + (1 + I_DROM x 0,67) + (1-Part_USE_variable) x $\frac{Nb_h_ouvrées}{Nb_h_ouvrées_{étalon}}$] Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (1 + I_DROM x 0,67) + (1-Part_USE_variable) x $\frac{Nb_h_ouvrées}{Nb_h_ouvrées_{étalon}}$] + 0,28 x CVC x $\frac{Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}}{Nb_h_ouvrées_{étalon}}$													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison ” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 49 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage ” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 45 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Zone de vente - Electroménager et média ” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 72 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,41				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires téléviseurs par m² de surface de vente électroménager (ml/m²) L_télé							0,055	Mètres linéaires téléviseurs par m² de surface de vente électroménager étalon (ml/m²) L_télé _{étalon}				0,055
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (L_télé / L_télé _{étalon}) + (1- Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,055 de mètres linéaires par m² de surface de vente électroménager correspond à 20 mètres linéaires de téléviseurs (2 étages, la moitié allumés) pour 360 m² de zone de vente électroménager

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Accueil et zone de caisses ” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 287 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,85				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m²/caisse) SDP_par_Caisse							11	Surface de Plancher par caisse étalon (m²/caisse) SDP_par_Caisse _{étalon}				11
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (SDP_par_Caisse _{étalon} / SDP_par_Caisse) + (1-Part USE variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{Satalon})/Nb_h_ouvrées _{Satalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Froid négatif ” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante USE	USE étalon = 843 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Froid positif ” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante USE	USE étalon = 403 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Température ambiante ” »
(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51						
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,61					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réserve							25 0	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserveétalon					25 1,3
	Nombre de translations motorisées Trans								Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Puiss_trans					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réserveétalon / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_réserve** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Zone technique de compactage des déchets” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante USE	USE étalon = 104 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	64	71	53	59	75	96	94	63	71	72	38	73
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	54	61	64		55	64	80	74	40	50			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		63	62			59	70	63				31	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		72	69			62	68	60				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			73			67	69	59					
Composante USE				USE étalon = 117 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

11) Grande surface de bricolage (GSB) et Négoce et distribution de matériaux

I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces de bricolage concernent la section G de la nomenclature NAF et peuvent notamment inclure les sous-sections 47.00.4x (Commerce de détail de matériaux de construction et de quincaillerie) 47.52B (Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces), 47.53Z (Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtement de murs de sols en magasin spécialisé) et 47.59 (Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé).

Les activités de négoce et de distribution de matériaux de construction concernent la section G de la nomenclature NAF et principalement la sous-section 46.13 (intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction) mais également les sous sections 46.63 (Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil), 46.69A (Commerce de gros de matériel électrique), 46.73 (commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires), 46.74 (Commerce de gros de fourniture pour la plomberie et le chauffage).

La segmentation de la catégorie « Grande Surface de Bricolage et Négoce et distribution de matériaux de construction » est déclinée de la façon suivante :

- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone de vente non électro-intensive ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone de vente électro-intensive ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone découpe matériaux ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Atelier cours de bricolage ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Cour matériaux couverte (espace d'exposition éclairé et non chauffé) ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Cour matériaux non couverte ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Drive ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Réserve température ambiante ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone technique de compactage des déchets
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve Température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des zones de vente, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Réserve température ambiante » :
 - Le ratio **Surf_réserve** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92							
Composante USE					USE étalon = 50 kWh/m²/an				Part_USE_variable= 0,77						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées						3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon						3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste						18		Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon						18
	Taux d'occupation (%) T_occ						70		Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon						70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone de vente non électro-intensive” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - **code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59**)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - **code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 32 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone de vente électro-intensive” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - **code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59**)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - **code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74**)

(NAF : Section G - Ivoire et distribution de matériaux de construction - Code 46.13,46.63, 46.63A, 46.73 et 46.74)													
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 52 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone découpe matériaux” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - **code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59**)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - **code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 55 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Atelier cours de bricolage” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - **code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59**)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - **code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 49 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Cour matériaux couverte (espace d'exposition éclairé et non chauffé)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - **code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59**)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - **code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74**)

Composante USE		USE étalon = 25 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}		3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Cour matériaux non couverte” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - **code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59**)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - **code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74**)

Composante USE	USE étalon = 9 kWh/m²/an				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}		3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne. Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Drive” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - **code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59**)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - **code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74**)

Composante USE	USE étalon = 3 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Réserve température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - **code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59**)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - **code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 15 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,70					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réserve						30		Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserveétalon				30	
	Nombre de translations motorisées Trans						0		Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Puiss_trans				1,3	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réserveétalon / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_réserve** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone technique de compactage des déchets” »

(NAF : Section G - Hypermarché - **code 47-11F**)

Composante USE	USE étalon = 69 kWh/m²/an				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}		3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - **code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59**)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - **code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	22	16	18	21	26	24	17	19	20	11	20	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	21	22	23		20	21	25	22	11	13				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		26	25			22	26	21				8		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		33	31			27	29	23				11		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			35			31	32	26						
Composante USE				USE étalon = 15 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

12) Grande Surface Spécialisée - Equipement de la personne et loisirs (surface de vente ≥ 800 m²)

I. Périmètre

La segmentation des activités de « Grande Surface spécialisée - Equipement de la personne et loisirs » est déclinée de la façon suivante, selon la spécialité des commerces :

- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de réserve - Température ambiante ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Culture, Média et Loisirs (Librairie, téléphonie, produits culturels et technologiques, jeux et loisirs) ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Equipement de la personne (Vêtements, Lingerie, Linge de maison, Chaussures, Maroquinerie et bagages) ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Santé, Soins et Beauté (Pharmacie, Parapharmacie, Opticien, Beauté et bien-être, Parfumerie...) ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Sport et Outdoor ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Zone de réserve - Température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone de réserve - Température ambiante » :
 - Le ratio **Surf_réserve** (%) entre la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Culture, Média et Loisirs (Librairie, téléphonie, produits culturels et technologiques, jeux et loisirs) » :
 - Les mètres linéaires de téléviseurs par m² de surface de vente **L_télé** (ml/m²), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des téléviseurs divisés par la surface de vente.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Santé, Soins et Beauté » :
 - Le Ratio surfacique opticien-audioprothésiste **Surf_opt_audio** (%), correspondant au ratio de la zone « opticien-audioprothésiste » par rapport à la surface totale de la zone de vente de la catégorie (surface du magasin excepté les zones de réserve).

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "GSS - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de réserve - Température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,86					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réserve						15		Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserveétalon				15	
	Nombre de translations motorisées Trans						0		Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Puiss_trans				1,3	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réserveétalon / Surf_réserve)+ (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de Surf_réserve varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Culture, Média et Loisirs (Librairie, téléphonie, produits culturels et technologiques, jeux et loisirs)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 38 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,26				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires téléviseurs par m² de surface de vente (ml/m²) L_télé							0,01	Mètres linéaires téléviseurs par m² de surface de vente étalon (ml/m²) L_télé _{étalon}				0,01
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (L_télé / L_télé _{étalon}) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,01 mètres linéaires par m² de surface de vente correspond à 20 mètres linéaires de téléviseurs pour 2000 m² de zone de vente.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Equipement de la personne (Vêtements, Lingerie, Linge de maison, Chaussures, Maroquinerie et bagages)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 35 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Santé, Soins et Beauté (Pharmacie, Parapharmacie, Opticien, Beauté et bien-être, Parfumerie...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 39 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,26				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique opticien-audioprothésiste (%) Surf_opt_audio						15	Densité énergétique beauté (kWh/m²/an) DE_beauté Densité énergétique opticien-audioprothésiste (kWh/m²/an) DE_opt-audio Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DEétalon					5,5 18,5 7,5
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (Surf_opt_audio/100 x DE_opt-audio + (1-Surf_opt_audio/100) x DE_beauté) / DEétalon+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de Surf_opt_audio varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Sport et Outdoor” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 37 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	48	53	60	43	50	62	79	78	55	62	64	34	65	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	52	55		47	53	68	63	36	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	54			50	61	54				26		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	60			54	60	50				36		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			59	61	52						
Composante USE				USE étalon = 29 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

13) Grande Surface Spécialisée - Equipement de la maison (surface de vente ≥ 800 m²)

I. Périmètre

La segmentation des activités de « Grande Surface spécialisée - Equipement de la maison » est déclinée de la façon suivante, selon la spécialité des commerces :

- GSS - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
 - GSS - Equipement de la maison - Zone de réserve - Température ambiante ;
 - GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Ameublement, Cuisine, Salle de bains, Art de la table ;
 - GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Electroménager et audio-véo ;
 - GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Jardinerie et Animalerie ;
- Nota : afin de ne pas complexifier la segmentation des « GSS - Jardinerie », si une serre tropicale est présente au niveau de la jardinerie, il est conseillé de se rapporter à la catégorie « Culture et spectacles - Espèces vivantes » et à la sous-catégorie « Espèces vivantes- Serres » qui sera plus appropriée. Si une serre « froide » (hors gel) est présente, il est conseillé d'intégrer celle-ci dans les zones de « réserve à température ambiante ».*
- GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Luminaires ;
 - GSS - Equipement de la maison - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Zone de réserve - Température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone de réserve - Température ambiante » :
 - Le ratio **Surf_réserve** (%) entre la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Electroménager et audio-véo » :
 - Les mètres linéaires de téléviseurs par m² de surface de vente **L_télé** (ml/m²), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des téléviseurs divisés par la surface de vente.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Jardinerie et Animalerie » :
 - Le ratio surfacique animalerie **Surf_anim** (%), correspondant au ratio de la zone de vente de l'animalerie par rapport à la surface totale de la zone de vente de la catégorie (surface du magasin excepté les zones de réserve).

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "GSS - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
	Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "GSS - Equipement de la maison - Zone de réserve - Température ambiante" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,86				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réserve						15		Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserve _{étalon}				15
	Nombre de translations motorisées Trans						0		Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Puiss_trans				1,3
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (Surf_réserve _{étalon} / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_réserve** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Ameublement, Cuisine, Salle de bains, Art de la table" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Electroménager et audio-vidéo" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 38 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,26				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires téléviseurs par m² de surface de vente (ml/m²) L_télé							0,01	Mètres linéaires téléviseurs par m² de surface de vente étalon (ml/m²) L_télé _{étalon}				0,01
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (L_télé / L_télé _{étalon}) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,01 mètres linéaires par m² de surface de vente correspond à 20 mètres linéaires de téléviseurs pour 2000 m² de zone de vente.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Jardinerie et Animalerie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 38 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,25					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique animalerie (%) Surf_anim						0		Densité jardinerie (kWh/m²/an) DE_jardin Densité animalerie (kWh/m²/an) DE_anim Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DEétalon				7 241 7	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (Surf_anim/100 x DE_anim + (1-Surf_anim/100) x DE_jardin) / DEétalon+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de Surf_anim varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Luminaires” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 35 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la maison - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	48	53	60	43	50	62	79	78	55	62	64	34	65	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	52	55		47	53	68	63	36	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	54			50	61	54				26		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	60			54	60	50				36		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			59	61	52						
Composante USE				USE étalon = 29 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

14) Grande Surface Spécialisée - Equipement automobile et moto

I. Périmètre

La segmentation des activités de « Grande Surface spécialisée - Equipement automobile et moto » est déclinée de la façon suivante :

- GSS - Equipement automobile et moto - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- GSS - Equipement automobile et moto - Zone de réserve ;
- GSS - Equipement automobile et moto - Zone de vente ;
- GSS - Equipement automobile et moto - Zone ateliers ;
- GSS - Equipement automobile et moto - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone de réserve - Equipement automobile et moto » et « Zone ateliers - Equipement automobile et moto », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone de réserve » :
 - Le ratio **Surf_réserve** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.
Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "GSS - Equipement automobile et moto - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92							
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées						3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon						3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste						18		Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon						18
	Taux d'occupation (%) T_occ						70		Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon						70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "GSS - Equipement automobile et moto - Zone de réserve" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - **code 45-xx**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,86					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réserve						15		Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserve _{étalon}				15	
	Nombre de translations motorisées Trans						0		Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Puiss_trans				1,3	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (Surf_réserve _{étalon} / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_réserve** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "GSS - Equipement automobile et moto - Zone de vente" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - **code 45-xx**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 35 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "GSS - Equipement automobile et moto - Zone ateliers" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - **code 45-xx**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69						
Composante USE				USE étalon = 49 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesÉtalon)													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

« Sous-catégorie "GSS - Equipement automobile et moto - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 45-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	43	47	52	38	43	51	64	60	41	46	47	25	48
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	46	50	52		45	47	58	52	26	32			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	55			50	58	49				19	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			58	62	51				27	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			73			65	67	55					
Composante USE				USE étalon = 32 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

15) Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales

I. Périmètre

Ce type d'activité n'a pas de code NAF propre. Cependant il est adossé aux activités de la section G de la nomenclature NAF.

La segmentation des activités de parties communes de centres commerciaux et galeries commerciales est déclinée de la façon suivante :

- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Zone accessible au public ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Zone technique ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Poste central de sécurité ou de sûreté ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone technique » et « Poste central de sécurité ou de sûreté », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zones accessibles au public » :
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.). Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92							
Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m²/an				Part_USE_variable= 0,77										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées						3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste						18		Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon					18	
	Taux d'occupation (%) T_occ						70		Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Zone accessible au public" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 38 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de translations motorisées Trans							Pas de valeur étalon		Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Pm_Trans				1,3
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Trans est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + ((Trans / Surface - Transétalon / 9000) x Pm_Trans x Nb_h_ouvrées) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

« Sous-catégorie "Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Zone technique" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51						
Composante USE				USE étalon = 43 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Poste central de sécurité ou de sûreté" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	88	100	102	54	103	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	57	71				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				43		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62						
Composante USE				USE étalon = 70 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 30 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

16) Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs (surface de vente < 800 m²)

I. Périmètre

La segmentation des activités de Commerce de détail équipement de la maison est déclinée de la façon suivante :

- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Réserve (*mobilisable pour tous les Commerce de la catégorie*)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Accessoire de mode (Bijouterie, ...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Bien-être et soins de la personne (Spa, Salon d'esthétique, Massage, Coiffure)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Culture, Média et Loisirs (Librairie, produits culturels, jeux et loisirs...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Numérique et téléphonie
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Produits de beauté
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé, Soins (Pharmacie, Parapharmacie)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé Optique - Audioprothésiste
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Conseil (Agence de voyages...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Equipement de la personne (Cordonnerie, Couturier, ...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Laverie automatique
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Pressing
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Sport et Outdoor
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Bien-être et soins de la personne », « Santé Optique - Audioprothésiste », « Service Equipements de la personne », « Service Laverie automatique » et « Service de pressing » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92							
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77						
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées						3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon						3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ						18 70		Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon						18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Réserve” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45						
Composante USE				USE étalon = 5 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Accessoire de mode (Bijouterie, ...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 57 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) /Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Bien-être et soins de la personne (Spa, Salon d'esthétique, Massage, Coiffure)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 227 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,87					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle								185	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				185
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Culture, Média et Loisirs (Libraire, produits culturels, jeux et loisirs...)" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max{0 ;400-Surface}] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages...)» »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Numérique et téléphonie" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 92 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Produits de beauté” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max{0 ;400-Surface}] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé, Soins (Pharmacie, Parapharmacie)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 39 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé Optique - Audioprothésiste” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 65 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,55				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							30	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				30
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesÉtalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesÉtalon)/Nb_h_ouvréesÉtalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Conseil (Agence de voyages...)» »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max{0 ;400-Surface}] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Equipement de la personne (Cordonnerie, Couturier, ...)» »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 75 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,61				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							40	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				40
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Laverie Automatique" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45						
Composante USE				USE étalon = 692 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,96					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							629		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				629
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Pressing" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 547 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,95				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							489	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				489
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Sport et Outdoor" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 47 kWh/m ² /an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m ² /an) /m ²) Effet_surface				0,14	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1 a	H1 b	H1c	H2a	H2 b	H2c	H2 d	H3	Guadeloup e	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	46	52	59	42	49	61	78	77	55	62	63	34	64
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	45	50	54		46	52	66	62	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	52			49	60	52				26	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	57			52	58	48				36	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	58	50					
Composante USE				USE étalon = 27 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

17) Commerce et service de détail - Equipement de la maison (surface de vente < 800 m²)

I. Périmètre

La segmentation des activités de Commerce de détail - équipement de la maison est déclinée de la façon suivante :

- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Réserve (*mobilisable pour tous les Commerce de la catégorie*)
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Ameublement
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Animalerie
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Art de la table
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Bricolage, Décoration
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Cuisine, Salle de bains
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Electroménager, Vidéo et Hifi
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Fleuriste
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Jardinier
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Luminaires
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Service et réparation de produits et équipements
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Animalerie » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Réserve" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45						
Composante USE				USE étalon = 5 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Ameublement” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - **code 47-xx**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Animalerie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - **code 47-xx**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 230 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,87					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}								187	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				187
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Art de la table” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - **code 47-xx**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Bricolage, Décoration” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max{0 ;400-Surface}] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Cuisine, Salle de bains” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Electroménager, Vidéo et Hifi” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 40 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Fleuriste” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Jardinerie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

(NAP : Section G - Commerce spécialisée - Code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 45 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Luminaires” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb h ouvrées - Nb h ouvréesétalon) / Nb h ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Service et réparation de produits et équipements” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	46	52	59	42	49	61	78	77	55	62	63	34	64
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	45	50	54		46	52	66	62	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	52			49	60	52				26	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	57			52	58	48				36	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	58	50					
Composante USE				USE étalon = 27 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

18) Commerce et service de détail - Alimentaire

I. Périmètre

La segmentation des activités de Commerce de détail alimentaire est déclinée de la façon suivante :

- Commerce et service de détail - Alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Boucherie, Charcuterie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Boulangerie, Pâtisserie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Charcutier, Traiteur
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Chocolatier, Confiseur
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Epicerie, Caviste
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Fromagerie, Crèmerie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Glacier
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Pâtisserie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Poissonnerie-Marée
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Primeur
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Surgelés
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid négatif
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid positif
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Température ambiante
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve Froid négatif » et « Réserve Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les toutes les sous-catégories hors Réserves et Valeur par défaut :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

(MAR : Section N° - Activités de service administratif et de soutien - Code 82.112)														
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m²/an								Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Boucherie, Charcuterie ” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47						
Composante USE				USE étalon = 167 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,88					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réel}							136		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}			136	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Boulangerie, Pâtisserie ” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	53	61	69	50	58	76	98	100	68	76	78	42	79
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	48	55	59		50	60	79	77	44	54			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	54			52	66	60				33	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		57	55			50	58	50				45	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			57			52	55	48					
Composante USE				USE étalon = 426 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,94				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 168	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 168
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							380	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				380
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3168 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Charcutier, Traiteur ” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47					
Composante USE				USE étalon = 219 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,91				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 640	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 640
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							186	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				186
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Chocolatier, Confiseur ” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	55	63	71	52	60	78	100	102	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	50	57	61		52	62	81	79	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	56			54	68	62				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		59	57			52	60	52				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			59			54	57	50						
Composante USE				USE étalon = 142 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,86					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							113		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon			113	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Epicerie, Caviste ” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	55	63	71	52	60	78	100	102	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	50	57	61		52	62	81	79	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	56			54	68	62				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		59	57			52	60	52				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			59			54	57	50						
Composante USE				USE étalon = 72 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,72					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							46		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon			46	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Fromagerie, Crèmerie ” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47						
Composante USE				USE étalon = 187 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,89					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							156		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon			156	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Glacier ” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	54	62	70	51	59	77	99	101	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	56	60		51	61	80	78	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		54	55			53	67	61				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		58	56			51	59	51				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			58			53	56	49						
Composante USE				USE étalon = 606 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,97					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 394		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			2 394	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							557		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}			557	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2394 h ouvrées par an, correspond à 18 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 13 h d'amplitude quotidienne en haute saison, et 12 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 9 h d'amplitude quotidienne en basse saison.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Pâtisserie ” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	55	63	71	52	60	78	100	102	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	50	57	61		52	62	81	79	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	56			54	68	62				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		59	57			52	60	52				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			59			54	57	50						
Composante USE				USE étalon = 351 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,94					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							312		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon			312	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Poissonnerie-Marée ” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47						
Composante USE				USE étalon = 144 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,86					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							114		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}			114	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Primeur " »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	59	67	48	56	74	96	98	68	76	78	42	79	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	46	53	57		48	58	77	75	44	54				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		51	52			50	64	58				33		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		55	53			48	56	48				45		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			55			50	53	46						
Composante USE				USE étalon = 37 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,36					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							9		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon			9	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon)+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées- Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 6,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Surgelés " »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	53	61	69	50	58	76	98	100	68	76	78	42	79	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	48	55	59		50	60	79	77	44	54				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	54			52	66	60				33		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		57	55			50	58	50				45		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			57			52	55	48						
Composante USE				USE étalon = 688 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,96					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 380	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 380
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							622	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon					622
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3380 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid négatif" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante USE		USE étalon = 1 449 kWh/m²/an						
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées		8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}		8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})						

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid positif" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante USE		USE étalon = 924 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesÉtalon)				

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45						
Composante USE				USE étalon = 4 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	50	58	66	47	55	73	95	97	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	45	52	56		47	57	76	74	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		50	51			49	63	57				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		54	52			47	55	47				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			54			49	52	45						
Composante USE				USE étalon = 79 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 640
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

19) Commerce - Halles et marché couvert

I. Périmètre

Les activités de Halles et marché couvert correspondent au code NAF 47.89Z « Autres commerces de détail sur évenitaires et marchés » de la nomenclature NAF.

La segmentation de la catégorie Halles et marché couvert est déclinée de la façon suivante :

- Halles et marché couvert - Parties communes (mail et locaux techniques) ;
- Halles et marché couvert - Etal ou stand avec meubles de froid ;
- Halles et marché couvert - Etal ou stand sans meubles de froid ;
- Halles et marché couvert - Valeur par défaut.

Il est considéré que les halles et marché couvert de cette catégorie sont des établissements non chauffés/refroidis, et ventilés naturellement, car la plupart du temps, ils sont ouverts à l'air extérieur. Pour les halles et marché couvert qui sont ventilés mécaniquement, et chauffés/refroidis, il est conseillé de se rapprocher des catégories de « Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales », notamment pour la partie commune du marché couvert.

Ainsi, il n'y a pas de composante CVC pour cette catégorie.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Etal ou stand avec meubles de froid » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Halles et marché couvert - Parties communes (mail et locaux techniques)" »

(NAF : code 47.89Z)

Composante USE	USE étalon = 6 kWh/m ² /an		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1 040	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	1 040
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1040 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 5 h d'amplitude quotidienne.

« Sous-catégorie "Halles et marché couvert - Etal ou stand avec meubles de froid" »

(NAF : code 47.89Z)

Composante USE	USE étalon = 35 kWh/m ² /an		Part_USE_variable = 0,90	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1 040	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	1 040
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE_{réelle}	28	Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE_{étalon}	28
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Part_USE_variable x (DE _{réelle} /DE _{étalon}) + (1 - Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}))			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1040 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 5 h d'amplitude quotidienne.

« Sous-catégorie "Halles et marché couvert - Etal ou stand sans meubles de froid" »

(NAF : code 47.89Z)

Composante USE	USE étalon = 8 kWh/m ² /an		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1 040	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	1 040
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1040 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 5 h d'amplitude quotidienne.

« Sous-catégorie "Halles et marché couvert - Valeur par défaut" »

(NAF : code 47.89Z)

Composante USE	USE étalon = 5 kWh/m ² /an		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1 040	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	1 040
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1040 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 5 h d'amplitude quotidienne.

20) Commerce - Drive isolé alimentaire

I. Périmètre

La segmentation des activités de drives isolés est déclinée de la façon suivante :

- Drive isolé alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Drive isolé alimentaire - Accueil et zone de caisses
- Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid négatif
- Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid positif
- Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante
- Drive isolé alimentaire - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve et Drive température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
 - La Surface de Plancher par caisse **SDP_par_Caisse** (en m²/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Drive isolé alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "Drive isolé alimentaire - Accueil et zone de caisses" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE				USE étalon = 213 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,80				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m²/caisse) SDP_par_Caisse							17,5	Surface de Plancher par caisse étalon (m²/caisse) SDP_par_Caisseétalon				17,5
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x (SDP_par_Caisseétalon / SDP_par_Caisse) + (1-Part_USE_variable) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid négatif” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante USE	USE étalon = 843 kWh/m²/an			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})				

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid positif” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante USE	USE étalon = 403 kWh/m²/an			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})				

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
	Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
	Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 29 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					4 368	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “Drive isolé alimentaire - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
	Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
	Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 216 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					4 368	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

21) Commerce - Drive isolé non-alimentaire

I. Périmètre

La segmentation des activités de drives isolés est déclinée de la façon suivante :

- Drive isolé non-alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Drive isolé non-alimentaire - Accueil et zone de caisses
- Drive isolé non-alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante
- Drive isolé non-alimentaire - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve et Drive température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
 - La Surface de Plancher par caisse **SDP_par_Caisse** (en m²/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Drive isolé non-alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m²/an								Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							18	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon					18
	Taux d'occupation (%) T_occ							70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Drive isolé non-alimentaire - Accueil et zone de caisses" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56						
Composante USE				USE étalon = 213 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,80					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m²/caisse) SDP_par_Caisse							17,5	Surface de Plancher par caisse étalon (m²/caisse) SDP_par_Caisseétalon					17,5
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (SDP_par_Caisseétalon/ SDP_par_Caisse) + (1-Part USE variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “Drive isolé non-alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 29 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “Drive isolé non-alimentaire - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 29 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon				4 368	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesÉtalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesÉtalon)/Nb_h_ouvréesÉtalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

22) Commerce - Grands Magasins

I. Périmètre

La segmentation des activités de grands magasins est déclinée de la façon suivante :

- Grands Magasins - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Grands Magasins - Zone d'accueil ou de circulation du public
- Grands Magasins - Réserve
- Grands Magasins - Poste central de sécurité ou de sûreté
- Grands Magasins - Ameublement
- Grands Magasins - Art de la table
- Grands Magasins - Bricolage, Décoration
- Grands Magasins - Cuisine, Salle de bains
- Grands Magasins - Electroménager, Vidéo et Hifi
- Grands Magasins - Luminaires
- Grands Magasins - Accessoire de mode (Bijouterie, ...)
- Grands Magasins - Culture, Média et Loisirs (Librairie, produits culturels, jeux et loisirs...)
- Grands Magasins - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages...)
- Grands Magasins - Numérique et téléphonie
- Grands Magasins - Produits de beauté
- Grands Magasins - Sport et Outdoor
- Grands Magasins - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
 - Pour la sous-catégorie « Zone d'accueil ou de circulation du public » :
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.). Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.
- Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Grands Magasins - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92								
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77							
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon							3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							18	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon							18
	Taux d'occupation (%) T_occ							70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon							70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon															

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Zone d'accueil ou de circulation du public” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 38 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de translations motorisées Trans							Pas de valeur étalon		Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Pm_Trans				1,3
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Trans est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + ((Trans/Surface-Transétalon)/9000) x Pm_trans x Nb_h_ouvrées + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Réserve” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45						
Composante USE				USE étalon = 5 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Poste central de sécurité ou de sûreté” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	88	100	102	54	103	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	57	71				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				43		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62						
Composante USE				USE étalon = 70 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Ameublement ” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Art de la table” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Bricolage, Décoration” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Cuisine, Salle de bains” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Electroménager, Vidéo et Hifi” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 40 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Luminaires” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52							
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Accessoire de mode (Bijouterie, ...)” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 57 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Culture, Média et Loisirs (Libraire, produits culturels, jeux et loisirs...)” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages...)” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Numérique et téléphonie” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 92 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Produits de beauté” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Sport et Outdoor” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 47 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	48	53	60	43	50	62	79	78	55	62	64	34	65	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	52	55		47	53	68	63	36	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	54			50	61	54				26		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	60			54	60	50				36		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			59	61	52						
Composante USE				USE étalon = 27 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

23) Culture et spectacles - Bibliothèque, médiathèque et service d'archives

I. Périmètre

Les activités liées aux bibliothèques, aux médiathèques et aux archives concernent les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 91 (91.01Z - Gestion des bibliothèques et des archives).

La segmentation des activités des bibliothèques et médiathèques est déclinée de la façon suivante :

- Bibliothèque, médiathèque et service d'archives - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Bibliothèque, médiathèque et service d'archives - ERP - Salle de lecture, d'exposition, de conférences, hall d'accueil ;
- Bibliothèque, médiathèque et service d'archives - Zone de conservation et de traitement des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie) ;
- Bibliothèque, médiathèque et service d'archives - Zone de conservation des collections sans contrôle hygrométrie ;
- Bibliothèque, médiathèque et service d'archives - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories sauf la sous-catégorie « Bibliothèque, médiathèque et service d'archives - Zone de conservation et de traitement des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie) » qui n'a pas de modulation temporelle. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Bibliothèque, médiathèque et service d'archives - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Bibliothèque, médiathèque et service d'archives - ERP - Salle de lecture, d'exposition, de conférences, hall d'accueil" »

(NAF : Section R - Gestion des bibliothèques et des archives - code 91.01Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 26 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Bibliothèque, médiathèque et service d’archives - Zone de conservation et de traitement des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie)” »

(NAF : Section R - Gestion des bibliothèques et des archives - code **91.01Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	63	68	54	60	71	85	85	221	217	232	173	236	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	55	61	62		56	62	74	71	125	154				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	61			58	67	62				55		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	63			59	63	57				41		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			61	63	56						
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Pas de modulation temporelle													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon													

« Sous-catégorie “Bibliothèque, médiathèque et service d’archives - Zone de conservation des collections sans contrôle hygrométrie” »

(NAF : Section R - Gestion des bibliothèques et des archives - code **91.01Z**)

(NAP : Section R - Gestion des bibliothèques et des archives - Code 51-012)															
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
	Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
	Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE		USE étalon = 8 kWh/m²/an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Bibliothèque, médiathèque et service d’archives - Valeur par défaut” »

(NAF : Section R - Gestion des bibliothèques et des archives - code **91.01Z**)

(NAP : Section K - Gestion des bibliothèques et des archives - Code 91.012)															
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
	Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
	Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE		USE étalon = 8 kWh/m²/an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

24) Culture et spectacles - Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale

I. Périmètre

Les activités liées aux musées ou centres d'art sans protection patrimoniale concernent les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 91 (91.02Z - Gestion des musées et 91.03Z - Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires).

Les activités de musée ou centre d'art peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g. Espèces vivantes : Hall d'accueil, aquarium et vivarium, parc zoologique, soins vétérinaires ; Salle de conférences ; etc.) qui relèvent d'autres catégories.

La segmentation des activités des musées ou centres d'art sans protection patrimoniale est déclinée de la façon suivante :

- Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Salle d'exposition (tout type de traitement d'air) ;
- Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Salle d'animation audiovisuelle ;
- Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie) ;
- Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections sans contrôle hygrométrique ;
- Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories sauf la sous-catégorie « Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie) » qui n'a pas de modulation temporelle (fonctionnement en continu). Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont , pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :

- La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
- Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE					USE étalon = 50 kWh/m²/an				Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							18	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon					18
	Taux d'occupation (%) T_occ							70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_étalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Salle d'exposition (tout type de traitement d'air)" »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code 91.02Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110					
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon			3120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées_étalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/Nb_h_ouvrées_étalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_étalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Musée ou centre d’art sans protection patrimoniale - Salle d’animation audiovisuelle” »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code **91.02Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	84	63	73	91	114	116	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		64	75	94	92	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	68			63	71	63				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			69			66	69	62						
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Musée ou centre d’art sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie)” »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code **91.02Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1 a	H1 b	H1c	H2 a	H2 b	H2c	H2 d	H3	Guadeloup e	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	63	68	54	60	71	85	85	221	217	232	173	236	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	55	61	62		56	62	74	71	125	154				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	61			58	67	62				55		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	63			59	63	57				41		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			61	63	56						
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Pas de modulation temporelle													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon													

« Sous-catégorie “Musée ou centre d’art sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections sans contrôle hygrométrique” »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code **91.02Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Valeur par défaut" »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code 91.02Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

25) Culture et spectacles - Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale

I. Périmètre

Les activités des musées ou centres d'art avec protection patrimoniale concernent les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 91 (91.02Z - Gestion des musées).

Les bâtiments définis comme « avec protection patrimoniale » sont ici :

- Immeubles classés et inscrits au titre des monuments historiques,
- Immeubles situés à l'intérieur d'un site patrimonial remarquable (SPR), et dont le règlement du SPR prévoit la conservation et la restauration,
- Immeubles situés en abords de monuments historiques (périmètre délimité des abords ou distance de moins de 500 du monument historique),
- Immeubles protégés par les plans locaux d'urbanisme (article L.151-19 du code de l'urbanisme) « pour des motifs culturels, historiques ou architecturaux »,
- Immeubles ayant la labellisation architecture contemporaine remarquable.

Les activités de musée ou centre d'art peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g. Espèces vivantes : Hall d'accueil, aquarium et vivarium, parc zoologique, soins vétérinaires ; Salle de conférences ; etc.) qui relèvent d'autres catégories.

La segmentation des activités des musées ou centres d'art avec protection patrimoniale est déclinée de la façon suivante :

- Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Salle d'exposition (tout type de traitement d'air) ;
- Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Salle d'animation audiovisuelle ;
- Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie) ;
- Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Zone de conservation des collections sans contrôle hygrométrique ;
- Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories sauf la sous-catégorie « Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie) » qui n'ont pas de modulation temporelle (fonctionnement en continu). Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont, pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :

- La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
- Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Salle d'exposition (tout type de traitement d'air)" »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code 91.02Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	82	95	89	82	72	80	91	58	67	78	79	38	80	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	98	110	102		88	92	95	64	42	53				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		130	116			108	98	78				41		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		180	166			157	143	121				71		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			192			168	154	132						
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon					3120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées_étalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/ Nb_h_ouvrées_étalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Musée ou centre d’art avec protection patrimoniale - Salle d’animation audiovisuelle” »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code 91.02Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	82	91	101	76	88	109	137	139	91	103	106	56	107	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	83	89		77	90	113	110	59	73				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		80	82			79	97	90				44		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	82			76	85	76				61		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			83			79	83	74						
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Musée ou centre d’art avec protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie)” »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code 91.02Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	82	65	72	85	102	102	265	260	278	208	283
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	66	73	74		67	74	89	85	150	185			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		74	73			70	80	74				66	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		80	76			71	76	68				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			73	76	67					
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Pas de modulation temporelle												
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon												

« Sous-catégorie “Musée ou centre d’art avec protection patrimoniale - Zone de conservation des collections sans contrôle hygrométrique” »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code 91.02Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110					
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Valeur par défaut" »

(NAF : Section R - Gestion des musées - code 91.02Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110						
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

26) Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale

I. Périmètre

Les activités des salles de spectacles vivants concernent les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 90 (90.02Z - Activités de soutien au spectacle vivant et 90.04Z - Gestion de salles de spectacles).

La segmentation des activités des salles de spectacles vivants est déclinée de la façon suivante :

- Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Loge des artistes ;
- Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Zone d'accueil du public ;
- Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Foyer et zone de convivialité ;
- Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Salle de spectacle et de répétition ;
- Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Studio de répétition ;
- Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Zone de stockage sans contrôle hygrométrique ;
- Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Atelier et zone technique ;
- Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste							18	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon				18
	Taux d'occupation (%) T_occ							70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**) / **Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Loge des artistes" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - code 90.02Z) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - code 90.04Z)

Zones Géographiques													
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	66	77	72	66	58	65	73	46	54	62	63	31	64
Altitude 400 à 800 m Référence 500 m	79	89	82		71	74	77	51	33	43			
Altitude 800 à 1200 m Référence 900 m		104	94			87	79	63				32	
Altitude 1200 m -1600m Référence 1400 m		145	133			126	115	97				56	
Altitude > 1600m Référence 1700 m			154			136	124	107					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**) / **Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Zone d’accueil du public” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41					
Composante USE					USE étalon = 14 kWh/m²/an								
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			1920	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Foyer et zone de convivialité” »

(NAF : Section I - Débit de boisson - **code 56.30Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	109	119	115	104	109	109	114	109	127	142	146	80	147	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	123	133	122		119	112	118	107	84	103				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		147	137			124	123	111				77		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		167	154			141	138	125				120		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			166			152	146	134						
Composante USE					USE étalon = 26 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			1920	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Salle de spectacle et de répétition” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	70	79	59	68	85	107	108	70	79	81	43	82		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	70	88	86	45	56					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			61	75	70				34			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			59	66	59				47			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	57							
Composante USE				USE étalon = 21 kWh/m²/an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1920	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Studio de répétition” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE				USE étalon = 7 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Zone de stockage sans contrôle hygrométrique” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Atelier et zone technique” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Zones Géographiques														
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41						
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Valeur par défaut" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

27) Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale

I. Périmètre

Les activités des salles de spectacles vivants concernent les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 90 (90.02Z - Activités de soutien au spectacle vivant et 90.04Z - Gestion de salles de spectacles).

Les bâtiments définis comme « avec protection patrimoniale » sont ici :

- Immeubles classés et inscrits au titre des monuments historiques,
- Immeubles situés à l'intérieur d'un site patrimonial remarquable (SPR), et dont le règlement du SPR prévoit la conservation et la restauration,
- Immeubles situés en abords de monuments historiques (périmètre délimité des abords ou distance de moins de 500 du monument historique),
- Immeubles protégés par les plans locaux d'urbanisme (article L.151-19 du code de l'urbanisme) « pour des motifs culturels, historiques ou architecturaux »,
- Immeubles ayant la labellisation architecture contemporaine remarquable.

La segmentation des activités des salles de spectacles vivants est déclinée de la façon suivante :

- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Loge des artistes ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone d'accueil du public ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Foyer et zone de convivialité ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Salle de spectacle et de répétition ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Studio de répétition ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone de stockage sans contrôle hygrométrique ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Atelier et zone technique ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part USE variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Loge des artistes" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - code 90.02Z) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - code 90.04Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	79	92	86	79	70	78	88	55	65	74	76	37	77		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	95	107	98		85	89	92	61	40	52					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		125	113			104	95	76				38			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		174	160			151	138	116				67			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			185			163	149	128							
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées				1920		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1920	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone d’accueil du public” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	41	44	43	38	41	42	46	43	56	65	66	32	67	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	46	49	47		44	43	46	42	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	50			46	47	42				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	58			52	52	46				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	54	49						
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées				1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1920	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Pas de modulation surfacique										
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Foyer et zone de convivialité” »

(NAF : Section I - Débit de boisson - **code 56.30Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	131	143	138	125	131	131	137	131	152	170	175	96	177	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	148	160	146		143	134	142	128	101	123				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		176	164			149	148	133				93		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		200	185			169	166	150				144		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			199			182	175	161						
Composante USE				USE étalon = 26 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Salle de spectacle et de répétition” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	76	84	95	71	82	102	128	130	84	95	98	52	99
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	83		72	84	106	103	54	68			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		74	76			73	90	84				41	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		79	76			71	79	71				57	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			78			73	77	68					
Composante USE				USE étalon = 21 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Studio de répétition” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	60	54	52	53	47	46	40	54	60	61	36	62
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	67	72	65		64	56	53	47	37	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		84	74			67	62	55				52	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		101	90			80	74	67				94	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			100			89	83	74					
Composante USE				USE étalon = 7 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			1920	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone de stockage sans contrôle hygrométrique” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110						
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					3120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Atelier et zone technique” »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	41	44	43	38	41	42	46	43	56	65	66	32	67	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	46	49	47		44	43	46	42	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	50			46	47	42				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	58			52	52	46				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	54	49						
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Valeur par défaut" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - **code 90.02Z**) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - **code 90.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110						
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1920	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

28) Culture et spectacles - Cinéma

I. Périmètre

Les activités du cinéma concernent les secteurs d'activités de la section J de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 45 (45-11Z - Projection de films cinématographiques).

La segmentation des activités du cinéma est déclinée de la façon suivante :

- Cinéma - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Cinéma - Accueil du public et couloirs ;
- Cinéma - Salle de cinéma et cabine de projection ;
- Cinéma - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Salle de cinéma et cabine de projection » :
 - La surface moyenne des salles de cinéma **Surf_moy** (m²/salle), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de salles de cinéma.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Cinéma - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Cinéma - Accueil du public et couloirs" »

(NAF : Section J - Projection de films cinématographiques - code 45-11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	77	86	96	72	83	104	130	132	86	97	99	53	101
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	70	78	84		73	85	107	105	55	69			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		76	77			75	92	85				42	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		80	77			72	81	72				58	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			75	78	70					
Composante USE				USE étalon = 93 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							5475	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5475
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 5475h correspond à 365 jours ouvrés x 15 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Cinéma - Salle de cinéma et cabine de projection" »

(NAF : Section J - Projection de films cinématographiques - code 45-11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	77	86	96	72	83	104	130	132	86	97	99	53	101	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	70	78	84		73	85	107	105	55	69				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		76	77			75	92	85				42		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		80	77			72	81	72				58		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			75	78	70						
Composante USE			USE étalon = 26 kWh/m²/an						Part_USE_variable= 0,85					
Type d'indicateur d'intensité d'usage			Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels			Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					5475	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					5475
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques			Surface moyenne des salles de cinéma (m²/salle) Surf_moy					500	Surface moyenne des salles de cinéma étalon (m²/salle) Surf_moyétalon Coefficient directeur A (kWh/an/m²) Ordonnée à l'origine B (kWh/m²/an)					500 -0,04 41
Formule de modulation en fonction du volume d'activité			Si Surf_moy ≤ 500 m² : USE modulé (kWh/m²/an) = (1,05 x (A * Surf_moy + B) + (1-Part_USE_variable) x USE étalon) x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon Si Surf_moy > 500 m² : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 5475h correspond à 365 jours ouvrés x 15 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon.

« Sous-catégorie "Cinéma - Valeur par défaut" »

(NAF : Section J - Projection de films cinématographiques - code 45-11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	77	86	96	72	83	104	130	132	86	97	99	53	101	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	70	78	84		73	85	107	105	55	69				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		76	77			75	92	85				42		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		80	77			72	81	72				58		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			75	78	70						
Composante USE				USE étalon = 46 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5745		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				5475
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 5475h correspond à 365 jours ouvrés x 15 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

29) Culture et spectacles - Espèces vivantes

I. Périmètre

Les activités liées aux espèces vivantes concernent les secteurs d'activités des sections M et R de la nomenclature NAF et principalement des sous-sections 75 et 91 (75.00Z - Activités vétérinaires et 91.04Z - Services des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles).

La segmentation des activités liées aux espèces vivantes est déclinée de la façon suivante :

- Espèces vivantes - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Espèces vivantes - Hall d'accueil ;
- Espèces vivantes - Serre ;
- Espèces vivantes - Aquarium et vivarium ;
- Espèces vivantes - Parc zoologique (enclos fermés et couverts d'hébergement des animaux) ;
- Espèces vivantes - Zone de soins vétérinaires ;
- Espèces vivantes - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Aquarium et vivarium » et « Zone de soins vétérinaires » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Espèces vivantes - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon			18 70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon/ Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Espèces vivantes - Hall d'accueil" »

(NAF : Section R - Services des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles - code 91.04Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41					
Composante USE				USE étalon = 21 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 912	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			2 912	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2912 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Espèces vivantes - Serre” »

(NAF : Section R - Services des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles - code **91.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	101	111	99	93	96	86	86	75	0	0	0	0	0	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	123	133	117		115	103	98	85	0	0				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		155	140			122	116	101				0		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		183	165			148	139	123				0		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			181			163	154	139						
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{Étalon}				8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{Étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{Étalon})/ Nb_h_ouvrées _{Étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 8 760 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 24 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Espèces vivantes - Aquarium et vivarium” »

(NAF : Section R - Services des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles - code **91.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	100	110	98	92	95	85	85	74	74	85	87	43	88		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	121	131	116		114	102	96	84	46	58					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		154	138			120	115	99				49			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		181	163			146	138	122				90			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			179			161	153	137							
Composante USE				USE étalon = 200 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,91						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 912		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 912	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréel								183		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				183
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon)+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2912 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Espèces vivantes - Parc zoologique (enclos fermés et couverts d'hébergement des animaux)” »

(NAF : Section R - Services des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles - code **91.04Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	100	110	98	92	95	85	85	74	74	85	87	43	88		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	121	131	116		114	102	96	84	46	58					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		154	138			120	115	99				49			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		181	163			146	138	122				90			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			179			161	153	137							
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				8 760	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 8 760 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 24 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Espèces vivantes - Zone de soins vétérinaires” »

(NAF : Section R - Services des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles - code **91.04Z**) (NAF : Section M - Activités vétérinaires - code **75.00Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	100	110	98	92	95	85	85	74	74	85	87	43	88
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	121	131	116		114	102	96	84	46	58			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		154	138			120	115	99				49	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		181	163			146	138	122				90	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			179			161	153	137					
Composante USE				USE étalon = 218 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,91				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréel							187	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon			187	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon)+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 3744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Espèces vivantes - Valeur par défaut” »

(NAF : Section R - Services des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles - code **91.04Z**)(NAF : Section M - Activités vétérinaires - code **75.00Z**)

Zones Géographiques															
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
	Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56	
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37				
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28		
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49		
	Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41						
Composante USE		USE étalon = 21 kWh/m²/an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				8 760	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 8 760 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 24 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

30) Enseignement primaire

I. Périmètre

Les activités d'enseignement primaire concernent tous les secteurs d'activités de la section P de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 85 (85.10Z - Enseignement pré-primaire et 85.20Z - Enseignement primaire).

Les activités de l'enseignement primaire peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g. salle de sport, espaces cultures, etc.) qui relèvent d'autres catégories.

La segmentation des activités d'enseignement primaire est déclinée de la façon suivante :

- Enseignement primaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Enseignement Primaire - Salle d'enseignement Maternelle ;
- Enseignement Primaire - Salle d'enseignement Élémentaire ;
- Enseignement Primaire - Salle multi-activités et Périscolaire ;
- Enseignement Primaire - Internat primaire ;
- Enseignement primaire - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Enseignement primaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon/ Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement primaire - Salle d'enseignement Maternelle" »

(NAF : Section P - Enseignement - code 85.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				31		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				63		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119						
Composante USE				USE étalon = 15 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				1 900	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_étalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1900 h correspond à 4 jours 10 h/j + 0,5 j sur 5 h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900 heures en service) ; cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10 h

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement primaire - Salle d'enseignement Élémentaire" »

(NAF : Section P - Enseignement - **code 85.20Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				31		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				63		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119						
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					1 900
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1900 h correspond à 4 jours 10 h/j + 0,5 j sur 5 h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900 heures en service) ; cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10 h
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement primaire - Salle multi-activités et Périscolaire" »

(NAF : Section P - Enseignement - **code 85.60Z** activités de soutien à l'enseignement)

« Les locaux de dortoirs des écoles maternelles sont intégrés dans la sous-catégorie " Salle multi-activité et Périscolaire " »

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				31	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				63	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119					
Composante USE				USE étalon = 15 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1 900
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1900 h correspond à 4 jours 10 h/j + 0,5 j sur 5 h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900 heures en service) ; cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10 h
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement primaire - Internat primaire" »

(NAF : Section P - Enseignement - **code 85.60Z** activités de soutien à l'enseignement)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				31	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				63	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119					
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4560	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				4560
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 4560 h correspond à 38 semaines x 5 jours ouvrés x 24 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement primaire - Valeur par défaut" »

(NAF : Section P - 85.10Z - Enseignement pré-primaire ; 85.20Z - Enseignement primaire)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	8	9	10	4	10	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	4	6				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				31		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				63		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 13 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					1900
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1900 h correspond à 4 jours 10h/j +0,5 j sur 5h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900h en service) ; cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10h

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

31) Enseignement secondaire

I. Périmètre

Les activités d'enseignement secondaire concernent tous les secteurs d'activités de la section P de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 85 (85.31Z - Enseignement secondaire général et 85.32Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel).

Les activités de l'enseignement secondaire peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g. salle de sport, espaces cultures, etc.) qui relèvent d'autres catégories.

La segmentation des activités d'enseignement secondaire est déclinée de la façon suivante :

- Enseignement secondaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Enseignement secondaire - Collège - Salle d'enseignements généraux ;
- Enseignement secondaire - Collège - Salle d'enseignements professionnels adaptés ;
- Enseignement secondaire - Lycée d'enseignement général (LG) ou Salle d'enseignement banalisé - Toutes séries confondues ;
- Enseignement secondaire - Lycée d'enseignement général et technologique agricole - Lycée d'enseignement professionnel agricole ;
- Enseignement secondaire - Lycée d'enseignement professionnel ;
- Enseignement secondaire - Etablissement régional d'enseignement adapté ;
- Enseignement secondaire - Internat secondaire ;
- Enseignement secondaire - Salle de TP ;
- Enseignement secondaire - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Salle de TP » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Enseignement secondaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" » (NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon			18 70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement secondaire - Collège - Salle d'enseignements généraux" » (NAF : Section P - Enseignement - code 85.31Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				24	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				47	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119					
Composante USE				USE étalon = 25 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1 900
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1900 h correspond à 4 jours 10h/j + 0,5 j sur 5h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900h en service) ; cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10h

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Enseignement secondaire - Collège - Salle d'enseignements professionnels adaptés” »

(NAF : Section P - 85.31Z - Enseignement secondaire général ; 85.32Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				24		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				47		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119						
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1900
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1900 h correspond à 4 jours 10h/j + 0,5 j sur 5h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900h en service) ; cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10h
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Enseignement secondaire - Lycée d'enseignement général (LG) ou Salle d'enseignement banalisé - Toutes séries confondues” »

(NAF : Section P - Enseignement - code **85.31Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				24	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				47	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119					
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1 900
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1900 h correspond à 4 jours 10h/j + 0,5 j sur 5h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900h en service) ; cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10h
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Enseignement secondaire - Lycée d'enseignement général et technologique agricole - Lycée d'enseignement professionnel agricole” »

(NAF : Section P - Enseignement - code **85.31Z** et **85.32Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				24	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				47	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119					
Composante USE				USE étalon = 30 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1 900
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1900 h correspond à 4 jours 10h/j + 0,5 j sur 5h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900h en service) ; cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10h
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Enseignement secondaire - Lycée d’enseignement professionnel” »

(NAF : Section P - Enseignement - code 85.32Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				24	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				47	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119					
Composante USE				USE étalon = 35 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1 900
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1900 h correspond à 4 jours 10h/j + 0,5 j sur 5h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900h en service); cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10h

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Enseignement secondaire - Etablissement régional d’enseignement adapté” »

(NAF : Section P - Enseignement - code 85.31Z et 85.32Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				24	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				47	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119					
Composante USE				USE étalon = 35 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			1 900	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1900 h correspond à 4 jours 10h/j + 0,5 j sur 5h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900h en service); cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10h

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Enseignement secondaire - Internat secondaire” »

(NAF : Section P - Enseignement - code 85.60Z activités de soutien à l'enseignement)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				24		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				47		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119						
Composante USE				USE étalon = 21 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4560	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					4560
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 4560 h correspond à 38 semaines x 5 jours ouvrés x 24 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement secondaire - Salle de TP" »

(NAF : Section P - 85.31Z - Enseignement secondaire général ; 85.32Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	8	9	10	4	10		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	4	6					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				24			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				47			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119							
Composante USE				USE étalon = 90 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,89						
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					1 900		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			1900	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle					80		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon			80	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1900 h correspond à 4 jours 10h/j + 0,5 j sur 5h, pour 38 semaines d'activité + 1h mise en température de confort ou réunions (1900h en service) ; cela équivaut à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10h
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement secondaire - Valeur par défaut" »

(NAF : Section P - 85.31Z - Enseignement secondaire général ; 85.32Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	8	9	10	4	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	4	6			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				24	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				47	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 15 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1900
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1900 h correspond à 4 jours 10h/j +0,5 j sur 5h sur 38 semaines + 1h mise en température de confort ou réunions (1900h en service) équivalent à 5 jours (190 jours sur 38 semaines) sur une plage de 10h
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

32) Enseignement supérieur

I. Périmètre

Les activités d'enseignement supérieur concernent tous les secteurs d'activités de la section P de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 85 (85.42Z - Enseignement supérieur).

La segmentation des activités d'enseignement supérieur est déclinée de la façon suivante :

- Enseignement supérieur - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Enseignement supérieur - Amphithéâtre, Auditorium, Salle de conférences ;
- Enseignement supérieur - Salle de formation, d'enseignement ou de vie de campus - Sans Process ;
- Enseignement supérieur - Salle de formation, d'enseignement ou de TP ;
- Enseignement supérieur - Atelier et Halle technique avec Process ;
- Enseignement supérieur - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Amphithéâtre, Auditorium, Salle de conférences » :
 - La surface de plancher par place ou surface Utile Brute **Surf_place** (m²/place), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de places assises,
 - Le taux d'occupation nominal **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion d'amphithéâtres, d'auditoriums et de salles de conférences occupées.
- Pour la sous-catégorie « Salle de formation, d'enseignement ou de TP » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Enseignement supérieur - Administration et bureaux (Bureaux Standards)"

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 33 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							2 070	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 070
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon/ Surf_poste) + (1-Part USE variable)] + 0,28 x CVC x (Nb h ouvrées - Nb h ouvréesétalon)/ Nb h ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 070 h ouvrées/an correspondant 46 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 9 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement supérieur - Amphithéâtre, Auditorium, Salle de conférences" »

(NAF : Section P - 85.42Z - Enseignement supérieur)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	31	33	34	22	34	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	23	26				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				30		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				50		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119						
Composante USE				USE étalon = 18 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,58					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1700	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					1700
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par place (m²/place) Surf_place Taux d'occupation nominal (%) T_occ							3,4 70	Surface de plancher par place étalon (m²/place) Surf_placeétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					3,4 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_placeétalon / Surf_place) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1 700 h ouvrées/an correspond à 34 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Enseignement supérieur - Salle de formation, d'enseignement ou de vie de campus - Sans Process” »

(NAF : Section P - 85.42Z - Enseignement supérieur)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	31	33	34	22	34	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	23	26				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				30		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				50		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119						
Composante USE				USE étalon = 26 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1700	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1700	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1 700 h ouvrées/an correspond à 34 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Enseignement supérieur - Salle de formation, d'enseignement ou de TP ” »

(NAF : Section P - 85.42Z - Enseignement supérieur)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	70	79	72	69	60	64	66	44	31	33	34	22	34
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	88	96	87		77	79	76	54	23	26			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		115	104			96	87	69				30	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		161	148			140	128	109				50	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			159			152	138	119					
Composante USE				USE étalon = 109 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,89				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						1700		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1700
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}						97		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				97
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1 700 h ouvrées/an correspond à 34 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Enseignement supérieur - Atelier et Halle technique avec Process ” »

(NAF : Section P - 85.42Z - Enseignement supérieur)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 31 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1700	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1700
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1 700 h ouvrées/an correspond à 34 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Enseignement supérieur - Valeur par défaut" »

(NAF : Section P - 85.42Z - Enseignement supérieur)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	31	33	34	22	34
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	23	26			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				30	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				50	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 21 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1700	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1700
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1 700 h ouvrées/an correspond à 34 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

33) Enseignement - Formation continue pour adultes

I. Périmètre

Les activités de formation continue pour adultes concernent tous les secteurs d'activités de la section N de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 85 (85.59A - Formation continue d'adultes).

La segmentation des activités de formation continue pour adultes est déclinée de la façon suivante :

- Formation continue pour adultes - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Formation continue pour adultes - Amphithéâtre, Auditorium, Salle de conférences ;
- Formation continue pour adultes - Salle de formation et d'enseignement banalisé - Sans Process ;
- Formation continue pour adultes - Salle de formation et d'enseignement banalisé - Avec Process ;
- Formation continue pour adultes - Atelier et Halle technique avec Process ;
- Formation continue pour adultes - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Amphithéâtre, Auditorium, Salle de conférences » :
 - La surface de plancher par place ou surface Utile Brute **Surf_place** (m²/place), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de places assises,
 - Le taux d'occupation nominal **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion d'amphithéâtres, d'auditoriums et de salles de conférences occupées.
- Pour la sous-catégorie « Salle de formation et d'enseignement banalisé - Avec Process » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Formation continue pour adultes - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Formation continue pour adultes - Amphithéâtre, Auditorium, Salle de conférences" »

(NAF : Section N - 85.59A - Formation continue d'adultes)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41					
Composante USE					USE étalon = 18 kWh/m²/an				Part_USE_variable= 0,58				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par place (m²/place) Surf_place Taux d'occupation nominal (%) T_occ							3,4 100	Surface de plancher par place étalon (m²/place) Surf_place _{étalon} Taux d'occupation étalon (%) T_occ _{étalon}				3,4 100
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ _{étalon}) x (Surf_place _{étalon} / Surf_place) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1920 h correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie "Formation continue pour adultes - Salle de formation et d'enseignement banalisé - Sans Process" »

(NAF : Section N - 85.59A - Formation continue d'adultes)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41					
Composante USE				USE étalon = 10 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			1920	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Formation continue pour adultes - Salle de formation et d'enseignement banalisé - Avec Process" »

(NAF : Section N - 85.59A - Formation continue d'adultes)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41					
Composante USE				USE étalon = 90 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,89				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							80	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				80
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Formation continue pour adultes - Atelier et Halle technique avec Process" »

(NAF : Section N - 85.59A - Formation continue d'adultes)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69						
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Formation continue pour adultes - Valeur par défaut” »

(NAF : Section N - 85.59A - Formation continue d'adultes)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41						
Composante USE				USE étalon = 10 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						1920		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_étalon à 1920 h correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

34) Etablissement de nuit et de loisirs

I. Périmètre

Les activités liées aux établissements de nuit et de loisirs concernent les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement des sous-sections 92 et 93 (92.00Z - Jeux de hasard et d'argent, 93.12Z - Activités de clubs de sports et 93.29Z - Autres services récréatifs et de loisirs).

La segmentation des activités des établissements de nuit et de loisirs est déclinée de la façon suivante :

- Etablissement de nuit et de loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Etablissement de nuit et de loisirs - Académie de billard ;
- Etablissement de nuit et de loisirs - Bowling ;
- Etablissement de nuit et de loisirs - Casino ;
- Etablissement de nuit et de loisirs - Discothèque ;
- Etablissement de nuit et de loisirs - Escape Game ;
- Etablissement de nuit et de loisirs - Espace aqua ludique ;
- Etablissement de nuit et de loisirs - Espace récréatif pour enfants ;
- Etablissement de nuit et de loisirs - Laser game ;
- Etablissement de nuit et de loisirs - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Espace aqua ludique » :
 - Le ratio surfacique des bassins intérieurs **%Sbassin_int** (%), correspondant à la surface d'eau des bassins intérieurs rapportée à la surface de plancher de la sous-catégorie.
 - Le ratio surfacique des bassins extérieurs non chauffés **%Sbassin_ext_nc** (%), correspondant à la surface d'eau des bassins extérieurs non chauffés rapportée à la surface de plancher de la sous-catégorie. Un bassin est considéré comme extérieur lorsqu'il ne dispose pas d'une structure permettant d'assurer le clos et le couvert du bassin et d'un espace de circulation autour de celui-ci.
 - Le ratio surfacique des bassins extérieurs chauffés **%Sbassin_ext_ch** (%), correspondant à la surface d'eau des bassins extérieurs chauffés rapportée à la surface de plancher de la sous-catégorie. Un bassin est considéré comme extérieur lorsqu'il ne dispose pas d'une structure permettant d'assurer le clos et le couvert du bassin et d'un espace de circulation autour de celui-ci. Un bassin extérieur est considéré comme chauffé lorsque sa température de consigne cible est supérieure à 20°C.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Etablissement de nuit et de loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon			18 70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1- (Part_USE_variable)) x 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon]												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement de nuit et de loisirs - Académie de billard" »

(NAF : Section R - Activités de clubs de sports- code 93.12Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62						
Composante USE				USE étalon = 32 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 640
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3640 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement de nuit et de loisirs - Bowling" »

(NAF : Section R - Activités de clubs de sports- code 93.12Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62						
Composante USE				USE étalon = 37 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 096		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 096
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 5 096 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 14 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement de nuit et de loisirs - Casino" »

(NAF : Section R - Jeux de hasard et d'argent - code 92.00Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	132	144	139	126	132	132	138	132	153	172	177	97	178	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	149	161	148		144	136	143	130	102	124				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		178	166			150	149	135				93		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		202	187			171	167	151				145		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			201			184	177	162						
Composante USE				USE étalon = 214 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							6 188		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				6 188
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 6 188 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 17 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement de nuit et de loisirs - Discothèque" »
(NAF : Section R - Autres activités récréatives et de loisirs - code 93.29Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	56	54	48	51	53	57	54	70	79	81	43	82	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	62	59		56	54	57	53	45	56				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		69	63			57	59	53				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		80	72			65	65	57				47		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			78			71	68	62						
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1 092	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1 092	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1 092 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 3 jours ouvrés x 7 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement de nuit et de loisirs - Escape Game" »
(NAF : Section R - Activités de clubs de sports- code 93.12Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62						
Composante USE				USE étalon = 37 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 096		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			5 096	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 5 096 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 14 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement de nuit et de loisirs - Espace aqua ludique" »
(NAF : Section R - Autres services récréatifs et de loisirs- code 93.29Z)

Composante CVC - en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	282	252	234	298	258	201	250	162	103	104	119	101	105
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	431	381	390		382	327	381	291	100	100			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		511	515			481	541	452				119	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		683	682			627	715	632				140	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			768			745	803	726					
Composante USE	USE étalon = 267 kWh/m²/an								Part_USE_variable= 0,97				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2920		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			2920	
									Variation de consommation selon l'amplitude horaire des bassins intérieurs (kWh/m²/an/h_ouvrée) Variation_amplitude_int			0,040	
									Taux de variation de consommation pour 1000 heure de variation d'amplitude horaire des bassins extérieurs chauffés (/1000 h) Taux_variation_amplitude_ext_ch			0,35	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique des bassins intérieurs (%) %Sbassin_int Ratio surfacique des bassins extérieurs non chauffés (%) %Sbassin_ext_nc Ratio surfacique des bassins extérieurs chauffés (%) %Sbassin_ext_ch						33 0 0		Ratio surfacique des bassins intérieurs étalon (%) %Sbassin_int _{étalon} Variation de consommation selon le ratio surfacique des bassins intérieurs (kWh/m²/an/%) Variation_%Sbassin_int			33 2,3	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) x (Part_USE_variable x (%Sbassin_int + (%Sbassin_ext_nc + %Sbassin_ext_ch)/2) / %Sbassin_int _{étalon} + (1-Part_USE_variable)) + [(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) x Variation_amplitude_int + (%Sbassin_int - %Sbassin_int _{étalon}) x Variation_%Sbassin_int] + [1,3 x CVC x %Sbassin_ext_ch/100 x (1 + Taux_variation_amplitude_ext_ch x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/(2*1000))]												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 2 920 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 8h amplitude quotidienne.
%Sbassin_int, %Sbassin_ext_nc et %Sbassin_ext_ch correspondent à la surface d'eau des bassins (respectivement intérieurs, extérieurs non chauffés, et extérieurs chauffés, rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), et exprimée en pourcentage (%Sbassin_int varie entre 0 et 100). Un bassin est considéré comme extérieur lorsqu'il ne dispose pas d'une structure permettant d'assurer le clos et le couvert du bassin et d'un espace de circulation autour de celui-ci. Un bassin extérieur est considéré comme chauffé lorsque sa température de consigne cible est supérieure à 20°C.
La valeur 1,3 x CVC correspond à la consommation de chauffage de l'eau des bassins extérieurs, par m² de bassin extérieur chauffé.

« Sous-catégorie “Etablissement de nuit et de loisirs - Espace récréatif pour enfants” »

(NAF : Section R - Autres activités récréatives et de loisirs - code 93.29Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			83			74	69	62						
Composante USE				USE étalon = 12 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 120h ouvrées/an correspond à (38 semaines ouvrées [hors vacances scolaires] x 3 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne) + (14 semaines ouvrées [vacances scolaires] x 7 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne)

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Etablissement de nuit et de loisirs - Laser game” »

(NAF : Section R - Activités de clubs de sports- code 93.12Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62						
Composante USE				USE étalon = 37 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 096		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 096
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 5 096 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 14 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Etablissement de nuit et de loisirs - Valeur par défaut” »

(NAF : Section R - Activités de clubs de sports- code 93.12Z) (NAF : Section R - Jeux de hasard et d'argent - code 92.00Z) (NAF : Section R - Autres activités récréatives et de loisirs - code 93.29Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
	Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
	Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE					USE étalon = 12 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

35) Hébergement touristique de courte durée (auberge de jeunesse, centre-sportif, colonies de vacances, gîte d'étape et refuge de montagne)

I. Périmètre

Les activités d'hébergement touristique de courte durée concernent la section 2 de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 55 (55.20 Z - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée) à l'exception des résidences de tourisme et villages vacances. Ces derniers sont regroupés dans la catégorie « Résidence de tourisme et loisirs ».

La segmentation en sous-catégories des activités d'hébergement touristique de courte durée est déclinée de la façon suivante :

- Hébergement touristique de courte durée - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Hébergement touristique de courte durée - Sanitaires et zone de couchages ;
- Hébergement touristique de courte durée - Zone de restauration ;
- Hébergement touristique de courte durée - Cuisine ;
- Hébergement touristique de courte durée - Valeur par défaut.

En fonction de la situation, d'autres services secondaires peuvent être proposés dans les établissements d'hébergement touristique de courte durée et peuvent être sélectionnés en fonction de leur importance au niveau de l'établissement. Ces services secondaires sont notamment l'objet des sous-catégories suivantes, relevant d'autres catégories :

- Salle de loisirs : casino, billard, etc. (Cf. catégorie Etablissement de nuit et de loisirs)
- Soins de la personne : Coiffeur - Salon d'esthétique - Massage... (Cf. catégorie Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs (surface de vente < 800 m²))
- Espaces de coworking ou réunion (Cf. catégorie Bureaux - Service Public - Banque).

A noter que la zone de restauration correspond à une zone partagée jouxtant la cuisine partagée afin de manger les plats préparés ; si l'établissement propose un service de restauration, les surfaces associées doivent être renseignées selon la segmentation de la catégorie « Restauration ».

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrees** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) ». Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Pour les autres sous-catégories, des indices d'occupation mensuels sont utilisés comme indicateurs d'intensité d'usage temporel. Ces indices d'occupation mensuels permettent d'obtenir un objectif basé sur une valeur CVC « saisonnalisée » tenant compte des périodes d'ouverture, selon la formule de calcul ci-dessous :

$$CVC_{saisonnalis\acute{e}} = \left[Chauffage_{abs} * \left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ\ mois\ j} * DJ_{ch\ mois\ j}}{\sum_{j=1}^{12} DJ_{ch\ mois\ j}} \right) + Refroidissement_{abs} * \left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ\ mois\ j} * DJ_{fr\ mois\ j}}{\sum_{j=1}^{12} DJ_{fr\ mois\ j}} \right) + Ventilation_{abs} * \frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ\ mois\ j}}{12} \right]$$

Avec :

$$i_{occ\ mois\ j} : \text{indice d'occupation du mois } j ; \quad i_{occ\ mois\ j} = \frac{nb\ jours\ du\ mois\ j\ occup\ és}{nb\ jours\ du\ mois\ j}$$

$DJ_{ch\ mois\ j}$: Degrés-Jour chauffage du mois j

$DJ_{fr\ mois\ j}$: Degrés-Jour refroidissement du mois j

Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs} : Valeurs de consommation de bâtiments performants, respectivement de chauffage, de refroidissement, de ventilation, multipliée par CVC_{abs}

un ratio « $\frac{Chauffage_{abs} + Refroidissement_{abs} + Ventilation_{abs}}{CVC_{abs}}$ » - CVC_{abs} correspondant au dernier quartile des consommations CVC des mêmes bâtiments - (la valeur de ce ratio est généralement très proche de 1).

Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Hébergement touristique de courte durée - Sanitaires et zone de couchages » :
 - Le taux d'occupation **T_occ_chambre** (%), correspondant à la moyenne de la proportion des chambres occupées de l'établissement, sur l'intégralité de la période d'ouverture de l'établissement ;
 - La Surface de plancher par zone de couchage **SDP_par_chambre** (m²/chambre), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de chambres.

III. Valeurs absolues

Valeurs de Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs}, tels que définis au II. de la présente partie, selon les sous-catégories :

Valeurs de Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs} pour les sous-catégories « Hébergement touristique de courte durée - Sanitaires et zone de couchages », « Zone de restauration », « Cuisine » et « Valeur par défaut »

Chauffage _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques											Guyane	Réunion	Mayotte
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique				
Altitude < 400 m Référence 100 m	45	49	42	40	41	34	33	27	0	0		0		0
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	61	53		52	44	40	34	0	0				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		74	65			55	51	43					24	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		91	81			71	65	56					61	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			90			80	73	65						
Refroidissement _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques											Guyane	Réunion	Mayotte
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique				
Altitude < 400 m Référence 100 m	4	5	7	4	5	8	11	13	120	141		146	59	147
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	2	3	4		3	5	8	8	65	89				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		2	3			3	6	5					14	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		1	1			2	3	3					5	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			1			1	2	2						
Ventilation _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques											Guyane	Réunion	Mayotte
	H1a à H3								Guadeloupe	Martinique				
Toutes altitudes	15								15	15		15	15	15

Valeurs absolues :

« Sous-catégorie "Hébergement touristique de courte durée - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Hébergement touristique de courte durée - Sanitaires et zone de couchages" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	136	156	161	75	163		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	81	105					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				53			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				81			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82							
Composante USE		USE étalon = 35 kWh/m²/an							Part_USE_variable = 0,70						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj	Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1													
		Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m²/chambre) SDP_par_chambre						25		Surface de plancher étalon (m²/chambre) SDP_par_chambreétalon						25
	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres						65		Taux d'occupation (%) T_occ_chambresétalon						65
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σ _{j=1} ¹² i_occj / Σ _{j=1} ¹² i_occj étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ_chambres / T_occ_chambresétalon) x (SDP_par_chambreétalon / SDP_par_chambre) + (1-Part_USE_variable)] + [CVC saisonnalisé - CVC]														

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu.

La valeur de T_occ_chambres varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;
« CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Hébergement touristique de courte durée - Zone de restauration" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																							
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte											
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	136	156	161	75	163											
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	81	105														
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				53												
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				81												
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82																
Composante USE	USE étalon = 5 kWh/m²/an																							
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj	Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1										Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon	Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj étalon 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1											
		Pas de modulation surfacique																						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques																								
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σj=1 12 i_occj / Σj=1 12 i_occj étalon) + [CVC saisonnalisé - CVC]																							

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;
« CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Hébergement touristique de courte durée - Cuisine" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - **code 55.20Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																							
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloup e	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte											
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	136	156	161	75	163											
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	81	105														
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				53												
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				81												
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82																
Composante USE			USE étalon = 59 kWh/m²/an																					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj											Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon												
		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1												Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj étalon 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1										
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique																						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σ _{j=1} ¹² i_occj / Σ _{j=1} ¹² i_occj étalon) + [CVC saisonnalisé - CVC]																						

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Hébergement touristique de courte durée - Valeur par défaut" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - **code 55.20Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																								
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte												
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	109	125	129	60	130												
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	65	84															
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				43													
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				65													
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82																	
Composante USE	USE étalon = 20 kWh/m²/an																								
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon																
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj	Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1											Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon	Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj étalon 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																								
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x $(\sum_{j=1}^{12} i_{occj} / \sum_{j=1}^{12} i_{occj \text{ étalon}})$ + [CVC saisonnalisé - CVC]																								

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

36) Hôtellerie

I. Périmètre

Les activités d'hôtellerie concernent tous les secteurs d'activités de la section I de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 55 (55.10 Z - Hôtels et hébergement similaire).

La segmentation en sous-catégories des activités d'hôtellerie s'appuie sur la classification hôtelière de 1 à 5 étoiles de la façon suivante :

- Hôtel - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Hôtel 1 étoile et non classé - Chambres et services
- Hôtel 2 étoiles - Chambres et services
- Hôtel 3 étoiles - Chambres et services
- Hôtel 4 étoiles - Chambres et services
- Hôtel 5 étoiles et plus - Chambres et services
- Hôtel - Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires associés)
- Hôtel - Salle de sport de pratique individuelle (Machines cardio et musculation)
- Hôtel - Sauna et Hammam
- Hôtel - Valeur par défaut.

La grande majorité des hôtels externalisent l'activité blanchisserie. Dans la mesure où certains hôtels auraient conservé cette activité, ils pourront sélectionner les sous-catégories correspondantes de la catégorie « Commerce et services de détail - Equipement de la personne et loisirs » et de la sous-catégorie « Laverie automatique » ou « Services Pressing » selon la nature du service.

En fonction de la situation, d'autres services secondaires peuvent être proposés dans les hôtels et peuvent être sélectionnés en fonction de leur importance au niveau de l'établissement. Ces services secondaires font notamment l'objet des sous-catégories suivantes :

- Salle restauration, bar (Cf. catégorie Restauration - Débit de boisson)
- Salle de loisirs : casino, billard, etc. (Cf. catégorie Etablissement de nuit et de loisirs)
- Soins de la personne : Coiffeur - Salon d'esthétique - Massage... (Cf. catégorie Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs (surface de vente < 800 m²))
- Espaces de coworking ou réunion (Cf. catégorie Bureaux - Service Public - Banque).

Toutefois, pour la restauration, il est possible de l'inclure dans les sous-catégories Hôtel 1 étoile et non classé à 5 étoiles, en renseignant un nombre de repas servis (hors petit-déjeuner).

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires associés) » et « Sauna et Hammam ». Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Pour les autres sous-catégories, des indices d'occupation mensuels sont utilisés comme indicateurs d'intensité d'usage temporel. Ces indices d'occupation mensuels permettent d'obtenir un objectif basé sur une valeur CVC « saisonnalisée » tenant compte des périodes d'ouverture, selon la formule de calcul ci-dessous :

$$CVC_{saisonnalis} = \left[\text{Chauffage}_{abs} * \left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ \text{ mois } j} * DJ_{ch \text{ mois } j}}{\sum_{j=1}^{12} DJ_{ch \text{ mois } j}} \right) + \text{Refroidissement}_{abs} * \left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ \text{ mois } j} * DJ_{fr \text{ mois } j}}{\sum_{j=1}^{12} DJ_{fr \text{ mois } j}} \right) + \text{Ventilation}_{abs} * \frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ \text{ mois } j}}{12} \right]$$

Avec :

$$i_{occ \text{ mois } j} : \text{indice d'occupation du mois } j : i_{occ \text{ mois } j} = \frac{nb \text{ jours du mois } j \text{ occupés}}{nb \text{ jours du mois } j}$$

$DJ_{ch \text{ mois } j}$: Degrés-Jour chauffage du mois j

$DJ_{fr \text{ mois } j}$: Degrés-Jour refroidissement du mois j

Chauffage_{abs} , $\text{Refroidissement}_{abs}$ et Ventilation_{abs} : Valeurs de consommation de bâtiments performants, respectivement de chauffage, de refroidissement, de ventilation, multipliée par CVC_{abs}

un ratio « $\frac{\text{Chauffage}_{abs} + \text{Refroidissement}_{abs} + \text{Ventilation}_{abs}}{CVC_{abs}}$ » - CVC_{abs} correspondant au dernier quartile des consommations CVC des mêmes bâtiments - (la valeur de ce ratio est généralement très proche de 1).

Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Hôtels 1 étoile et non classé à 5 étoiles » :
 - Le taux d'occupation **T_occ_chambres** (%), correspondant à la moyenne de la proportion des chambres occupées de l'hôtel, sur l'intégralité de la période d'ouverture de l'établissement.
 - Le nombre de couverts par an **Nb_couverts** (), correspondant au nombre de repas réellement servis dans l'année par le restaurant de l'hôtel (hors petit-déjeuner)
 - La Surface de Plancher par chambre **SDP_par_chambre** (m²/chambre), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de chambres.
- Pour la sous-catégorie « Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires associés) » :
 - Le ratio surfacique des bassins intérieurs **%Sbassin_int** (m²), correspondant à la surface d'eau des bassins intérieurs rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage (valeur entre 0 et 100)
 - Le ratio surfacique des bassins extérieurs non chauffés **%Sbassin_ext_nc** (m²), correspondant à la surface d'eau des bassins extérieurs non chauffés rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage.
 - Le ratio surfacique des bassins extérieurs chauffés **%Sbassin_ext_ch** (en m²), correspondant à la surface d'eau des bassins extérieurs chauffés rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage.

III. Valeurs absolues

Valeurs de Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs}, tels que définis au II. de la présente partie, selon les sous-catégories :

Valeurs de Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs}, pour les sous-catégories Hôtel 1 étoile et non classé à 5 étoiles - Chambres et services et « Hôtel - Valeur par défaut »

Zones Climatiques														
Chauffage_{abs} en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	45	49	42	40	41	34	33	27	0	0	0	0	0	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	61	53		52	44	40	34	0	0				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		74	65			55	51	43				24		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		91	81			71	65	56				61		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			90			80	73	65						
Zones Climatiques														
Refroidissement_{abs} en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	4	5	7	4	5	8	11	13	120	141	146	59	147	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	2	3	4		3	5	8	8	65	89				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		2	3			3	6	5				14		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		1	1			2	3	3				5		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			1			1	2	2						
Zones Climatiques														
Ventilation_{abs} en kWh/m²/an	H1a à H3								Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Toutes altitudes	15								15	15	15	15	15	

Valeurs de Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs} pour la sous-catégorie « Hôtel - Salle de sport de pratique individuelle (Machines cardio et musculation) »

Valeurs de chauffage _{abs} et refroidissement _{abs} pour la sous-catégorie « Hiver » dans le sport de pratique maritime (proximité littorale et insularité) :														
Chauffage _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	57	50	47	48	41	40	32	0	0	0	0	0	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	65	70	62		61	52	49	41	0	0				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		84	74			65	60	51				24		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		104	92			80	74	65				61		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			103			91	83	74						
Refroidissement _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	0	0	0	0	0	0	0	0	30	35	36	15	36	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	0	0	0		0	0	0	0	16	22				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		0	0			0	0	0				3		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		0	0			0	0	0				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			0			0	0	0						
Ventilation _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a à H3								Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Toutes altitudes	14								14	14	14	14	14	

Valeurs absolues :

« Sous-catégorie "Hôtel - Administration et bureaux (Bureaux Standards) " »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Hôtel 1 étoile et non classé - Chambres et services" »

(NAF : Section I - Hôtels et hébergement similaire Activités de service administratif et de soutien - code 55.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	136	156	161	75	163			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	81	105						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				53				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				81				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82								
Composante USE			USE étalon = 63 kWh/m²/an						Part_USE_variable = 0,80							
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) <i>i_occj</i>		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12													
			<i>i_occj</i> 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1													
			<i>i_occj</i> étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre							17	Surface de plancher étalon (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre _{étalon}							17
	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres							65	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres _{étalon}							65
	Nombre de couverts (couverts/an) Nb_couverts							0	Energie par couvert (kWh/couvert) Energie_couvert							0,7
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	$USE_{modulé} \text{ (kWh/m}^2\text{/an)} = USE_{étalon} \times \left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occj}}{\sum_{j=1}^{12} i_{occj_{étalon}}} \right) \times [Part_USE_variable \times (T_{occ_chambres} / T_{occ_chambres_{étalon}}) \times (SDP_par_chambre_{étalon} / SDP_par_chambre) + (1 - Part_USE_variable)] + Nb_couverts \times Energie_{couvert} / Surface + [CVC_{saisonialisé} - CVC]$															

Nota : i_occ_j est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occ_j étalon correspondent à un fonctionnement continu.

La valeur de T_occ_chambres varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;

« CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

Nb_couverts x Energie_{couvert} / Surface correspond à la prise en compte de l'activité de restauration de l'hôtel, le cas échéant.

« Sous-catégorie "Hôtel 2 étoiles - Chambres et services" »

(NAF : Section I - Hôtels et hébergement similaire Activités de service administratif et de soutien - **code 55.102**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																									
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloup e	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte													
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	136	156	161	75	163													
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	81	105																
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				53														
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				81														
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82																		
Composante USE			USE étalon = 59 kWh/m²/an						Part_USE_variable = 0,79																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon																	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj												Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon													
		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1												Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj étalon 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1												
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre							19	Surface de plancher étalon (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre étalon							19										
	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres							65	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres étalon							65										
	Nombre de couverts (couverts/an) Nb_couverts							0	Energie par couvert (kWh/couvert) Energie couvert							0,7										
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x $\left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ_j}}{\sum_{j=1}^{12} i_{occ_j} \text{étalon}}\right)$ x [Part_USE_variable x (T_occ_chambres / T_occ_chambresétalon) x (SDP_par_chambreétalon / SDP_par_chambre) + (1-Part_USE_variable)] + Nb_couverts x Energiecouvert/Surface + [CVC saisonnalisé - CVC]																									

Nota : i_occ_j est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occ_j étalon correspondent à un fonctionnement continu.

La valeur de **T_occ_chambres** varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

Nb_couverts x Energie_{couvert}/Surface correspond à la prise en compte de l'activité de restauration de l'hôtel, le cas échéant.

« Sous-catégorie "Hôtel 3 étoiles - Chambres et services" »

(NAF : Section I - Hôtels et hébergement similaire Activités de service administratif et de soutien - **code 55.102**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																									
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloup e	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte													
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	136	156	161	75	163													
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	81	105																
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				53														
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				81														
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82																		
Composante USE			USE étalon = 69 kWh/m²/an						Part_USE_variable = 0,82																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon																	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occ_j												Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occ_j étalon													
		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12												Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12												
		i_occ_j 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1												i_occ_j étalon 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1												
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre							31		Surface de plancher étalon (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre étalon							31									
	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres							65		Taux d'occupation (%) T_occ_chambres étalon							65									
	Nombre de couverts (couverts/an) Nb_couverts							0		Energie par couvert (kWh/couvert) Energie couvert							0,9									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x $\left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ_j}}{\sum_{j=1}^{12} i_{occ_j \text{ étalon}}} \right) \times [\text{Part_USE_variable} \times (\text{T_occ_chambres} / \text{T_occ_chambres}_{\text{étalon}}) \times (\text{SDP_par_chambre}_{\text{étalon}} / \text{SDP_par_chambre}) + (1 - \text{Part_USE_variable})] + \text{Nb_couverts} \times \text{Energie}_{\text{couvert}} / \text{Surface} + [\text{CVC saisonnalisé} - \text{CVC}]$																									

Nota : i_occ_j est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occ_j étalon correspondent à un fonctionnement continu.

La valeur de **T_occ_chambres** varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

Nb_couverts x Energie_{couvert}/Surface correspond à la prise en compte de l'activité de restauration de l'hôtel, le cas échéant.

« Sous-catégorie "Hôtel 4 étoiles - Chambres et services" »

(NAF : Section I - Hôtels et hébergement similaire Activités de service administratif et de soutien - **code 55.102**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	136	156	161	75	163	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	81	105				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				53		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				81		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82						
Composante USE			USE étalon = 61 kWh/m²/an						Part_USE_variable = 0,79					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12										Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon	
			i_occj 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1											
			i_occj étalon 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre							46	Surface de plancher étalon (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre étalon					46
	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres							65	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres étalon					65
	Nombre de couverts (couverts/an) Nb_couverts							0	Energie par couvert (kWh/couvert) Energie couvert					1,2
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σ i_occj / Σ i_occj étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ_chambres / T_occ_chambresétalon) x (SDP_par_chambreétalon / SDP_par_chambre) + (1-Part_USE_variable)] + Nb_couverts x Energiecouvert / Surface + [CVC saisonnalisé - CVC]													

Nota : i_occ_j est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occ_jétalon correspondent à un fonctionnement continu.

La valeur de **T_occ_chambres** varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

Nb_couverts x Energie_{couvert}/Surface correspond à la prise en compte de l'activité de restauration de l'hôtel, le cas échéant.

« Sous-catégorie "Hôtel 5 étoiles et plus - Chambres et services" »

(NAF : Section I - Hôtels et hébergement similaire Activités de service administratif et de soutien - **code 55.102**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	136	156	161	75	163		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	81	105					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				53			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				81			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82							
Composante USE			USE étalon = 52 kWh/m²/an						Part_USE_variable = 0,76						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12										Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon		
			i_occj 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1												
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre							81	Surface de plancher étalon (m² chambre et services/chambre) SDP_par_chambre étalon						81
	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres							65	Taux d'occupation (%) T_occ_chambres étalon						65
	Nombre de couverts (couverts/an) Nb_couverts							0	Energie par couvert (kWh/couvert) Energie couvert						1,3
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σ<i>i_occj</i> / Σ<i>i_occj</i>étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ_chambres / T_occ_chambres étalon) x (SDP_par_chambre étalon / SDP_par_chambre) + (1-Part_USE_variable)] + Nb_couverts x Energiecouvert/Surface + [CVC saisonnalisé - CVC]														

Nota : i_occ_j est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occ_jétalon correspondent à un fonctionnement continu.

La valeur de **T_occ_chambres** varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

Nb_couverts x Energie_{couvert}/Surface correspond à la prise en compte de l'activité de restauration de l'hôtel, le cas échéant.

« Sous-catégorie "Hôtel - Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires associés)" »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs - code 93.1)

Composante CVC - bassins intérieurs en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	282	252	234	298	258	201	250	162	103	104	119	101	105
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	431	381	390		382	327	381	291	100	100			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		511	515			481	541	452				119	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		683	682			627	715	632				140	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			768			745	803	726					
Composante USE		USE étalon = 186 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,96				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					2900
								Variation de consommation selon l'amplitude horaire des bassins intérieurs (kWh/m²/an/h ouvrée) Variation_amplitude_int					0,040
								Taux de variation de consommation pour 1000 heure de variation d'amplitude horaire des bassins extérieurs chauffés (/1000 h) Taux_variation_amplitude_ext_ch					0,35
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique des bassins intérieurs (%) %Sbassin_int						33	Ratio surfacique des bassins intérieurs étalon (%) %Sbassin_int _{étalon}					33
	Ratio surfacique des bassins extérieurs non chauffés (%) %Sbassin_ext_nc						0	Variation de consommation selon le ratio surfacique des bassins intérieurs (kWh/m²/an/%) Variation_%Sbassin_int					2,3
	Ratio surfacique des bassins extérieurs chauffés (%) %Sbassin_ext_ch						0						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x (Part_USE_variable x (%Sbassin_int + (%Sbassin_ext_nc + %Sbassin_ext_ch)/2) / %Sbassin_int _{étalon} + (1-Part_USE_variable))] + [(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) x Variation_amplitude_int + (%Sbassin_int - %Sbassin_int _{étalon}) x Variation_%Sbassin_int] + [1,3 x CVC x %Sbassin_ext_ch / 100 x (1 + Taux_variation_amplitude_ext_ch x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / (2*1000))]												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 900 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 8h amplitude quotidienne.

%Sbassin_int, **%Sbassin_ext_nc** et **%Sbassin_ext_ch** correspondent à la surface d'eau des bassins (respectivement intérieurs, extérieurs non chauffés, et extérieurs chauffés), rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), et exprimée en pourcentage (%Sbassin_int varie entre 0 et 100). Un bassin est considéré comme extérieur lorsqu'il ne dispose pas d'une structure permettant d'assurer le clos et le couvert du bassin et d'un espace de circulation autour de celui-ci. Un bassin extérieur est considéré comme chauffé lorsque sa température de consigne cible est supérieure à 20°C.

La valeur 1,3 x CVC correspond à la consommation de chauffage de l'eau des bassins extérieurs, par m² de bassin extérieur chauffé.

« Sous-catégorie "Hôtel - Salle de sport de pratique individuelle (Machines cardio et musculation)" »

(NAF : Section I - Hôtels et hébergement similaire Activités de service administratif et de soutien - code 55.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																									
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte													
Altitude < 400 m Référence 100 m	69	74	67	63	65	58	57	49	45	50	51	30	52													
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	83	88	79		78	69	66	57	31	37																
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		103	92			82	77	68				43														
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		124	111			99	92	83				78														
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			123			110	102	92																		
Composante USE			USE étalon = 40 kWh/m²/an																							
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon																	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj												Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques			Pas de modulation surfacique																							
Formule de modulation en fonction du volume d'activité			USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x ($\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occj}}{\sum_{j=1}^{12} i_{occj\text{étalon}}}$) + [CVC saisonnalisé - CVC]																							

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5475 h ouvrées par an correspond à 365 jours x 15 h d'amplitude quotidienne.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;

« CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Hôtel - Sauna et Hammam" »

(NAF : Section I - Hôtels et hébergement similaire Activités de service administratif et de soutien - code 55.10Z)

Composante USE		USE étalon = 185 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées		2 190	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon2 190	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2190 h ouvrées par an correspond à 365 jours x 6 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie "Hôtel - Valeur par défaut" »

(NAF : Section I - Hôtels et hébergement similaire Activités de service administratif et de soutien - **code 55.10Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																						
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte										
Altitude < 400 m Référence 100 m	64	69	63	59	61	57	58	54	109	125	129	60	130										
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	74	79	73		70	64	63	56	65	84													
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		91	83			74	72	63				43											
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		107	97			87	83	74				65											
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			106			96	90	82															
Composante USE				USE étalon = 51 kWh/m²/an																			
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj	Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1										Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon	Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj étalon 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1									
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique																					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σ i_occj / Σ i_occj étalon) + [CVC saisonnalisé - CVC]																					

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau

37) Imprimerie et reprographie

I. Périmètre

Les activités d'imprimerie et de reprographie concernent tous les secteurs d'activités de la section C de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 18 (18.1 - Imprimerie et services annexes).

La segmentation des activités d'imprimerie et de reprographie est déclinée de la façon suivante :

- Imprimerie et reprographie - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Imprimerie et reprographie - Atelier d'imprimerie offset ;
- Imprimerie et reprographie - Atelier d'imprimerie numérique ;
- Imprimerie et reprographie - Local de stockage de matières premières et de produits finis ;
- Imprimerie et reprographie - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Atelier d'imprimerie numérique » et « Atelier d'imprimerie offset » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Imprimerie et reprographie - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Imprimerie et reprographie - Atelier d'imprimerie offset" »

(NAF : Section C - Imprimerie et services annexes - code 18.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 119 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,83				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							99	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				99
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variablex (DEréelle / DEétalon)+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb h ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb h ouvrées - Nb h ouvréesétalon) / Nb h ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “ Imprimerie et reprographie - Atelier d'imprimerie numérique” »

(NAF : Section C - Imprimerie et services annexes - **code 18.1**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,44					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							16		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				16
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variablex (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “ Imprimerie et reprographie - Local de stockage de matières premières et de produits finis” »

(NAF : Section C - Imprimerie et services annexes - **code 18.1**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52						
Composante USE				USE étalon = 5 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “ Imprimerie et reprographie - Valeur par défaut” »

(NAF : Section C - Imprimerie et services annexes - **code 18.1**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 25 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

38) Justice - Tribunal

I. Périmètre

Les activités relatives à la justice sont des services de prérogative publique, elles relèvent de la section O de la nomenclature NAF relative à l'administration publique et principalement de la sous-section 84.23 (Services de la justice) qui comprend les services d'administration de la justice (84.23.11) et les services d'administration pénitentiaire (84.23.12).

La segmentation des activités des Tribunal est déclinée de la façon suivante :

- Tribunal - Administration et bureaux (bureaux standards) ;
- Tribunal - Salle des pas perdus ;
- Tribunal - Salle d'audience ;
- Tribunal - Scellés avec contraintes hygrothermiques spécifiques ;
- Tribunal - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Salle d'audience » :
 - Le taux d'utilisation **T_util** (%), correspondant à la moyenne de la proportion des salles d'audiences utilisées, sur l'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Tribunal - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	86	99	93	86	75	84	95	60	71	81	83	41	84	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	102	116	107		92	96	99	66	44	56				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		135	122			113	102	81				42		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		188	173			164	149	126				74		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			200			176	161	138						
Composante USE				USE étalon = 59 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 380	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 380
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 80	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 380 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 13 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Tribunal - Salle des pas perdus" »

(NAF : Section O - services d'administration de la justice - Code 84.23.11)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	86	99	93	86	75	84	95	60	71	81	83	41	84	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	102	116	107		92	96	99	66	44	56				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		135	122			113	102	81				42		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		188	173			164	149	126				74		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			200			176	161	138						
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 380	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 380	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 380 h utilisation /an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 13 h amplitude quotidienne

« Sous-catégorie "Tribunal - Salle d'audience" »

(NAF : Section O - services d'administration de la justice - **Code 84.23.11**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	86	99	93	86	75	84	95	60	71	81	83	41	84
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	102	116	107		92	96	99	66	44	56			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		135	122			113	102	81				42	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		188	173			164	149	126				74	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			200			176	161	138					
Composante USE				USE étalon = 24 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,73				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 380	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 380
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Taux d'utilisation (%) T_util							50	Taux d'utilisation étalon (%) T_utilétalon				50
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_util / T_utilétalon) + (1- Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 380 h utilisation /an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 13 h amplitude quotidienne

La valeur de **T_util** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie "Tribunal - Scellés avec contraintes hygrothermiques spécifiques" »

(NAF : Section O - services d'administration de la justice - **Code 84.23.11**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	63	68	54	60	71	85	85	221	217	232	173	236
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	55	61	62		56	62	74	71	125	154			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	61			58	67	62				55	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	63			59	63	57				41	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			66			61	63	56					
Composante USE				USE étalon = 8 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels									Pas de modulation temporelle				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques									Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité									USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon				

Nota : Il n'y a pas de modulation temporelle, les établissements étant en fonctionnement permanent toute l'année.

« Sous-catégorie "Tribunal - Valeur par défaut" »

(NAF : Section O - services d'administration de la justice - **Code 84.23.11**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 23 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 380	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 380
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3380 h utilisation/an correspond à 52 semaines x 5 jours ouvrés x 13 heures amplitude quotidienne

39) Justice - Etablissement pénitentiaire

I. Périmètre

Les activités relatives à la justice sont des services de prérogative publique, elles relèvent de la section O de la nomenclature NAF relative à l'administration publique et principalement de la sous-section 84.23 (Services de la justice) qui comprend les services d'administration de la justice (84.23.11) et les services d'administration pénitentiaire (84.23.12).

La segmentation des activités des établissements pénitentiaires est déclinée de la façon suivante :

- Etablissement pénitentiaire - Zone de détention ;
- Etablissement pénitentiaire - Locaux hors zone de détention ;
- Etablissement pénitentiaire - Cuisine centrale de production ;
- Etablissement pénitentiaire - Blanchisserie ;
- Etablissement pénitentiaire - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel, pour les sous-catégories « Cuisine centrale de production » et « Blanchisserie » ; elle correspond, aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;

Il n'est pas prévu de modulation temporelle pour les sous-catégories « Zone de détention » et « Locaux hors zone de détention », l'exploitation étant nécessairement continue.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Zone de détention » :
 - La surface de zone de détention par cellule **Densité_cellules** (m²/ cellule), correspondant à la surface totale de la zone de détention rapportée au nombre de cellules.
- Pour la sous-catégorie « Cuisine centrale de production » :
 - Le nombre de couverts servis par jour, cuisinés sur place **Nb_couverts** (servis par jour), correspondant au nombre de détenus servis multiplié par le nombre de repas, avec le petit-déjeuner comptant pour moitié.
- Pour la sous-catégorie « Blanchisserie » :
 - Le nombre de détenus de l'établissement **Nb_détenus** (nombre détenus).

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Etablissement pénitentiaire - Zone de détention" »

(NAF : Section O - services d'administration pénitentiaire - Code 84.23.12)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	79	86	78	73	75	69	70	65	156	179	185	86	187
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	92	100	91		88	80	77	69	93	121			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		116	104			92	89	78				61	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		137	123			110	104	93				93	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			135			122	114	103					
Composante USE				USE étalon = 194 kWh/m ² /an					Part_USE_variable= 0,82				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateur d'intensité d'usage temporel	Pas de modulation temporelle												
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de détention par cellule (m ² / cellule) Densité_cellules							31	Surface de détention par cellule étalon (m ² / cellule) Densité_cellules _{étalon}				31
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Part_USE_variable x (Densité_cellules _{étalon} / Densité_cellules) + 1 - Part_USE_variable)												

Nota : Aucune modulation temporelle est proposée, les établissements étant en fonctionnement permanent toute l'année.

« Sous-catégorie "Etablissement pénitentiaire - Locaux hors zone de détention" »

(NAF : Section O - services d'administration pénitentiaire - Code 84.23.12)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	62	57	54	51	51	52	40	35	40	41	22	41
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	74	67		62	60	58	46	23	28			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		87	79			72	67	56				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		114	104			96	89	77				69	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			113			105	96	85					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateur d'intensité d'usage temporel	Pas de modulation temporelle												
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon												

Nota : Aucune modulation temporelle est proposée, les établissements étant en fonctionnement permanent toute l'année.

(NAF : Section O - services d'administration pénitentiaire - Code 84.23.12)

Nota : Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.
Nb_h_ouvrees Étalon à 3 650 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés x 10h amplitude quotidienne.
 Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.
 La formule de modulation n'est valable que jusqu'à 16 000 couverts servis par jour.

(NAF : Section O - services d'administration pénitentiaire - Code 84.23.12)

Nota : Il n'y a pas de modulation temporelle, les établissements étant en fonctionnement permanent toute l'année.
Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

(NAF : Section O - services d'administration pénitentiaire - Code 84.23.12)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	62	57	54	51	51	52	40	35	40	41	22	41	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	74	67		62	60	58	46	23	28				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		87	79			72	67	56				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		114	104			96	89	77				69		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			113			105	96	85						
Composante USE				USE étalon = 49 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon									Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Pas de modulation temporelle													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon													

40) Justice - Protection judiciaire de la Jeunesse

I. Périmètre

Les activités relatives à la justice sont des services de prérogative publique, elles relèvent de la section O de la nomenclature NAF relative à l'administration publique ainsi que de la section Q de la nomenclature NAF relative à la Santé humaine et action sociale. Plus précisément, elles relèvent de la sous-section 84.23 (Services de la justice) (qui comprend les services d'administration de la justice (section O - 84.23.11) et les services d'administration pénitentiaire (section O - 84.23.12)) ainsi que de la sous-section 87.90A (section Q - Hébergement social pour enfants en difficulté). Les établissements de protection judiciaire de la jeunesse rattachés aux services de la justice ou aux services médico-sociaux se référeront à la catégorie Protection judiciaire de la Jeunesse décrite ci-dessous.

La segmentation des établissements de Protection judiciaire de la jeunesse est déclinée de la façon suivante :

- Protection judiciaire de la Jeunesse - Administration et bureaux (bureaux standards) ;
- Protection judiciaire de la Jeunesse - Salle d'enseignement et activités ;
- Protection judiciaire de la Jeunesse - Hébergement des mineurs ;
- Protection judiciaire de la Jeunesse - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel pour la sous-catégorie « Salle d'enseignement et activités » ; elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux.

Il n'est pas prévu de modulation temporelle pour la sous-catégorie « Hébergement des mineurs », l'exploitation étant nécessairement continue.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Hébergement des mineurs » :
 - La surface par chambre **Surf_chambre** (m²/chambre), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie (incluant les circulations, les sanitaires etc.) rapportée au nombre de chambres.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Protection judiciaire de la Jeunesse - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

(NAP : Section N - Activités de service administratif et de soutien - Code 82.112)														
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Protection judiciaire de la Jeunesse - Salle d'enseignement et activités" »

(NAF : Section Q - Hébergement social pour enfants en difficulté - **Code 87.90**), (NAF : Section O - services de la justice - **Code 84.23**)

Zones Climatiques														
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	41	44	39	37	38	33	32	26	8	9	10	4	10	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	52	47		46	41	39	33	4	6				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	55			48	46	40				24		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		74	66			59	55	49				47		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			74			66	61	55						
Composante USE	USE étalon = 22 kWh/m²/an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 080	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 080	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 2080 h ouvrées/an correspond à 52 semaines x 5 jours x 8h d'amplitude quotidienne.

« Sous-catégorie "Protection judiciaire de la Jeunesse - Hébergement des mineurs" »

(NAF : Section Q - Hébergement social pour enfants en difficulté - **Code 87.90**), (NAF : Section O - services de la justice - **Code 84.23**)

Composante en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	72	78	71	66	68	63	64	59	136	156	161	75	163	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	84	91	83		80	73	70	63	81	105				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		105	95			84	81	71				53		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	112			101	95	85				81		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			124			111	104	94						
Composante USE					USE étalon = 84 kWh/m²/an				Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Pas de modulation temporelle													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par chambre (m²) Surf_chambre						17		Surface de plancher par chambre étalon (m²) Surf_chambre_étalon				17	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (Surf_chambre_étalon / Surf_chambre) + (1-Part_USE_variable)]													

« Sous-catégorie "Protection judiciaire de la Jeunesse - Valeur par défaut" »

(NAF : Section Q - Hébergement social pour enfants en difficulté - **Code 87.90**, (NAF : Section O - services de la justice - **Code 84.23**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	41	44	39	37	38	33	32	26	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	52	47		46	41	39	33	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	55			48	46	40				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		74	66			59	55	49				49	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			74			66	61	55					
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							2 080	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 080
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 2080 h ouvrées/an correspond à 52 semaines x 5 jours x 8h d'amplitude quotidienne.

41) Laboratoire (hors périmètre médical : étalonnage, suivi écologique...)

I. Périmètre

Les activités de laboratoire concernent les secteurs d'activités de la section M de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 71 (71.20.1 - Services de contrôle et analyses techniques).

La segmentation des activités de laboratoire est déclinée de la façon suivante :

- Laboratoire - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Laboratoire - Zone laboratoire ;
- Laboratoire - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone laboratoire » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Laboratoire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Laboratoire - Zone laboratoire" »

(NAF : Section M - Services de contrôle et analyses techniques - code 71.20.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	55	54	48	51	52	57	54	71	81	83	41	84
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	61	58		55	54	57	52	44	56			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		69	63			57	58	52				42	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		79	72			64	64	57				74	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			78			70	67	61					
Composante USE				USE étalon = 70 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,88				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							57	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				57
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “ Laboratoire - Valeur par défaut” »

(NAF : Section M - Services de contrôle et analyses techniques - **code 71.20.1**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	55	54	48	51	52	57	54	71	81	83	41	84	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	61	58		55	54	57	52	44	56				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		69	63			57	58	52				42		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		79	72			64	64	57				74		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			78			70	67	61						
Composante USE				USE étalon = 44 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

42) Logistique

I. Périmètre

Les activités de logistique concernent les secteurs d'activités de la section H de la nomenclature NAF et principalement les activités d'entreposage et de stockage la sous-section 52 (52.10A frigorifique et 52.10B non frigorifique).

Les activités de Commerce de gros de la section H de la nomenclature NAF et de la sous-section 46 peuvent être concernés.

Les activités de transports concernent les secteurs d'activités de la section H de la nomenclature NAF qui peuvent tous être concernés par les activités de logistique notamment au niveau des centres multimodaux. Peuvent ainsi être concernés les activités de transport terrestre de la sous-section 49 par voie ferrées (49.20Z) ou par voie routière (49.41A et 49.41B), ainsi que la sous-section 50 de transport par eau qui comprend les activités de transports maritimes et côtiers de fret (50.20Z) et de transports fluviaux de fret (50.40Z), et enfin de transports aériens de fret (51.21Z).

La segmentation des activités de logistique est déclinée de la façon suivante :

- Logistique - Administration et bureaux (bureaux standards) ;
- Logistique de froid négatif (référence -18 °C) ;
- Logistique ou messagerie température dirigée froid positif +1 à +8°C - produits frais (référence à +3°C) ;
- Logistique ou messagerie température dirigée +12 à +17°C - produits frais (référence à +15°C) ;
- Entrepôt à température ambiante (évolution libre entre +12°C et +26°C) ou avec maintien hors-gel pour les besoins du produit ;
- Entrepôt ou messagerie sans besoin de maintien en température du produit (avec ou sans maintien hors-gel des locaux) ;
- Logistique - valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel ; elle correspond aux heures de travail, ou aux heures de maintien en température concernant la logistique de froid négatif, et la logistique ou messagerie température dirigée - produits frais. Elle n'inclut pas l'amplitude horaire de gardiennage, le cas échéant.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Logistique de froid négatif (référence -18 °C) », « Logistique ou messagerie température dirigée froid positif +1 à +8°C - produits frais (référence à +3°C) » et « Logistique ou messagerie température dirigée +12 à +17°C - produits frais (référence à +15°C) » :
 - Le nombre d'ouvertures de porte par an **Nb_ouverture** (nombre d'ouverture), correspondant au nombre d'entrées ou de sorties de palette.
 - La température de consigne **Tcons** (°C).
 - La hauteur sous plafond **Hauteur** (m), correspondant à la hauteur moyenne entre le sol et le plafond.
- Pour les sous-catégories « Entrepôt à température ambiante (évolution libre entre +12°C et +26°C) ou avec maintien hors-gel pour les besoins du produit » et « Entrepôt ou messagerie sans besoin de maintien en température du produit (avec ou sans maintien hors-gel des locaux) » :
 - La hauteur sous plafond **Hauteur** (m), correspondant à la hauteur moyenne entre le sol et le plafond.
 - Le nombre de palettes chargées ou déchargées par m² et par an **Npalettes** (/m²/an).
 - Le ratio de surface de conditionnement à façon **Surf_cond** (%), correspondant à la surface de la zone de conditionnement à façon (à savoir la zone de conditionnement/déconditionnement des palettes et/ou cartons), rapportée à la surface de plancher de la sous-catégorie, exprimé en pourcentage (valeur entre 0 et 100).
 - La consommation annuelle réelle des équipements de process **Conso_process** (kWh/an) de la sous-catégorie, obtenues par sous comptage. Elles n'incluent donc pas les consommations de CVC, ECS et éclairage, ni les consommations d'autres zones fonctionnelles telles que les bureaux.
- Pour la sous-catégorie « Entrepôt à température ambiante (évolution libre entre +12°C et +26°C) ou avec maintien hors-gel pour les besoins du produit » :
 - La température de consigne de chauffage au poste de travail **Tcons** (°C), correspondant à la température de consigne de chauffage pour les travailleurs, définie (et justifiée en cas de contrôle) dans un accord entre l'employeur et l'ensemble des agents travaillant dans l'entrepôt. Si plusieurs températures de consigne de chauffage sont définies dans un tel accord, elle correspond à la moyenne des températures ainsi définies, pondérée de la surface des différentes zones auxquelles elles s'appliquent.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Logistique - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Logistique de froid négatif (référence -18°C)” »
(NAF : Section H - Entreposage et stockage - code 52.10A)

Absence de valeur CVC - Toute la consommation est considérée sur la valeur USE

Absence de valeur USE : Toute la consommation est considérée sur la valeur USE														
Composante USE en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	52,8	52,8	52,8	52,8	52,8	52,8	52,8	52,8	60	61	62	54	61	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52,8	52,8	52,8		52,8	52,8	52,8	52,8	57	58				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52,8	52,8			52,8	52,8	52,8				49		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		52,8	52,8			52,8	52,8	52,8				45		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52,8			52,8	52,8	52,8						
Composante USE				USE étalon = USE de la zone géographique										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							8760	Amplitude horaire étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}					8760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Hauteur sous plafond (m) Hauteur Température de consigne Tcons (°C) Nombre Ouverture de porte Nb_ouverture (ratio de 1,5 kWh par entrée ou sortie de palette)							1 - 18 0						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [((USE zone géographique x Hauteur) + (1,5 x Nb_ouverture) / Surface] x [1- 0,05 x (Tcons + 18)]] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées_{étalon})													

Nota : 8760 h correspond à une activité continue.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

L'indicateur d'intensité d'usage temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité.

L'incidence de la température est de 5 % par degré autour de -18°C

« Sous-catégorie “Logistique ou messagerie température dirigée froid positif +1 à +8°C - produits frais (référence à +3°C)” »

(NAF : Section H - Entreposage et stockage - code 52.10A)

Absence de valeur CVC - Toute la consommation est considérée sur la valeur USE

Composante USE en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	26,4	26,4	26,4	26,4	26,4	26,4	26,4	26,4	20	21	21	17	21
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	26,4	26,4	26,4		26,4	26,4	26,4	26,4	18	19			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		26,4	26,4			26,4	26,4	26,4				14	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		26,4	26,4			26,4	26,4	26,4				12	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			26,4			26,4	26,4	26,4					
Composante USE				USE étalon = USE de la zone géographique									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							8760	Amplitude horaire étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				8760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Hauteur sous plafond (m) Hauteur Température de consigne Tcons (°C) Nombre Ouverture de porte Nb_ouverture (ratio de 0,8 kWh par entrée ou sortie de palette)							1 +3 0					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [((USE zone géographique x Hauteur) + (0,8 x Nb_ouverture) / Surface] x [1- 0,037 x (Tcons - 3)] x (Nb_h_ouvrées /Nb_h_ouvrées _{étalon})												

Nota : 8760 h correspond à une activité continue.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

L'indicateur d'intensité d'usage temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité.

L'incidence de la température est de 3,7 % par degré autour de +3°C

« Sous-catégorie “Logistique ou messagerie température dirigée +12 à +17°C - produits frais (référence à +15°C)” »

(NAF : Section H - Entreposage et stockage - code 52.10A)

Absence de valeur CVC - Toute la consommation est considérée sur la valeur USE

Composante USE en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	10	10	10	10	10	10	10	10	8	8	8	6	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	10	10	10		10	10	10	10	6	7				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		10	10			10	10	10				3		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		10	10			10	10	10				2		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			10			10	10	10						
Composante USE				USE étalon = USE de la zone géographique										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							8760	Amplitude horaire étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					8760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Hauteur sous plafond (m) Hauteur Température de consigne Tcons (°C) Nombre Ouverture de porte Nb_ouverture (ratio de 0,3 kWh par entrée ou sortie de palette)							1 +15 0						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [(USE zone géographique x Hauteur) + (0,3 x Nb_ouverture) / Surface] x [1- 0,02 x (Tcons - 15)] x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})													

Nota : 8760 h correspond à une activité continue.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

L'indicateur d'intensité d'usage temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité.

L'incidence de la température est de 2 % par degré autour de +15°C.

« Sous-catégorie “Entrepôt à température ambiante (évolution libre entre +12°C et +26°C) ou avec maintien hors-gel pour les besoins du produit” »

(NAF : section H 52.10B)

Zones Géographiques													
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	21	21	22	16	16	14	18	10	6	7	6	3	7
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	30	31	31		25	22	25	16	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		43	41			32	35	24				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		62	57			48	49	37				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			69			59	60	46					
Composante USE		USE étalon = 8 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,6				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3744	Amplitude horaire étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de palettes chargées ou déchargées par m² et par an (/m²/an) Npalettes							165	Nombre de palettes chargées ou déchargées par m² et par an (/m²/an) Npalettesétalon			165	
	Consommation annuelle réelle des équipements de process (kWh/an) Conso_process							0	Température de consigne de chauffage au poste de travail étalon (°C) Tconsétalon			12	
	Température de consigne de chauffage au poste de travail (°C) Tcons							12	Variation en fonction de la Température de consigne au poste de travail étalon (kWh/m²/an/°C) Variation_Tcons			4,4	
	Hauteur sous plafond (m) Hauteur							9	Hauteur sous plafond étalon (m) Hauteurétalon			9	
	Ratio de surface de conditionnement à façon (%) Surf_cond							0	Variation en fonction de la hauteur sous plafond (%/m) Variation_HSP			5	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité									Variation en fonction du ratio de surface du conditionnement à façon (kWh/m²/an/ %) Variation_Surf_cond			0,6	
	Si Conso_process = 0 : USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon x (1- Surf_cond /100) x (Part_USE_variable x Npalettes/ Npalettesétalon + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)) + Surf_cond x Variation_Surf_cond x Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon] + CVC x [0,1 x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon + (Hauteur - Hauteurétalon) x Variation_HSP/100] + (Tcons- Tconsétalon) x Variation_Tcons Si Conso_process > 0 : USE modulé (kWh/m²/an) = Conso_process / Surface + USE étalon x (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + CVC x [0,1 x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon + (Hauteur - Hauteurétalon) x Variation_HSP/100] + (Tcons- Tconsétalon) x Variation_Tcons												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour les produits non conditionnés en palettes, la valeur **Npalettes** à déclarer est le volume chargé ou déchargé en m³ par m² de surface de plancher et par an divisé par 2,2

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

Tcons est compris entre 12 et 17°C ; si la température de consigne définie par l'accord est en-dehors de ces bornes, la borne la plus proche sera retenue.

Surf_cond varie entre 0 et 100

« Sous-catégorie "Entrepôt ou messagerie sans besoin de maintien en température du produit (avec ou sans maintien hors-gel des locaux)" »

(NAF : section H 52.10B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	1	1	1		1	1	1	1	1	1				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		2	2			1	2	1				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		3	3			2	2	2				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			3			3	3	2						
Composante USE				USE étalon = 1 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,63					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							380	Amplitude horaire étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				380	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de palettes chargées ou déchargées par m² et par an (/m²/an) Npalettes Consommation annuelle réelle des équipements de process (kWh/an) Conso_process Ratio de surface de conditionnement à façon (%) Surf_cond							17 0 0	Nombre de palettes chargées ou déchargées par m² et par an étalon (/m²/an) Npalettesétalon Variation en fonction du ratio de surface du conditionnement à façon (kWh/m²/an/ %) Variation_Surf_cond				17 0,06	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Conso_process = 0 : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1- Surf_cond/100) x [Part_USE_variable x Npalettes / Npalettesétalon + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + Surf_cond x Variation_Surf_cond x Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon Si Conso_process > 0 : USE modulé (kWh/m²/an) = Conso_process / Surface + USE étalon x [(1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)]													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 380 h ouvrées par an, correspond à 38 semaines x 2 jours ouvrés x 5 h d'amplitude quotidienne.

Pour les produits non conditionnés en palettes, la valeur Npalettes à déclarer est le volume chargé ou déchargé en m3 par m² de surface de plancher et par an divisé par 2,2. Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

Surf_cond varie entre 0 et 100

« Sous-catégorie “Logistique - Valeur par défaut” »

(NAF : section H 52.10B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	1	1	1		1	1	1	1	1	1				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		2	2			1	2	1				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		3	3			2	2	2				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			3			3	3	2						
Composante USE				USE étalon 0 kWh/m²/an =										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Pas de modulation temporelle													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon													

43) Parc d'attraction et parc à thème

I. Périmètre

Les activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes concernent les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement de la sous-catégorie 93 (93.21Z - Services des parcs d'attraction et parcs à thème).

Les activités de terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g. activités d'hôtellerie, la restauration, les salles de spectacle, les Commerce, etc.) qui relèvent d'autres catégories.

La segmentation des activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes est déclinée de la façon suivante :

- Parcs d'attraction et parc à thème - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Parc d'attraction et parc à thème - Attraction bâtiment clos ;
- Parc d'attraction et parc à thème - Attraction bâtiment semi-ouvert ;
- Parc d'attraction et parc à thème - Zone technique et Atelier de maintenance ;
- Parc d'attraction et parc à thème - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Attraction bâtiment clos », « Attraction bâtiment semi-ouvert » et « Zone technique et Atelier de maintenance » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation. Pour les sous-catégories « attraction bâtiment clos » et « attraction bâtiment semi-ouvert », celle-ci est la consommation annuelle réelle des équipements d'attractions (kWh/an), obtenues par sous comptage, incluant les consommations d'éclairage, rapportée à la surface de plancher du bâtiment.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Parc d'attraction et parc à thème - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Parc d'attraction et parc à thème - Attraction bâtiment clos" »

(NAF : Section R - Services des parcs d'attraction et parcs à thème - code 93.21Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	69	75	73	65	69	71	77	73	94	107	109	58	111	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	77	83	79		75	73	77	71	61	76				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		93	85			77	79	71				46		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		108	97			87	87	77				63		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			105			95	91	83						
Composante USE				USE étalon = 150 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 284	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					4 284
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							150	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon					150
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (DEréelle / DEétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 4284 h ouvrées/an correspond à 51 semaines ouvrées x 7 jours x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parc d’attraction et parc à thème - Attraction bâtiment semi-ouvert” »

(NAF : Section R - Services des parcs d'attraction et parcs à thème - code **93.21Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	23	23	23		23	23	23	23	23	23			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		23	23			23	23	23				23	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		23	23			23	23	23				23	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			23			23	23	23					
Composante USE				USE étalon = 150 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 284	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				4 284
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							150	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				150
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 4284 h ouvrées/an correspond à 51 semaines ouvrées x 7 jours x 12 h amplitude quotidienne

CVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à la l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parc d’attraction et parc à thème - Zone technique et Atelier de maintenance” »

(NAF : Section R - Services des parcs d'attraction et parcs à thème - code **93.21Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 62 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,51				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							32	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				32
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parc d’attraction et parc à thème - Valeur par défaut” »

(NAF : Section R - Services des parcs d'attraction et parcs à thème - code **93.21Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 284		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				4 284
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 4284 h ouvrées/an correspond à 51 semaines ouvrées x 7 jours x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

44) Parc d'expositions

I. Périmètre

Les activités des parcs d'expositions concernent les secteurs d'activités de la section L de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 68 (68.20B - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués).

La segmentation des activités des parcs d'expositions est déclinée de la façon suivante :

- Parcs d'exposition - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Parc d'expositions - Halle d'exposition ;
- Parc d'expositions - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Parc d'expositions - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Parc d'expositions - Halle d'exposition" »

(NAF : Section L - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués - code 68.20B)

Zones Géographiques														
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	10	10	10		10	10	10	10	10	10				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		10	10			10	10	10				10		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		10	10			10	10	10				10		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			10			10	10	10						
Composante USE	USE étalon = 31 kWh/m²/an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							936	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					936
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 936 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 2 jours ouvrés x 9 h amplitude quotidienne

CVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Parc d'expositions - Valeur par défaut" »

(NAF : Section L - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués - code 68.20B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	10	10	10		10	10	10	10	10	10			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		10	10			10	10	10				10	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		10	10			10	10	10				10	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			10			10	10	10					
Composante USE				USE étalon = 30 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							936	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				936
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 936 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 2 jours ouvrés x 9 h amplitude quotidienne

CVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

45) Palais des congrès

I. Périmètre

Les activités des palais des congrès concernent les secteurs d'activités de la section L de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 68 (68.20B - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués).

La segmentation des activités des palais des congrès est déclinée de la façon suivante :

- Palais des congrès - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Palais des congrès - Galerie marchande et zone d'expositions ;
- Palais des congrès - Salle de conférences ;
- Palais des congrès - Salle de spectacles ;
- Palais des congrès - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Galerie marchande et zone d'expositions » :
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.
- Pour la sous-catégorie « Palais des congrès - Salle de conférences » :
 - Le taux d'utilisation **T_util** (%), correspondant à la moyenne de la proportion des salles de conférences utilisées, sur l'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Palais des congrès - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Palais des congrès - Galerie marchande et zone d'expositions" »

(NAF : Section L - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués - code 68.20B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62					
Composante USE				USE étalon = 28 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de translations motorisées Trans						Pas de valeur étalon	Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Pm_Trans				1,3	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Trans est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + ((Trans / Surface - Trans _{étalon} / 9000) x Pm_Trans x Nb_h_ouvrées) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon} Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Palais des congrès - Salle de conférences" »

(NAF : Section L - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués - code 68.20B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 30 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Taux d'utilisation (%) T_util							100	Taux d'utilisation étalon (%) T_utilétalon				100
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x (T_util / T_utilétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Palais des congrès - Salle de spectacles" »

(NAF : Section L - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués - code 68.20B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	70	79	59	68	85	107	108	70	79	81	43	82	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	70	88	86	45	56				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			61	75	70				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			59	66	59				47		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	57						
Composante USE				USE étalon = 15 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Palais des congrès - Valeur par défaut" »

(NAF : Section L - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués - code 68.20B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 25 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

46) Résidence de tourisme et village ou club de vacances

I. Périmètre

Les activités de résidence de tourisme et loisirs concernent tous les secteurs d'activités de la section 2 de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 55 (55.20 Z - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée) à l'exception des auberges de jeunesse, centres sportifs, colonies de vacances, gîtes d'étape et refuges de montagne. Ces derniers sont regroupés dans la catégorie « Hébergement touristique de courte durée ».

Pour la présente catégorie, la distinction entre Résidence de tourisme et Village de vacances est faite selon les dispositions du code du tourisme (articles D. 321-1 et D. 325-1).

La segmentation des activités de résidences de tourisme et villages ou clubs de vacances est déclinée de la façon suivante :

- Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Résidence de tourisme, ERP, 1 étoile et non classée - Appartements et services (hors restauration)
- Résidence de tourisme, ERP, 2 étoiles - Appartements et services (hors restauration)
- Résidence de tourisme, ERP, 3 étoiles - Appartements et services (hors restauration)
- Résidence de tourisme, ERP, 4 étoiles - Appartements et services (hors restauration)
- Résidence de tourisme, ERP, 5 étoiles et plus - Appartements et services (hors restauration)
- Village ou club de vacances, ERP 1 étoile et non classé - Chambres et services (hors restauration)
- Village ou club de vacances, ERP, 2 étoiles - Chambres et services (hors restauration)
- Village ou club de vacances, ERP, 3 étoiles - Chambres et services (hors restauration)
- Village ou club de vacances, ERP, 4 étoiles - Chambres et services (hors restauration)
- Village ou club de vacances, ERP, 5 étoiles - Chambres et services (hors restauration)
- Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires associés)
- Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Salle de sport de pratique individuelle (Machines cardio et musculation)
- Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Sauna et Hammam
- Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Valeur par défaut

Point d'attention : certains villages vacances sont opérés par des gestionnaires qui agissent en qualité d'intermédiaire pour la gestion locative des unités d'hébergement. En ce cas, les unités d'hébergement ne sont pas classées comme établissement recevant du public (ERP), et leurs surfaces ne sont pas assujetties aux présentes dispositions (car considérées comme des logements, non tertiaires). Ces configurations sont exclues de la définition des valeurs absolues, et les gestionnaires/propriétaires de villages vacances opérant dans ce cadre sont invités à choisir les sous-catégories plus représentatives de leur activité pour les surfaces restantes assujetties (e.g., salle de sport, restauration, bureaux, etc.).

Certaines résidences de tourisme ou villages vacances proposent un service de petit-déjeuner en salle bien que cela ne soit pas la norme. Le service de petit-déjeuner n'est donc pas inclus dans les consommations considérées dans cette catégorie. Si besoin, se référer aux sous-catégories adéquates dans la catégorie « Restauration - Débit de boisson ».

La grande majorité des établissements externalisent l'activité blanchisserie. Dans la mesure où certains auraient conservé cette activité, ils pourront sélectionner les sous-catégories correspondantes de la catégorie « Commerce et services de détail - Equipement de la personne et loisirs » et de la sous-catégorie « Laverie automatique » ou « Services Pressing » selon la nature du service.

En fonction de la situation, d'autres services secondaires peuvent être proposés et peuvent être sélectionnés en fonction de leur importance au niveau de l'établissement. Ces services secondaires font notamment l'objet des sous-catégories suivantes :

- Salle restauration, bar (Cf. catégorie Restauration)
- Salle de loisirs : casino, billard, etc. (Cf. catégorie Etablissement de nuit et de loisirs)
- Soins de la personne : Coiffeur - Salon d'esthétique - Massage... (Cf. catégorie Commerce)
- Espaces de coworking ou réunion (Cf. catégorie Bureaux).

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrees** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel pour les sous-catégories catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires associés) » et « Sauna et Hammam ». Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Pour les autres sous-catégories, des indices d'occupation mensuels sont utilisés comme indicateurs d'intensité d'usage temporel. Ces indices d'occupation mensuels permettent d'obtenir un objectif basé sur une valeur CVC « saisonnalisée » tenant compte des périodes d'ouverture, selon la formule de calcul ci-dessous :

$$CVC_{saisonnalis} = \left[Chauffage_{abs} * \left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ\ mois\ j} * DJ_{ch\ mois\ j}}{\sum_{j=1}^{12} DJ_{ch\ mois\ j}} \right) + Refroidissement_{abs} * \left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ\ mois\ j} * DJ_{fr\ mois\ j}}{\sum_{j=1}^{12} DJ_{fr\ mois\ j}} \right) + Ventilation_{abs} * \frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occ\ mois\ j}}{12} \right]$$

Avec :

$$i_{occ\ mois\ j} = \frac{nb\ jours\ du\ mois\ j\ occup\ és}{nb\ jours\ du\ mois\ j}$$

$i_{occ\ mois\ j}$: indice d'occupation du mois j :

$DJ_{ch\ mois\ j}$: Degrés-Jour chauffage du mois j

$DJ_{fr\ mois\ j}$: Degrés-Jour refroidissement du mois j

Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs} : Valeurs de consommation de bâtiments performants, respectivement de chauffage, de refroidissement, de ventilation, multipliée par CVC_{abs}

un ratio « $\frac{Chauffage_{abs} + Refroidissement_{abs} + Ventilation_{abs}}{CVC_{abs}}$ » - CVC_{abs} correspondant au dernier quartile des consommations CVC des mêmes bâtiments - (la valeur de ce ratio est généralement très proche de 1).

Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ (%)**, correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Résidence de tourisme et Villages vacances », 1 étoile et non classé à 5 étoiles - appartements et services (hors restauration) :
 - Le taux d'occupation **T_occ_logements (%)**, correspondant à la moyenne, sur la plage d'ouverture de l'établissement, de la proportion des logements occupés.
 - La Surface de plancher par logement **SDP_par_logement** (m² logement et services /logement), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de logements.
- Pour la sous-catégorie « Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires associés) » :
 - Le ratio surfacique des bassins intérieurs **%Sbassin_int** (m²), correspondant à la surface d'eau des bassins intérieurs rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage (valeur entre 0 et 100)
 - Le ratio surfacique des bassins extérieurs non chauffés **%Sbassin_ext_nc** (m²), correspondant à la surface d'eau des bassins extérieurs non chauffés rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage.
 - Le ratio surfacique des bassins extérieurs chauffés **%Sbassin_ext_ch** (en m²), correspondant à la surface d'eau des bassins extérieurs chauffés rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage.

III. Valeurs absolues

Valeurs de Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs}, tels que définis au II. de la présente partie, selon les sous-catégories :

Valeurs de Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs} pour les sous-catégories Résidence de tourisme, 1 étoile et non classé à 5 étoiles - appartements et services (hors restauration)

Chauffage _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	45	49	42	40	41	34	33	27	0	0	0	0	0	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	61	53		52	44	40	34	0	0				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		74	65			55	51	43				24		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		91	81			71	65	56				61		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			90			80	73	65						
Refroidissement _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	4	5	7	4	5	8	11	13	120	141	146	59	147	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	2	3	4		3	5	8	8	65	89				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		2	3			3	6	5				14		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		1	1			2	3	3				5		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			1			1	2	2						
Ventilation _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a à H3								Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Toutes altitudes	15								15	15	15	15	15	

Valeurs de Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs} pour les sous-catégories Village ou club de vacances, 1 étoile et non classé à 5 étoiles - Chambres et services (hors restauration) et « Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Valeur par défaut »

Restauration) et « Residence de tourisme, village ou club de vacances, ERF - valeur par défaut »														
Chauffage _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	41	45	39	37	38	33	31	25	0	0	0	0	0	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	51	56	49		48	41	39	32	0	0				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	59			51	47	40				3		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		82	72			63	59	51				8		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			81			72	66	59						
Refroidissement _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	0	0	0	0	0	0	0	0	10	11	10	8	11	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	0	0	0		0	0	0	0	7	8				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		0	0			0	0	0				3		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		0	0			0	0	0				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			0			0	0	0						
Ventilation _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a à H3								Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Toutes altitudes	1								1	1	1	1	1	

Valeurs de Chauffage_{abs}, Refroidissement_{abs} et Ventilation_{abs} pour la sous-catégorie « Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Salle de sport de pratique individuelle (Machines cardio et musculation) »

Chauffage _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	57	50	47	48	41	40	32	0	0	0	0	0	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	65	70	62		61	52	49	41	0	0				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		84	74			65	60	51				24		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		104	92			80	74	65				61		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			103			91	83	74						
Refroidissement _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	0	0	0	0	0	0	0	0	30	35	36	15	36	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	0	0	0		0	0	0	0	16	22				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		0	0			0	0	0				3		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		0	0			0	0	0				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			0			0	0	0						
Ventilation _{abs} en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a à H3								Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Toutes altitudes	14								14	14	14	14	14	

Valeurs absolues :

« Sous-catégorie “Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Résidence de tourisme, ERP, 1 étoile et non classée - Appartements et services (hors restauration)” »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

(NAR - Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - Code 53.202)														
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	20	22	20	20	20	21	23	22	76	84	82	30	74	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	23	25	21		23	22	22	20	46	57				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		29	24			24	23	20				33		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		36	30			29	26	22				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			34			33	29	25						
Composante USE		USE étalon = 30 kWh/m²/an							Part_USE_variable = 0,78					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj0000,5111110,500						Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occjétalon		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occjétalon0000,5111110,500			
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement Taux d'occupation (%) T_occ_logements							25 65	Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logementétalon Taux d'occupation (%) T_occ_logementsétalon					25 65
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x ($\frac{\sum_{j=1}^{12} i_occ_j}{\sum_{j=1}^{12} i_occ_{j\text{étalon}}}$) x [Part_USE_variable x ($\frac{T_occ_logements}{T_occ_logements\text{étalon}}$) x ($\frac{SDP_par_logement\text{étalon}}{SDP_par_logement}$) + (1-Part_USE_variable)] + [CVC saisonnalisé - CVC]													

Nota : i_occ_j est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occ_j correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.

La valeur de T_occ_logements varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;

« CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Résidence de tourisme, ERP, 2 étoiles - Appartements et services (hors restauration)" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	20	22	20	20	20	21	23	22	76	84	82	30	74			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	23	25	21		23	22	22	20	46	57						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		29	24			24	23	20				33				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		36	30			29	26	22				59				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			34			33	29	25								
Composante USE		USE étalon = 31 kWh/m²/an							Part_USE_variable = 0,79							
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj			Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0					Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj_étalon			Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj_étalon 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement Taux d'occupation (%) T_occ_logements							29 65		Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logement_étalon Taux d'occupation (%) T_occ_logements_étalon					29 65	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σj=1 à 12 i_occj / Σj=1 à 12 i_occj_étalon) x [(Part_USE_variable x (T_occ_logements / T_occ_logements_étalon) x (SDP_par_logement_étalon / SDP_par_logement) + (1-Part_USE_variable))] + [CVC saisonnalisé - CVC]															

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.
La valeur de **T_occ_logements** varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;
« CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Résidence de tourisme, ERP, 3 étoiles - Appartements et services (hors restauration)" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																																																																	
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte																																																					
Altitude < 400 m Référence 100 m	20	22	20	20	20	21	23	22	76	84	82	30	74																																																					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	23	25	21		23	22	22	20	46	57																																																								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		29	24			24	23	20				33																																																						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		36	30			29	26	22				59																																																						
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			34			33	29	25																																																										
Composante USE	USE étalon = 32 kWh/m²/an								Part_USE_variable = 0,80																																																									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon																																																									
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj	<table border="1"> <tr><th>Mois</th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th></tr> <tr><td>i_occj</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0,5</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>0,5</td><td>0</td><td>0</td></tr> </table>							Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	i_occj	0	0	0	0,5	1	1	1	1	1	0,5	0	0	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon	<table border="1"> <tr><th>Mois</th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th></tr> <tr><td>i_occj étalon</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0,5</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>0,5</td><td>0</td><td>0</td></tr> </table>					Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	i_occj étalon	0	0	0	0,5	1	1	1	1	1	0,5	0	0
Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																																																						
i_occj	0	0	0	0,5	1	1	1	1	1	0,5	0	0																																																						
Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																																																						
i_occj étalon	0	0	0	0,5	1	1	1	1	1	0,5	0	0																																																						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement Taux d'occupation (%) T_occ_logements						36 65		Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logement_étalon Taux d'occupation (%) T_occ_logements_étalon					36 65																																																				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x $\left(\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occj}}{\sum_{j=1}^{12} i_{occj \text{ étalon}}} \right) \times [\text{Part_USE_variable} \times \left(\frac{T_occ_logements}{T_occ_logements_{\text{étalon}}} \right) \times \left(\frac{SDP_par_logement_{\text{étalon}}}{SDP_par_logement} \right) + (1 - \text{Part_USE_variable})] + [\text{CVC saisonnalisé} - \text{CVC}]$																																																																	

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.
La valeur de **T_occ_logements** varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;
« CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Résidence de tourisme, ERP, 4 étoiles - Appartements et services (hors restauration)" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Zones Climatiques																
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	20	22	20	20	20	21	23	22	76	84	82	30	74			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	23	25	21		23	22	22	20	46	57						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		29	24			24	23	20				33				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		36	30			29	26	22				59				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			34			33	29	25								
Composante USE	USE étalon = 37 kWh/m²/an								Part_USE_variable = 0,83							
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0						Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj étalon 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement						41		Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logement étalon						41	
	Taux d'occupation (%) T_occ_logements						65		Taux d'occupation (%) T_occ_logements étalon						65	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σ i_occj / Σ i_occj étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ_logements / T_occ_logements étalon) x (SDP_par_logement étalon / SDP_par_logement) + (1-Part_USE_variable)] + [CVC saisonnalisé - CVC]															

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.

La valeur de T_occ_logements varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Résidence de tourisme, ERP, 5 étoiles et plus - Appartements et services (hors restauration)" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Zones Climatiques																										
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte													
Altitude < 400 m Référence 100 m	20	22	20	20	20	21	23	22	76	84	82	30	74													
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	23	25	21		23	22	22	20	46	57																
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		29	24			24	23	20				33														
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		36	30			29	26	22				59														
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			34			33	29	25																		
Composante USE	USE étalon = 35 kWh/m²/an								Part_USE_variable = 0,82																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon																	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj												Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj_étalon													
		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12												Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12												
		i_occj 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0												i_occj_étalon 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0												
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement						48		Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logement_étalon						48											
	Taux d'occupation (%) T_occ_logements						65		Taux d'occupation (%) T_occ_logements_étalon						65											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σ i_occj / Σ i_occj_étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ_logements / T_occ_logements_étalon) x (SDP_par_logement_étalon / SDP_par_logement) + (1-Part_USE_variable)] + [CVC saisonnalisé - CVC]																									

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.

La valeur de T_occ_logements varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Village ou club de vacances, ERP, 1 étoile et non classé - Chambres et services (hors restauration)" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	9	10	6	9	8	7	5	3	6	7	6	5	7			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	14	14	10		12	10	7	5	5	5						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		19	14			14	11	8				4				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		26	21			20	15	12				6				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			25			24	19	16								
Composante USE	USE étalon = 16 kWh/m²/an								Part_USE_variable = 0,93							
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0										Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon			
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement							21	Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logementétalon							21
	Taux d'occupation (%) T_occ_logements							55	Taux d'occupation (%) T_occ_logementsétalon							55
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σ i_occj / Σ i_occj étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ_logements / T_occ_logementsétalon) + (1-Part_USE_variable)] + [CVC saisonnalisé - CVC]															

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.

La valeur de **T_occ_logements** varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;

« CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Village ou club de vacances, ERP, 2 étoiles - Chambres et services (hors restauration)" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Zones Climatiques																								
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte											
Altitude < 400 m Référence 100 m	9	10	6	9	8	7	5	3	6	7	6	5	7											
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	14	14	10		12	10	7	5	5	5														
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		19	14			14	11	8				4												
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		26	21			20	15	12				6												
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			25			24	19	16																
Composante USE	USE étalon = 17 kWh/m²/an								Part_USE_variable = 0,93															
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0										Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj étalon 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0									
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement							24		Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logement étalon							24							
	Taux d'occupation (%) T_occ_logements							55		Taux d'occupation (%) T_occ_logements étalon							55							
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σ i_occj / Σ i_occj étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ_logements / T_occ_logements étalon) + (1-Part USE variable)] + [CVC saisonnalisé - CVC]																							

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.

La valeur de **T_occ_logements** varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;

« CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Village ou club de vacances, ERP, 3 étoiles - Chambres et services (hors restauration)" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - **code 55.20Z**)

(N°4) : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - Code 55.20Z)																
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	9	10	6	9	8	7	5	3	6	7	6	5	7			
00 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	14	14	10		12	10	7	5	5	5						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		19	14			14	11	8				4				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		26	21			20	15	12				6				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			25			24	19	16								
Composante USE		USE étalon = 17 kWh/m²/an							Part_USE_variable = 0,93							
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0													
			Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj étalon 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement							28	Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logementétalon							28
	Taux d'occupation (%) T_occ_logements							55	Taux d'occupation (%) T_occ_logementsétalon							55
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	$USE_{modulé} (kWh/m^2/an) = USE_{étalon} \times (\sum_{j=1}^{12} i_{occj} / \sum_{j=1}^{12} i_{occj_{étalon}}) \times [Part_USE_variable \times (T_{occ_logements} / T_{occ_logements_{étalon}}) \times (SDP_par_logement_{étalon} / SDP_par_logement) + (1-Part_USE_variable)] + [CVC_{saisonnalis\acute{e}} - CVC]$															

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.

La valeur de T_occ_logements varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;

« CVC »est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie "Village ou club de vacances, ERP, 4 étoiles - Chambres et services (hors restauration)" »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - **code 55.20Z**)

Zones Climatiques																				
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte							
Altitude < 400 m Référence 100 m	9	10	6	9	8	7	5	3	6	7	6	5	7							
00 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	14	14	10		12	10	7	5	5	5										
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		19	14			14	11	8				4								
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		26	21			20	15	12				6								
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			25			24	19	16												
Composante USE	USE étalon = 22 kWh/m²/an								Part_USE_variable = 0,95											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj	Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 0 0 0 0 5 1 1 1 1 1 0 5 0 0																		
		(du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon																		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement					31					Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logementétalon					31				
	Taux d'occupation (%) T_occ_logements					55					Taux d'occupation (%) T_occ_logementsétalon					55				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité																				
USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Σj=112 i_occj / Σj=112 i_occj étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ_logements / T_occ_logementsétalon) x (SDP_par_logementétalon / SDP_par_logement) + (1-Part_USE_variable)] + [CVC saisonnalisé - CVC]																				

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.

La valeur de T_occ_logements varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ;

« CVC »est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie «Village ou club de vacances, ERP, 5 étoiles - Chambres et services (hors restauration)» »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Zones Climatiques													
Composante CVC en kWh/m²/an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	9	10	6	9	8	7	5	3	6	7	6	5	7
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	14	14	10		12	10	7	5	5	5			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		19	14			14	11	8				4	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		26	21			20	15	12				6	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			25			24	19	16					
Composante USE	USE étalon = 20 Wh/m²/an								Part_USE_variable = 0,94				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj								Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon				
	Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj 0 0 0 0 5 1 1 1 1 0 5 0 0								Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 i_occj étalon 0 0 0 0 5 1 1 1 1 0 5 0 0				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher (m² logement et services /logement) SDP_par_logement Taux d'occupation (%) T_occ_logements								Surface de plancher étalon (m² logement et services /logement) SDP_par_logementétalon Taux d'occupation (%) T_occ_logementsétalon				
	36 55								36 55				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x $\left(\frac{i_{occj}}{i_{occj\text{étalon}}} \right) \times \left(\frac{SDP_{par_logement}}{SDP_{par_logement\text{étalon}}} \right) \times [Part_USE_variable \times \left(\frac{T_{occ_logements}}{T_{occ_logements\text{étalon}}} \right) + (1-Part_USE_variable)] + [CVC\ saisonnalisé - CVC]$												

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.

La valeur de **T_occ_logements** varie entre 0 et 100.

[CVC saisonnalisé - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonnalisé » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie «Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires associés)» »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC - bassins intérieurs en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	224	194	176	240	200	143	192	104	45	46	61	43	47
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	373	323	332		324	269	323	233	42	42			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		453	457			423	483	394				61	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		625	624			569	657	574				82	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			710			687	745	668					
Composante USE		USE étalon = 93 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,96				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1450	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}				1450
									Variation de consommation selon l'amplitude horaire des bassins intérieurs (kWh/m²/an/h ouvrée) Variation_amplitude_int				0,040
									Taux de variation de consommation pour 1000 heure de variation d'amplitude horaire des bassins extérieurs chauffés (/1000 h) Taux_variation_amplitude_ext_ch				0,35
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique des bassins intérieurs (%) %Sbassin_int Ratio surfacique des bassins extérieurs non chauffés (%) %Sbassin_ext_nc Ratio surfacique des bassins extérieurs chauffés (%) %Sbassin_ext_ch							3300	Ratio surfacique des bassins intérieurs étalon (%) %Sbassin_int_{étalon}				33
									Variation de consommation selon le ratio surfacique des bassins intérieurs (kWh/m²/an/%) Variation_%Sbassin_int				2,3
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x (Part_USE_variable x (%Sbassin_int + (%Sbassin_ext_nc + %Sbassin_ext_ch)/2) / %Sbassin_int _{étalon} + (1-Part_USE_variable))] + [(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) x Variation_amplitude_int + (%Sbassin_int - %Sbassin_int _{étalon}) x Variation_%Sbassin_int] + [1,7 x CVC x %Sbassin_ext_ch /100 x (1 + Taux_variation_amplitude_ext_ch x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/(2*1000))]												

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 1 450 h ouvrées/an correspond à 26 semaines x 7 jours ouvrés x 8h amplitude quotidienne.

%Sbassin_int, **%Sbassin_ext_nc** et **%Sbassin_ext_ch** correspondent à la surface d'eau des bassins (respectivement intérieurs, extérieurs non chauffés, et extérieurs chauffés), rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), et exprimée en pourcentage (%Sbassin_int varie entre 0 et 100). Un bassin est considéré comme extérieur lorsqu'il ne dispose pas d'une structure permettant d'assurer le clos et le couvert du bassin et d'un espace de circulation autour de celui-ci. Un bassin extérieur est considéré comme chauffé lorsque sa température de consigne cible est supérieure à 20°C.

La valeur 1,3 x CVC correspond à la consommation de chauffage de l'eau des bassins extérieurs, par m² de bassin extérieur chauffé.

« Sous-catégorie “Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Salle de sport de pratique individuelle (Machines cardio et musculation)” »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																									
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte													
Altitude < 400 m Référence 100 m	21	23	20	21	21	21	21	19	24	26	26	13	24													
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	26	26	23		25	23	22	19	17	20																
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		32	27			27	24	20				31														
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		41	34			33	28	24				59														
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			39			37	32	27																		
Composante USE		USE étalon = 20 kWh/m²/an																								
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon																	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj												Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon													
		Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12												Mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12												
		i_occj 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0												i_occj 0 0 0 0,5 1 1 1 1 1 0,5 0 0												
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x ($\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occj}}{\sum_{j=1}^{12} i_{occj \text{ étalon}}}$) + [CVC saisonnalisé - CVC]																									

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2745 h ouvrées par an correspond à 15 h d'amplitude quotidienne sur la période du 15 avril au 15 octobre.

[CVC saisonné - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonné » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

« Sous-catégorie “Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Sauna et Hammam” »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Composante USE		USE étalon = 93 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées	1098		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	1098
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1098 h ouvrées par an correspond à 6 h d'amplitude quotidienne sur la période du 15 avril au 15 octobre.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Résidence de tourisme, village ou club de vacances, ERP - Valeur par défaut” »

(NAF : Section II - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée - code 55.20Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																																																																											
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte																																																															
Altitude < 400 m Référence 100 m	9	10	6	9	8	7	5	3	6	7	6	5	7																																																															
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	14	14	10		12	10	7	5	5	5																																																																		
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		19	14			14	11	8				4																																																																
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		26	21			20	15	12				6																																																																
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			25			24	19	16																																																																				
Composante USE			USE étalon = 16 kWh/m²/an																																																																									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon																																																																			
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj	<table><tr><th>Mois</th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th></tr><tr><td>i_occj</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0,5</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>0,5</td><td>0</td><td>0</td></tr></table>											Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	i_occj	0	0	0	0,5	1	1	1	1	1	0,5	0	0	Indice d'occupation (du mois j=1 : janvier à 12 : décembre) i_occj étalon	<table><tr><th>Mois</th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th></tr><tr><td>i_occj étalon</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0,5</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>0,5</td><td>0</td><td>0</td></tr></table>											Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	i_occj étalon	0	0	0	0,5	1	1	1	1	1	0,5	0	0
		Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																																																														
i_occj	0	0	0	0,5	1	1	1	1	1	0,5	0	0																																																																
Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																																																																
i_occj étalon	0	0	0	0,5	1	1	1	1	1	0,5	0	0																																																																
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique																																																																										
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x ($\frac{\sum_{j=1}^{12} i_{occj}}{\sum_{j=1}^{12} i_{occj \text{ étalon}}}$) + [CVC saisonnalisé - CVC]																																																																										

Nota : i_occj est compris entre 0 et 1. Les valeurs de i_occj étalon correspondent à un fonctionnement continu sur la période du 15 avril au 15 octobre.

[CVC saisonné - CVC] permet de prendre en compte l'activité éventuellement saisonnière de l'établissement. La valeur « CVC saisonné » est définie au II. de la présente partie ; « CVC » est la valeur de la composante CVC de la sous-catégorie, décrite dans la première partie du tableau.

47) Restauration - Débit de boisson

I. Périmètre

Les activités de restauration concernent principalement les secteurs d'activités de la sous-section 56 de la nomenclature NAF (56.10 A - Restauration traditionnelle ; 56.10B - Cafétéria et autres libres services ; 56.10C - Restauration de type rapide ; 56.21Z - Services des traiteurs ; 56.29A Restauration collective sous contrat ; 56.29B - Autres services de restauration n.c.a.). Les activités de débit de boisson (56.30Z) sont également concernées.

La segmentation en sous-catégories des activités de restauration s'appuie sur les typologies de restauration et les services proposés.

Pour chacune de ces sous-catégories, les entités fonctionnelles assujetties pourront s'appuyer également, selon l'importance des activités annexes, sur la segmentation de la catégorie d'activité « Bureaux » et, le cas échéant, aux catégories « Salle serveurs et centres d'exploitation informatique » et « Stationnement » ou d'autres.

La segmentation en sous-catégories des activités de restauration et de débit de boisson est déclinée de la façon suivante :

- Restauration et débit de boisson - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Bar et café (sans restauration) ;
- Restaurant gastronomique ;
- Restaurant traditionnel ou Brasserie (*restauration place assise autre que gastronomique et restauration continue*) ;
- Cafétéria (*service de boissons chaudes, sandwiches et plats à réchauffer au micro-ondes*) ;
- Restauration en service continu en libre-service (avec plateaux) - Self ;
- Restauration rapide commerciale continue (Burger - Salade - Kebab, ...) (*propose de la nourriture en continu*) ;
- Restauration sans service à la place (vente emportée ou livrée) (*restaurants qui ne possèdent pas de salle de restauration et ne font que des plats livrés ou bien à emporter*) ;
- Restauration rapide debout - Sandwicherie (*propose en grande majorité des sandwiches, avec une petite ou pas de salle de restauration*) ;
- Restauration collective - Cuisine Centrale (*cuisines qui fournissent les collectivités, écoles ou bien les cuisines de prisons, hôpitaux, EHPAD...*) ;
- Restauration collective scolaire et universitaire (*restauration avec place à table, les cafétérias faisant l'objet d'une autre sous-catégorie*) ;
- Restauration collective avec services - Restauration inter-entreprises (*restauration avec place à table dans les entreprises*) ;
- Restauration et débit de boisson - Réserve et/ou meubles froid négatif ;
- Restauration et débit de boisson - Réserve et/ou meubles froid positif (*les locaux poubelles réfrigérés à des fins sanitaires sont rattachés aux réserves de froid positif*) ;
- Restauration et débit de boisson - Réserve température ambiante ;
- Restauration et débit de boisson - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel ; elle correspond :

- Pour la sous-catégorie « Réserve température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et/ou meubles froid négatif » et « Réserve et/ou meubles froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées des heures de préparation des mets et d'entretien des locaux, hors heures d'ouverture au public.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Restaurant étoilé », « Restaurant traditionnel ou Brasserie », « Cafeteria », « Restauration en service continu en libre-service (avec plateaux) - Self », « Restauration sans service à la place (vente emportée) », « Restauration rapide commerciale continue (Burger - Salade - Kebab,...) », « Restauration rapide debout - Sandwicherie », « Restauration collective scolaire et universitaire », « Restauration collective avec services - Restauration inter-entreprises » :
 - Le ratio surfacique **Surf_cuisine** (%) de la cuisine, correspondant à la surface de cuisine (hors réserve et local poubelle réfrigéré le cas échéant) rapportée à la surface de cuisine et de salle de restauration (y inclus zone accueil et bar le cas échéant)
- Pour la sous-catégorie « Cuisine Centrale » :
 - Le nombre de couverts servis par jour **Nb_couverts**, correspondant à la moyenne annuelle du nombre de couverts servis quotidiennement, pour les jours d'ouverture.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Restauration et débit de boisson - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an				Part_USE_variable= 0,77						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Bar et café (sans restauration)” »

(NAF : Section I - Débit de boisson - code 56.30Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	132	144	139	126	132	132	138	132	153	172	177	97	178	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	149	161	148		144	136	143	130	102	124				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		178	166			150	149	135				93		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		202	187			171	167	151				145		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			201			184	177	162						
Composante USE				USE étalon = 67 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 040		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			5 040	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5040 h ouvrées par an correspond à 48 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 15 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Restaurant gastronomique” »

(NAF : Section I - Restauration traditionnelle - code 56.10A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	99	105	105	93	97	100	109	99	113	127	130	71	131	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	111	118	109		105	102	108	100	75	91				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		132	122			111	109	101				72		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		155	141			126	123	112				117		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			153			139	132	118						
Composante USE				USE étalon = 179 kWh/m²/an				Part_USE_variable = 0,93						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1 728	Amplitude horaire étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					1 728
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine							27	Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon					568 10 161
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1728 h ouvrées par an correspond à 48 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 6 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de Surf_cuisine varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Restaurant traditionnel ou Brasserie” »

(NAF : Section I - Restauration traditionnelle - code 56.10A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	99	105	105	93	97	100	109	99	113	127	130	71	131	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	111	118	109		105	102	108	100	75	91				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		132	122			111	109	101				72		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		155	141			126	123	112				117		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			153			139	132	118						
Composante USE				USE étalon = 133 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,88					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2 688	Amplitude horaire étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					2 688
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine							21	Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon					499 8 111
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2688 h ouvrées par an correspond à 48 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de Surf_cuisine varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Cafétéria” »

(NAF : Section I - Cafétérias et autres libre-services **code 56.10B**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	132	144	139	126	132	132	138	132	153	172	177	97	178	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	149	161	148		144	136	143	130	102	124				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		178	166			150	149	135				93		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		202	187			171	167	151				145		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			201			184	177	162						
Composante USE				USE étalon = 109 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,78					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine							38	Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon					19
									Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon					117
									Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon					80
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_cuisine** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Restauration en service continu en libre-service (avec plateaux) - Self” »

(NAF : Section I - Cafétérias et autres libre-services **code 56.10B**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	132	144	139	126	132	132	138	132	153	172	177	97	178
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	149	161	148		144	136	143	130	102	124			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		178	166			150	149	135				93	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		202	187			171	167	151				145	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			201			184	177	162					
Composante USE				USE étalon = 140 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,84				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine							23	Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon				406
									Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon				23
									Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon				111
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_cuisine** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Restauration rapide commerciale continue (Burger - Salade - Kebab, ...)” »

(NAF : Section I - Restauration de type rapide - **code 56.10C**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	132	144	139	126	132	132	138	132	153	172	177	97	178	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	149	161	148		144	136	143	130	102	124				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		178	166			150	149	135				93		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		202	187			171	167	151				145		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			201			184	177	162						
Composante USE				USE étalon = 435 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,94					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 460	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					5 460
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine							23	Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon					1652
									Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon					11
									Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon					388
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5460 h ouvrées par an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 15 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_cuisine** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Restauration sans service à la place (vente emportée ou livrée)" »

(NAF : Section I - Cafétérias et autres libre-services **code 56.10B**; Restauration de type rapide - **code 56.10C** ; Autre services de restauration n.c.a - **code 56.29B**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	86	64	74	92	115	116	68	76	78	42	79	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	65	72	74		66	75	95	93	44	54				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		72	72			69	81	76				33		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		76	73			69	75	67				45		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			75			71	73	66						
Composante USE				USE étalon = 192 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,86					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine							87,5	Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon					178
									Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon					13
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon								Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon					157

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_cuisine** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Restauration rapide debout - Sandwicherie" »

(NAF : Section I - Restauration de type rapide - **code 56.10C**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	86	64	74	92	115	116	68	76	78	42	79
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	65	72	74		66	75	95	93	44	54			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		72	72			69	81	76				33	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		76	73			69	75	67				45	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			75			71	73	66					
Composante USE				USE étalon = 155 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,84				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine							69	Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon				151 62 123
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_cuisine** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Restauration collective - Cuisine centrale" »

(NAF : Section I - Autre services de restauration n.c.a - code 56.29B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1 a	H1 b	H1 c	H2 a	H2 b	H2 c	H2 d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	86	64	74	92	115	116	68	76	78	42	79	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	65	72	74		66	75	95	93	44	54				
Altitude 800 à 1200m Référence 900 m		72	72			69	81	76				33		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		76	73			69	75	67				45		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			75			71	73	66						
Composante USE			USE étalon = 335 kWh/m²/an						Part_USE_variable = 0,96					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						1 820		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				1 820	
Autres indicateurs d'intensité d'usage	Nombre de couverts (cuisinés par jour) Nb_couverts						Pas de valeur étalon		Pente (kWh/an/(nombre de couverts cuisinés par jour)²) A				-0,00077	
									Ordonnée à l'origine (kWh/an/(nombre de couverts cuisinés par jour)) B				27	
									Consommation au seuil de 16 000 couverts (kWh/an) Conso_seuil				234 880	
									Consommation annuelle supplémentaire par couvert cuisiné par jour, au-delà du seuil (kWh/an/(nombre de couverts cuisiné par jour)) Conso_couvert_supp				2,33	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Nb_couvert est déclaré et ≤ 16 000 : USE modulé (kWh/m²/an) = (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [1,05 x Nb_couverts x (A x Nb_couverts + B)/ Surface + USE étalon x (1- Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													
	Si Nb_couvert est déclaré et > 16 000 : USE modulé (kWh/m²/an) = Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon x [1,05 x (Conso_seuil + (Nb_couverts - 16000) x Conso_couvert_supp)/ Surface + USE étalon x (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													
	Si Nb_couvert n'est pas déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1820 h ouvrées par an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 7 h d'amplitude quotidienne.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Restauration collective scolaire et universitaire" »

(NAF : Section I - Restauration collective sous contrat - code 56.29A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	61	54	51	53	47	46	39	44	49	50	30	50
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	67	73	65		64	56	53	47	32	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		84	75			68	64	55				41	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		101	90			80	76	68				70	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			100			90	83	75					
Composante USE				USE étalon = 61 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,93				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							570	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				570
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine							20	Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon				258
									Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon				3,5
									Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon				54
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 570 h ouvrées par an correspond à 38 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 3 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de Surf_cuisine varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Restauration collective avec services - Restauration inter-entreprises" »

(NAF : Section I - Autre services de restauration n.c.a - code 56.29B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	61	54	51	53	47	46	39	44	49	50	30	50	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	67	73	65		64	56	53	47	32	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		84	75			68	64	55				41		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		101	90			80	76	68				70		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			100			90	83	75						
Composante USE				USE étalon = 130 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,96					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							780	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon					780
Autres indicateurs d'intensité d'usage	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine							16	Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisine_étalon					704
									Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salle_étalon					6,3
									Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurant_étalon					118
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées_étalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisine_étalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salle_étalon) / DE_restaurant_étalon + (1- Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/Nb_h_ouvrées_étalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 780 h ouvrées par an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 3 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de Surf_cuisine varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Restauration et débit de boisson - Réserve et/ou meubles froid négatif" »

Composante USE	USE étalon = 846 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an correspond à un fonctionnement continu.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie "Restauration et débit de boisson - Réserve et/ou meubles froid positif" »

Composante USE	USE étalon = 409 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I_DROM x 0,25) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)			

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an correspond à un fonctionnement continu.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie "Restauration et débit de boisson - Réserve - Température ambiante" »

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45					
Composante USE				USE étalon = 5 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Restauration et débit de boisson - Valeur par défaut" »

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	45	49	44	40	42	37	37	29	33	36	37	22	37
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		52	46	44	37	23	27			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		71	64			57	55	45				29	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		89	80			70	67	58				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			90			80	75	66					
Composante USE					USE étalon = 44 kWh/m²/an								
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						4 368		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon				4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesÉtalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesÉtalon)/Nb_h_ouvréesÉtalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

48) Salle serveurs et centre d'exploitation informatique (Data Center)

I. Périmètre

Les activités relatives aux salles serveurs peuvent être intégrées au sein d'une entité fonctionnelle ou constituer une activité à part entière pour les centres d'exploitation informatique (correspondant notamment aux parties suivantes de la NAF : Section J - Service d'information - codes 63.11Z Traitement de données, hébergement et activités connexes ; 63.12Z Portails internet). Les activités principales relevant des secteurs économiques du primaire (Sections A et B) et du secondaire (Sections C à F) peuvent ainsi être concernées par le dispositif au regard des salles serveurs qui existent au sein de leurs locaux : tous les codes NAF des divisions 01 à 96 peuvent donc être concernés

La catégorie « Salles serveurs et centre d'exploitation informatique » fait l'objet d'une segmentation en sous-catégories qui ne concerne que les parties équipements informatiques (IT) :

- Local serveurs (surface salle IT < 20 m²) ;
- Salle serveurs (20 m² ≤ surface salle IT < 100 m²) ;
- Mini Data Center (100 m² ≤ surface salle IT < 500 m²) ;
- Petit Data Center (500 m² ≤ surface salle IT < 1 000 m²) ;
- Moyen Data Center (1 000 m² ≤ surface salle IT < 5 000 m²) ;
- Grand Data Center (5 000 m² ≤ surface salle IT < 10 000 m²) ;
- Très grand Data Center (surface salle IT ≥ 10 000 m²) ;
- Salle serveur et Data Center (Valeur par défaut).

À chacune de ces sous-catégories, il est affecté un indicateur d'efficacité énergétique cible (PUE - Power Usage Effectiveness) qui qualifie l'efficacité énergétique vers laquelle le centre d'exploitation informatique doit tendre.

Le PUE indique quel est le ratio entre l'énergie totale consommée par l'ensemble du centre d'exploitation (avec entre autres, le refroidissement, le traitement d'air, les UPS (onduleurs)...) et la partie qui est effectivement consommée par les systèmes informatiques que ce centre exploite (serveurs, stockage, réseau). Attention, le PUE cible correspond à un PUE réel (basé sur les consommations réelles du data center), et non pas un PUE par design (basé sur des consommations théoriques pour un data center fonctionnant à pleine charge).

Les PUE cibles correspondent à la valeur de PUE_zone dans les tableaux de la partie III. ci-après.

Les climats « chauds » sont définis comme les zones ayant une valeur de DJ refroidissement (DJ24) supérieure à 50, en moyenne sur la période 2000-2018 -les tableaux de la partie III. ci-après détaillent les valeurs de PUE cibles selon la zone climatique et l'altitude.

Pour cette catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

La consommation réelle des systèmes informatiques (dénominateur de la formule de PUE) est retenue comme indicateur d'intensité d'usage.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Local serveur (surface salle IT < 20 m²)" »

(NAF : Section J - Programme, conseil, et autres activités informatiques - code 62)

PUE_zone	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	2,00	2,00	2,00		2,00	2,00	2,00	2,00	2,50	2,50			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		2,00	2,00			2,00	2,00	2,00				2,50	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		2,00	2,00			2,00	2,00	2,00				2,50	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			2,00			2,00	2,00	2,00					
Composante USE		USE étalon = 1 156 kWh/m²/an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Consommation annuelle réelle des équipements informatiques (kWh/an) Conso_IT						Conso_IT		Pas de valeur étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Conso_IT est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = (Conso_IT x PUE_zone) / Surface Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon												

Nota : PUE_zone correspond à la valeur cible du PUE dans la zone climatique et altitude concernées, comme stipulé dans le tableau de déclinaison ci-dessus.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

« Sous-catégorie “Salle serveur (20 m² ≤ surface salle IT < 100 m²)” »

(NAF : Section J - Programme, conseil, et autres activités informatiques - code 62)

PUE_zone	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	1,80	1,80	1,80		1,80	1,80	1,80	1,80	2,25	2,25			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		1,80	1,80			1,80	1,80	1,80				2,25	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		1,80	1,80			1,80	1,80	1,80				2,25	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			1,80			1,80	1,80	1,80					
Composante USE				USE étalon = 1 041 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Consommation annuelle réelle des équipements informatiques (kWh/an) Conso_IT						Conso_IT		Pas de valeur étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Conso_IT est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = (Conso_IT x PUE_zone) / Surface Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon												

Nota : PUE_zone correspond à la valeur cible du PUE dans la zone climatique et altitude concernées, comme stipulé dans le tableau de déclinaison ci-dessus.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

« Sous-catégorie “Mini Data center (100 m² ≤ surface salle IT < 500 m²)” »

(NAF : Section J - Programme, conseil, et autres activités informatiques - code 62)

PUE_zone	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	1,60	1,72	1,72	1,60	1,72	1,72	1,72	1,72	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	1,60	1,60	1,60		1,60	1,72	1,72	1,72	2,15	2,15				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		1,60	1,60			1,60	1,72	1,60				2,15		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		1,60	1,60			1,60	1,60	1,60				2,15		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			1,60			1,60	1,60	1,60						
Composante USE				USE étalon = 728 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Consommation annuelle réelle des équipements informatiques (kWh/an) Conso_IT								Conso_IT		Pas de valeur étalon			
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Conso_IT est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = (Conso_IT x PUE_zone) / Surface Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon													

Nota : PUE_zone correspond à la valeur cible du PUE dans la zone climatique et altitude concernées, comme stipulé dans le tableau de déclinaison ci-dessus.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

« Sous-catégorie “Petit data center (500 m² ≤ surface salle IT < 1 000 m²)” »

(NAF : Section J - Programme, conseil, et autres activités informatiques - code 62)

PUE_zone	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	1,60	1,72	1,72	1,60	1,72	1,72	1,72	1,72	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	1,60	1,60	1,60		1,60	1,72	1,72	1,72	2,15	2,15				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		1,60	1,60			1,60	1,72	1,60				2,15		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		1,60	1,60			1,60	1,60	1,60				2,15		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			1,60			1,60	1,60	1,60						
Composante USE				USE étalon = 833 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Consommation annuelle réelle des équipements informatiques (kWh/an) Conso_IT								Conso_IT		Pas de valeur étalon			
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Conso_IT est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = (Conso_IT x PUE_zone) / Surface Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon													

Nota : PUE_zone correspond à la valeur cible du PUE dans la zone climatique et altitude concernées, comme stipulé dans le tableau de déclinaison ci-dessus.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

(NAF : Section J - Programme, conseil, et autres activités informatiques - code 62)

Nota : PUE_zone correspond à la valeur cible du PUE dans la zone climatique et altitude concernées, comme stipulé dans le tableau de déclinaison ci-dessus.
Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

(NAF : Section J - Programme, conseil, et autres activités informatiques - code 62)

Nota : PUE_zone correspond à la valeur cible du PUE dans la zone climatique et altitude concernées, comme stipulé dans le tableau de déclinaison ci-dessus.
Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

(NAF : Section J - Programme, conseil, et autres activités informatiques - code 62)

Nota : PUE_zone correspond à la valeur cible du PUE dans la zone climatique et altitude concernées, comme stipulé dans le tableau de déclinaison ci-dessus.
Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

(NAF : Section J - Programme, conseil, et autres activités informatiques - code 62)

Composante USE		USE étalon = 412 kWh/m²/an
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Pas de modulation temporelle	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon	

49) Santé - Centre hospitalier

I. Périmètre

Les activités de santé humaine et action sociale concernent les secteurs d'activités de la section Q de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 86 (86.10Z - Activités hospitalières ; 86.90B - Laboratoires d'analyses médicales).

La segmentation des Centre hospitalier est déclinée de la façon suivante :

- Centre hospitalier - Administration non intégrée dans un service de soins (Bureaux standards) ;
- Centre hospitalier - Bloc opératoire (blocs opératoires programmés et blocs opératoires d'urgence) ;
- Centre hospitalier - Réanimation ;
- Centre hospitalier - Salle blanche (pharmacie, chimiothérapie, dialyse, oxygénothérapie, prélèvements d'organes...) ;
- Centre hospitalier - Laboratoire classé P2, P3, P4 ;
- Centre hospitalier - Stérilisation ;
- Centre hospitalier - Blanchisserie ;
- Centre hospitalier - Restauration collective avec services - Restauration inter-entreprises ;
- Centre hospitalier - Restauration collective - Cuisine centrale (plateau repas) ;
- Centre hospitalier - Chambre froide positive ;
- Centre hospitalier - Consultation ;
- Centre hospitalier - Hospitalisation ambulatoire ;
- Centre hospitalier - Hospitalisation conventionnelle ;
- Centre hospitalier - Imagerie médicale (mammographie, tomographie, échographie, radiographie, IRM...) ;
- Centre hospitalier - Laboratoire courant ;
- Centre hospitalier - Rééducation fonctionnelle - Kinésithérapie (SSR, thérapie, massages...) ;
- Centre hospitalier - Zone accueil public ;
- Centre hospitalier - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Bloc opératoire » :
 - La surface de plancher par bloc **SDP_par_bloc** (m²/bloc opératoire), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de blocs opératoires.
 - Le taux d'utilisation **T_util** (%), correspondant au nombre d'heures d'utilisation (préparation, chirurgies, nettoyage), rapporté à l'amplitude horaire d'utilisation des locaux.
- Pour les sous-catégories « Réanimation », « Hospitalisation conventionnelle » et « Hospitalisation ambulatoire » :
 - La surface de plancher / lit d'hospitalisation **SDP_par_lit** (m²/lit), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre moyen de lits ouverts ;
 - Le taux d'utilisation **T_util** (%), correspondant au nombre de lits utilisés en moyenne sur l'année par rapport au nombre de lits disponibles en moyenne sur l'année.
- Pour les sous-catégories « Salle blanche », « Laboratoire classé P2, P3, P4 », « Stérilisation », « Imagerie médicale (mammographie, tomographie, échographie, radiographie, IRM...) », « Laboratoire courant » et « Rééducation fonctionnelle - Kinésithérapie (SSR, thérapie, massages...) » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_réelle** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Blanchisserie » :
 - La production moyenne annuelle **P** (en tonnes/an), correspondant à la masse de linge traitée durant l'année.
- Pour la sous-catégorie « Restauration collective avec services - Restauration inter-entreprises » :
 - Le ratio surfacique **Surf_cuisine** (%) de la cuisine, correspondant à la surface de cuisine (hors réserve et local poubelle réfrigéré le cas échéant) rapportée à la surface de cuisine et de salle de restauration (y inclus zone accueil et bar le cas échéant).
- Pour la sous-catégorie « Cuisine centrale » :
 - Le nombre de couverts cuisinés par jour **Nb_couverts** (servis par jour), correspondant à la moyenne annuelle du nombre de couverts cuisinés quotidiennement dans l'entité fonctionnelle assujettie, pour les jours d'ouverture.
- Pour la sous-catégorie « Consultation » :
 - La surface de plancher par salle de consultation **Surf_consult** (m²/salle de consultation), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de salles de consultation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie “Centre hospitalier - Administration non intégrée dans un service de soins (Bureaux standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Centre hospitalier - Bloc opératoire (blocs opératoires programmés et blocs opératoires d'urgence)” »

(NAF : Section Q - Activités hospitalières - **code 86.10Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	96	105	94	88	91	82	82	71	74	85	87	43	88	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	117	126	111		109	98	93	81	46	58				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		148	133			115	110	95				49		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		174	157			140	132	117				90		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			172			154	147	132						
Composante USE				USE étalon = 276 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,89					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle blocs opératoires (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par bloc (m²/bloc opératoire) SDP_par_bloc							30		Surface de plancher par bloc étalon (m²/bloc opératoire) SDP_par_bloc _{étalon}				30
	Taux d'utilisation (%) T_util							40		Taux d'utilisation étalon (%) T_util _{étalon}				40
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_util / T_util _{étalon}) x (SDP_par_bloc _{étalon} / SDP_par_bloc) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h.

La valeur de T_util varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Centre hospitalier - Réanimation” »

(NAF : Section Q - Activités hospitalières - **code 86.10Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	100	110	98	92	95	85	85	74	74	85	87	43	88		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	121	131	116		114	102	96	84	46	58					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		154	138			120	115	99				49			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		181	163			146	138	122				90			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			179			161	153	137							
Composante USE				USE étalon = 289 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,87						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				8 760	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par lit (m²/lit) SDP_par_lit Taux d'utilisation (%) T_util							15 90		Surface de plancher par lit étalon (m²/lit) SDP_par_litétalon Taux d'utilisation étalon (%) T_utilétalon				15 90	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_util / T_utilétalon) x (SDP_par_litétalon / SDP_par_lit) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h

La valeur de T_util varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Centre hospitalier - Salle blanche (pharmacie, chimiothérapie, dialyse, oxygénothérapie, prélèvements d'organes...) »

(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	104	114	102	96	99	89	89	77	74	85	87	43	88	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	126	136	121		118	106	100	88	46	58				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		160	144			125	119	103				49		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		188	170			152	143	127				90		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			186			167	159	143						
Composante USE				USE étalon = 501 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,94					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
	Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 510		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 510
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							409		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				409
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon)+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 510 h (12h utilisation + 1h30 d'entretien sur 52 semaines x 5 jours)

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Centre hospitalier - Laboratoire classé P2, P3, P4" »

(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	66	76	71	66	58	64	72	46	54	62	63	31	64
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	78	89	82		70	74	76	51	33	43			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		104	93			86	78	62				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		144	132			125	114	97				56	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			153			135	123	106					
Composante USE			USE étalon = 474 kWh/m²/an						Part_USE_variable= 0,97				
Type d'indicateur d'intensité d'usage			Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels			Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques			Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle					415	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				415
Formule de modulation en fonction du volume d'activité			USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Centre hospitalier - Stérilisation" »

(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	66	76	71	66	58	64	72	46	54	62	63	31	64
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	78	89	82		70	74	76	51	33	43			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		104	93			86	78	62				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		144	132			125	114	97				56	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			153			135	123	106					
Composante USE	USE étalon = 1463 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,98					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE_réelle							1325	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE_étalon				1325
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE_réelle / DE_étalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_étalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Centre hospitalier - Blanchisserie" »

(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	45	49	45	40	42	38	39	32	19	20	21	11	21	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	55	59	53		51	46	45	38	12	14				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		71	63			55	54	45				25		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		87	78			69	65	56				54		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			88			78	74	65						
Composante USE				USE étalon = 914 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,99					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2 600		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Production moyenne annuelle (t/an) P						P		Pas de valeur étalon					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si P est déclarée : USE modulé (kWh/m²/an) = 1127 x P/Surface + (1-Part_USE_variable) x USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,25 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Part_USE_variable + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon)) + 0,25 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

1127 est un coefficient exprimé en kWh/tonne de linge traité

Nb_h_ouvréesétalon à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

« Sous-catégorie "Centre hospitalier - Restauration collective avec services - Restauration inter-entreprises" »

(NAF : Section I - Restauration collective sous contrat - code 56.29A ; Autre services de restauration n.c.a - code 56.29B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	61	54	51	53	47	46	39	44	49	50	30	50	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	67	73	65		64	56	53	47	32	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		84	75			68	64	55				41		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		101	90			80	76	68				70		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			100			90	83	75						
Composante USE			USE étalon = 130 kWh/m²/an						Part_USE_variable= 0,96					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						780		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					780
Autres indicateurs d'intensité d'usage	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine						16		Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon					704 6,3 118
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1- Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 780 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 3 h amplitude quotidienne.

La valeur de Surf_cuisine varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie "Centre hospitalier - Restauration collective - Cuisine centrale (plateau repas)" »

(NAF : Section I - Restauration collective sous contrat - code 56.29A)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	86	64	74	92	115	116	68	76	78	42	79	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	65	72	74		66	75	95	93	44	54				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		72	72			69	81	76				33		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		76	73			69	75	67				45		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			75			71	73	66						
Composante USE				USE étalon = 124 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,96					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2 555		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					2 555
Autres indicateurs d'intensité d'usage	Nombre de couverts (servis par jour) Nb_couverts						Pas de valeur étalon		Pente (kWh/an/(nombre de couverts cuisinés par jour)²) A Ordonnée à l'origine (kWh/an, par nombre de couverts cuisinés par jour) B					-0,00077 27
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Nb_couverts est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [1,05 x Nb_couverts x (A x Nb_couverts + B)/ Surface + USE étalon x (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 2555 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés x 7 h amplitude quotidienne.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Centre hospitalier - Chambre froide positive” »

(NAF : Section I - Autre services de restauration n.c.a - code 56.29B)

Composante USE	USE étalon = 380 kWh/m²/an		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité.

Nb_h_ouvrées_{étalon} à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Centre hospitalier - Consultation” »

(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 28 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,63				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par salle (m²/salle de consultation) Surf_consult							31	Surface de plancher par salle étalon (m²/salle de consultation) Surf_consultétalon				31
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_consultétalon / Surf_consult) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Centre hospitalier - Hospitalisation ambulatoire” »

(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	100	110	98	92	95	85	85	74	74	85	87	43	88	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	121	131	116		114	102	96	84	46	58				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		154	138			120	115	99				49		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		181	163			146	138	122				90		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			179			161	153	137						
Composante USE				USE étalon = 82 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,63					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 510		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 510	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par lit (m²/lit) SDP_par_lit Taux d'utilisation (%) T_util							11 90		Surface de plancher par lit étalon (m²/lit) SDP_par_litétalon Taux d'utilisation étalon (%) T_utilétalon			11 90	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_util / T_utilétalon) x (SDP_par_litétalon / SDP_par_lit) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 510 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 13h30 amplitude quotidienne

La valeur de **T_util** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Centre hospitalier - Hospitalisation conventionnelle" »
(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	100	110	98	92	95	85	85	74	74	85	87	43	88	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	121	131	116		114	102	96	84	46	58				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		154	138			120	115	99				49		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		181	163			146	138	122				90		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			179			161	153	137						
Composante USE				USE étalon = 101 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,64					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par lit (m²/lit) SDP_par_lit							14	Surface de plancher par lit étalon (m²/lit) SDP_par_litétalon					14
	Taux d'utilisation (%) T_util							90	Taux d'utilisation étalon (%) T_utilétalon					90
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_util / T_utilétalon) x (SDP_par_litétalon / SDP_par_lit) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h

La valeur de **T_util** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Centre hospitalier - Imagerie médicale (mammographie, tomographie, échographie, radiographie, IRM...)»
(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92							
Composante USE				USE étalon = 477 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,95						
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle					391	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon					391
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Centre hospitalier - Laboratoire courant" »
(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE		USE étalon = 166 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,85					
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle						95	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon					95
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Centre hospitalier - Rééducation fonctionnelle - Kinésithérapie (SSR, thérapie, massages...)” »
(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE	USE étalon = 92 kWh/m²/an								Part_USE_variable= 0,73					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							24	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon					24
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon)+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_étalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Centre hospitalier - Zone accueil public” »
(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE		USE étalon = 21 kWh/m²/an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 510	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 510
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_étalon à 3 510 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 13h30 amplitude quotidienne.

« Sous-catégorie “Centre hospitalier - Valeur par défaut” »
(NAF : Section Q - Activités hospitalières - code 86.10Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	80	87	78	73	76	68	69	60	63	73	74	37	75	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	96	104	92		90	81	77	68	39	50				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		121	109			95	91	79				41		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		143	129			115	109	97				74		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			141			127	121	108						
Composante USE				USE étalon = 75 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			8 760	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_étalon à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à la l'amplitude horaire annuelle étalon

50) Santé - Etablissement médico-social

I. Périmètre

Les activités de santé humaine et action sociale concernent les secteurs d'activités de la section Q de la nomenclature NAF et principalement des sous-sections 87 et 88 (87.10A Hébergement médicalisé pour personnes âgées ; 87.10C Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé ; 87.90A Hébergement social pour enfants en difficulté ; 88.91 Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants).

Les activités de santé humaine et action sociale peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g. salle serveurs, stationnement, crèches etc.) qui relèvent d'autres sous-catégories.

La segmentation des établissements médico-sociaux est déclinée de la façon suivante :

- Etablissement médico-social - Administration et bureaux (bureaux standards) ;
- Etablissement médico-social - Laverie ;
- Etablissement médico-social - Restauration collective avec services ;
- Centre médical (Maison médicale - Protection Maternelle et Infantile) ;
- Centre médical spécialisé pour enfants et adolescents (CAMSP - CMPP) ;
- Etablissement de Balnéothérapie - Bassin et piscine (dont vestiaires et douches) ;
- Etablissement de Balnéothérapie - Zone de soins (massages, sauna et hammam) ;
- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) - Zone de vie ;
- Etablissement d'hébergement social ou médico-social de mineurs en difficultés (MECS) - Zone de vie ;
- Etablissement de prise en charge pour les enfants et adolescents (IEM - EEAP - IME - IDA - IDV - ITEP) - Zone de vie ;
- Etablissement médicalisé d'hébergement permanent pour adultes dépendants (MAS - FAM/EAM) - Zone de vie ;
- Etablissement médico-social - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Laverie » :
 - Le nombre de résidents moyen de l'établissement **Nb_résidents**.
- Pour la sous-catégorie « Restauration collective avec services »,
 - Le ratio surfacique **Surf_cuisine** (%) de la cuisine, correspondant à la surface de cuisine (hors réserve et local poubelle réfrigéré le cas échéant) rapportée à la surface de cuisine et de salle de restauration.
- Pour les sous-catégories « Centre médical (Maison médicale - Protection Maternelle et Infantile) » et « Centre médical spécialisé pour enfants et adolescents (CAMSP - CMPP) » :
 - La surface de plancher par salle de consultation **Surf_consult** (m²/salle de consultation), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de salles de consultation.
- Pour la sous-catégorie « Etablissement de Balnéothérapie - Bassin et piscine (dont vestiaires et douches) » :
 - Le ratio surfacique des bassins intérieurs **%Sbassin** (%), correspondant à la surface d'eau des bassins intérieurs, rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage (valeur entre 0 et 100).
- Pour la sous-catégorie « Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) - Zone de vie » :
 - La surface de plancher par lit **SDP_par_lit** (m²/lit), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie (incluant les circulations, les salles communes et salles d'activités, les sanitaires etc.) rapportée au nombre de lits.
 - Le taux d'occupation des surfaces de la sous-catégorie **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion des lits occupés de l'établissement.
- Pour les sous-catégories « Etablissement d'hébergement social ou médico-social de mineurs en difficultés (MECS) - Zone de vie », « Etablissement de prise en charge pour les enfants et adolescents (IEM - EEAP - IME - IDA - IDV - ITEP) - Zone de vie », et « Etablissement médicalisé d'hébergement permanent pour adultes dépendants (MAS - FAM/EAM) - Zone de vie » :
 - La surface par chambre **SDP_par_chambre** (m²/chambre), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie (incluant les circulations, les salles communes et salles d'activités, les sanitaires etc.) rapportée au nombre de chambres.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Etablissement médico-social - Administration et bureaux (Bureaux Standards)"

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Etablissement médico-social - Laverie” »

(NAF : 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62					
Composante USE			USE étalon = 363 kWh/m²/an						Part_USE_variable= 0,95				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2900		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				2900
Indicateur d'intensité d'usage surfacique	Nombre de résidents Nb_résidents						80		Nombre de résidents étalon Nb_résidents_étalon				80
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (Nb_résidents / Nb_résidents_étalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_étalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 2 900 h ouvrées/an correspond à 365 jours x 8h d'amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Etablissement médico-social - Restauration collective avec services” »

(NAF : Section I - Restauration collective sous contrat - code 56.29A ; Autre services de restauration n.c.a - code 56.29B)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	61	54	51	53	47	46	39	44	49	50	30	50
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	67	73	65		64	56	53	47	32	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		84	75			68	64	55				41	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			101	90			80	76	68				70
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m				100			90	83	75				
Composante USE				USE étalon = 365 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,96				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2 190		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2 190
Autres indicateurs d'intensité d'usage	Ratio surfacique cuisine (%) Surf_cuisine						16		Densité énergétique cuisine (kWh/m²/an) DE_cuisineétalon Densité énergétique salle (kWh/m²/an) DE_salleétalon Densité énergétique totale (kWh/m²/an) DE_restaurantétalon				704 6,3 118
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_cuisine/100 x DE_cuisineétalon + (1-Surf_cuisine/100) x DE_salleétalon) / DE_restaurantétalon + (1- Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 2 190 h ouvrées/an correspond à 365 jours x 6h/j

La valeur de **Surf_cuisine** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Centre médical (Maison médicale - Protection Maternelle et Infantile)” »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

(NAP : 80.21 ~ Services des medecins generalistes , 80.22 ~ Services des medecins specialistes , 80.23 ~ Pratique dentaire , 80.30 Autres services de sante humaine)														
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE	USE étalon = 26 kWh/m²/an								Part_USE_variable= 0,67					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par salle (m²/salle de consultation) Surf_consult							31	Surface de plancher par salle étalon (m²/salle de consultation) Surf_consultétalon					31
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_consultétalon / Surf_consult) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées**_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Centre médical spécialisé pour enfants et adolescents (CAMSP - CMPP)" »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 26 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,67					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par salle (m²/salle de consultation) Surf_consult							31	Surface de plancher par salle étalon (m²/salle de consultation) Surf_consult _{étalon}					31
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (Surf_consult _{étalon} / Surf_consult) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement de Balnéothérapie - Bassin et Piscine (dont vestiaires et douches)" »

(NAF : 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	318	292	332	302	308	283	323	273	240	240	253	250	243
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	375	356	364		366	341	387	333	243	240			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		424	429			403	453	395				276	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		506	505			478	527	468				304	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			556			533	578	520					
Composante USE		USE étalon = 258 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,97				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon Variation de consommation selon l'amplitude horaire (kWh/m²/an/h ouvrée) Variation_amplitude					2900 0,019
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique des bassins (%) %Sbassin						48	Ratio surfacique des bassins intérieurs étalon (%) %Sbassinétalon Variation de consommation selon le ratio surfacique bassins (kWh/m²/an/%) Variation_%Sbassin					48 3,8
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) x [(1-Part_USE_variable) + Part_USE_variable x %Sbassin / %Sbassinétalon] + (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) x Variation_amplitude + (%Sbassin - %Sbassinétalon) x Variation_%Sbassin												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 2 900 h ouvrées/an correspond à 52 semaines x (7 jours ouvrés/7) x 8 h (10h-18h)
%Sbassin correspond à la surface d'eau des bassins, rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimé en pourcentage (%Sbassin varie entre 0 et 100).

« Sous-catégorie "Etablissement de Balnéothérapie - Zone de soins (Massages, Sauna et Hammam)" »

(NAF : 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE			USE étalon = 243 kWh/m²/an						Part_USE_variable= 0,96				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) - Zone de vie" »

(NAF : 87.10A - Hébergement médicalisé pour personnes âgées et 87.10C - Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	66	71	64	60	62	54	54	46	35	39	40	24	40
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	80	86	76		74	66	64	54	25	29			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		102	90			79	74	65				41	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		112	109			96	90	80				78	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			120			108	100	90					
Composante USE				USE étalon = 76 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,64				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées						8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par lit (m²/lit) SDP_par_lit Taux d'occupation (%) T_occ						20 90		Surface de plancher par lit étalon (m²/lit) SDP_par_lit _{étalon} Taux d'occupation étalon (%) T_occ _{étalon}				20 90
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ _{étalon}) x (SDP_par_lit _{étalon} / SDP_par_lit) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h.

La valeur de T_occ varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement d'hébergement social ou médico-social de mineurs en difficultés (MECS) - Zone de vie" »

(NAF : 87.10B - Hébergement médicalisé pour enfants handicapés et 87.90A - Hébergement social pour enfants en difficultés)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	72	78	71	66	68	63	64	59	136	156	161	75	163	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	84	91	83		80	73	70	63	81	105				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		105	95			84	81	71				53		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	112			101	95	85				81		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			124			111	104	94						
Composante USE			USE étalon = 73 kWh/m²/an						Part_USE_variable= 0,74					
Type d'indicateur d'intensité d'usage			Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels			Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			8 760	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques			Surface de plancher par chambre (m²) SDP_par_chambre					23		Surface de plancher par chambre étalon (m²) SDP_par_chambreétalon			23	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité			USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (SDP_par_chambreétalon / SDP_par_chambre) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement de prise en charge pour les enfants et adolescents (IEM - EEAP - IME - IDA - IDV - ITEP) - Zone de vie" »

(NAF : 87.10B - Hébergement médicalisé pour enfants handicapés et 87.90A - Hébergement social pour enfants en difficultés)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	72	78	71	66	68	63	64	59	136	156	161	75	163	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	84	91	83		80	73	70	63	81	105				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		105	95			84	81	71				53		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	112			101	95	85				81		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			124			111	104	94						
Composante USE				USE étalon = 73 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,74					
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées				8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Surface de plancher par chambre (m²) SDP_par_chambre				23		Surface de plancher par chambre étalon (m²) SDP_par_chambreétalon				23
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (SDP_par_chambreétalon / SDP_par_chambre) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement médicalisé d'hébergement permanent pour adultes dépendants (MAS - FAM/EAM) - Zone de vie" »

(NAF : 87.10A - Hébergement médicalisé pour personnes âgées et 87.10C - Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	66	71	64	60	62	54	54	46	35	39	40	24	40	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	80	86	76		74	66	64	54	25	29				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		102	90			79	74	65				41		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		112	109			96	90	80				78		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			120			108	100	90						
Composante USE			USE étalon = 84 kWh/m²/an						Part_USE_variable= 0,67					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par chambre (m²) SDP_par_chambre							23		Surface de plancher par chambre étalon (m²) SDP_par_chambre _{étalon}				23
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (SDP_par_chambre _{étalon} / SDP_par_chambre) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Etablissement médico-social - Valeur par défaut" »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

(NAP : 80.21 - Services des médecins généralistes , 80.22 - Services des médecins spécialistes , 80.23 - Pratique dentaire , 80.30 Autres services de santé humaine)															
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	66	71	64	60	62	54	54	46	35	39	40	24	40		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	80	86	76		74	66	64	54	25	29					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		102	90			79	74	65				41			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		112	109			96	90	80				78			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			120			108	100	90							
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							8 760		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 8760 h ouvrées/an correspond à 365 jours ouvrés en 24 h/24h

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

51) Santé - Santé libérale

I. Périmètre

Les activités de santé humaine et action sociale concernent les secteurs d'activités de la section Q de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 86 (86.21 Activité des médecins généralistes ; 86.22 Activité des médecins spécialistes ; 86.23 Pratique dentaire ; 86.90B - Laboratoires d'analyses médicales ; 86.90E Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues).

La segmentation des établissements de Santé libérale est déclinée de la façon suivante :

- Santé libérale - Administration et bureaux (bureaux standards) ;
- Santé libérale - Imagerie médicale (y compris accueil et salle d'attente associés) ;
- Santé libérale - Laboratoire médical (y compris accueil et salle d'attente associés) ;
- Santé libérale - Kinésithérapie, Rééducation fonctionnelle (y compris accueil et salle d'attente associés) ;
- Santé libérale - Ophtalmologie (y compris accueil et salle d'attente associés) ;
- Santé libérale - Prestations dentaires (y compris accueil et salle d'attente associés) ;
- Santé libérale - Autre activité de santé libérale sans process (y compris accueil et salle d'attente associés) ;
- Santé libérale - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

- L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.
- Pour les sous-catégories « Rééducation fonctionnelle - Kinésithérapie », « Ophtalmologie » et « Prestations dentaires »,
 - Le nombre de patients **Nb_Patients** est également pris en compte. Il correspond au nombre moyen de patients pris en charge par jour par praticien.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Imagerie médicale » et « Laboratoire médical » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour les sous-catégories « Kinésithérapie, Rééducation fonctionnelle », « Prestations dentaires », « Autre activité de santé libérale sans process », et « Ophtalmologie » :
 - La surface de plancher par salle de consultation **Surf_consult** (m²/salle de consultation), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de salles de consultation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Santé libérale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées						3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste						18	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon					18
	Taux d'occupation (%) T_occ						70	Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon/ Surf_poste) + (1-Part USE variable)] + 0,28 x CVC x (Nb h_ouvrées - Nb h_ouvréesétalon) / Nb h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Santé libérale - Imagerie médicale (y compris accueil et salle d'attente associés)" »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 172 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,95					
Type d'indicateur d'intensité d'usage				Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon					Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels				Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle					151	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				151
Formule de modulation en fonction du volume d'activité				USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon										

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Santé libérale - Laboratoire médical (y compris accueil et salle d’attente associés)” »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 110 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,92				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							92	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				92
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Santé libérale - Kinésithérapie, rééducation fonctionnelle (y compris accueil et salle d’attente associés)” »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 29 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,70					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées		3 120	Nombre de patients par jour (/j) Nb_Patients			30		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon		3 120	Nombre de patients par jour étalon (/j) Nb_Patientsétalon		30
Autres indicateurs d'intensité d'usage	Surface de plancher par salle (m²/salle de consultation) Surf_consult							49	Surface de plancher par salle étalon (m²/salle de consultation) Surf_consultétalon					49
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Nb_Patients / Nb_Patientsétalon) x (Surf_consultétalon / Surf_consult) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Santé libérale - Ophtalmologie (y compris accueil et salle d’attente associés)” »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques																	
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte					
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49						
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			133			117	107	92										
Composante USE				USE étalon = 41 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,79									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon									
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées			3 120		Nombre de patients par jour Nb_Patients		25	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon		3 120	Nombre de patients par jour étalon (/j) Nb_Patientsétalon		25				
Autres indicateurs d'intensité d'usage	Surface de plancher par salle (m²/salle de consultation) Surf_consult								31	Surface de plancher étalon par salle (m²/salle de consultation) Surf_consultétalon								31
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Nb_Patients / Nb_Patientsétalon) x (Surf_consultétalon / Surf_consult) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																	

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Santé libérale - Prestations dentaires (y compris accueil et salle d’attente associés)” »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 48 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,82					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées		3 120	Nombre de patients par jour Nb_Patients			20	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon		3 120	Nombre de patients par jour étalon (/j) Nb_Patients_étalon		20	
Autres indicateurs d'intensité d'usage	Surface de plancher par salle (m²/salle de consultation) Surf_consult							31	Surface de plancher par salle étalon (m²/salle de consultation) Surf_consult_étalon					31
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées_étalon) x [Part_USE_variable x (Nb_Patients / Nb_Patients_étalon) x (Surf_consult_étalon / Surf_consult) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/ Nb_h_ouvrées_étalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Santé libérale - Autre activité de santé libérale sans process (y compris accueil et salle d’attente associés)” »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 27 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,67				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par salle (m²/salle de consultation) Surf_consult							31	Surface de plancher par salle étalon (m²/salle de consultation) Surf_consult _{étalon}				31
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (Surf_consult _{étalon} / Surf_consult) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Santé libérale - Valeur par défaut” »

(NAF : 86.21 - Services des médecins généralistes ; 86.22 - Services des médecins spécialistes ; 86.23 - Pratique dentaire ; 86.90 Autres services de santé humaine)

(NAR : 00.21 - Services des médecins généralistes ; 00.22 - Services des médecins spécialistes ; 00.23 - Plaque dentaire ; 00.50 Autres services de santé humaine)														
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 25 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

52) Service funéraire

I. Périmètre

Les activités de service funéraire et action sociale concernent les secteurs d'activités de la section S de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 96.03Z - Services funéraires.

La segmentation des établissements de Santé libérale est déclinée de la façon suivante :

- Service funéraire - Administration et bureaux (bureaux standards) ;
- Service funéraire - Zone d'accueil et de cérémonies ;
- Service funéraire - Chambre et/ou meubles froid négatif ;
- Service funéraire - Zone de préparation et crémation (avec four) ;
- Service funéraire - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories sauf la sous-catégorie « Service funéraire - Zone de préparation et crémation (avec four) ». Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de bureaux occupés de l'établissement.
- Pour les sous-catégories « Zone de préparation et crémation » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_réelle** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

« Sous-catégorie "Service funéraire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Service funéraire - Zone d'accueil et de cérémonies" »

(NAF : Section S - Services funéraires - code 96.03Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	45	49	45	42	43	40	41	36	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	53	58	52		51	46	45	39	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	60			53	51	45				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		79	71			64	60	54				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			78			70	66	59						
Composante USE			USE étalon = 21 kWh/m²/an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 458		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 458	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 458 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 9h30 amplitude quotidienne.
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Service funéraire - Chambre et/ou meubles froid négatif” »

(NAF : Section S - Services funéraires - code 96.03Z)

Composante USE	USE étalon = 843 kWh/m²/an		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Service funéraire - Zone de préparation et crémation (avec four)” »

(NAF : Section S - Services funéraires - code 96.03Z)

Composante USE	USE étalon = 7 684 kWh/m²/an		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Pas de modulation temporelle		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE_{réelle}	7 290	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE_{étalon} 7 290
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (DE_{réelle}/DE_{étalon})		

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Service funéraire - Valeur par défaut” »

(NAF : Section S - Services funéraires - code 96.03Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	45	49	45	42	43	40	41	36	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	53	58	52		51	46	45	39	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	60			53	51	45				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		79	71			64	60	54				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			78			70	66	59						
Composante USE		USE étalon = 21 kWh/m²/an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 458		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 458
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 458 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 9h30 amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

53) Sport

I. Périmètre

Les activités de sport concernent tous les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 93.1 (93.1 - Services liés au sport).

La segmentation des activités de sport est déclinée de la façon suivante :

- Sport - Administration et bureaux (bureaux standards) ;
- Sport - Vestiaires, douches et sanitaires (sauf vestiaires de piscines et patinoires) ;
- Sport - Centre équestre ;
- Sport - Gymnase (applicable à : Cesta punta, Salle d'escalade, Squash ou Tennis couvert...) ;
- Sport - Patinoire (dont vestiaires, douches et sanitaires) ;
- Sport - Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires) ;
- Sport - Récupération sportive (Massage - Cryothérapie en bassin ou cabine), Sauna, Hammam ;
- Sport - Salle d'athlétisme couverte ;
- Sport - Salle de danse ;
- Sport - Salle de sport collectif (Basket ball, Hand ball, Volley ball, Futsal...);
- Sport - Salle de sport de combat (Dojo) ;
- Sport - Salle de sport de cours collectifs (fitness, pilates...) ;
- Sport - Salle de sport de pratique individuelle (Machines cardio et musculation) ;
- Sport - Stade/vélodrome - couvert ;
- Sport - Stade/vélodrome, Hippodrome et Cynodrome - non couvert ;
- Sport - Stand de tir ;
- Sport - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel ; elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Sport - Gymnase (applicable à : Cesta punta, Salle d'escalade, Squash ou Tennis couvert...) », « Sport - Salle d'athlétisme couverte », « Sport - Salle de sport collectif (Basket ball, Hand ball, Volley ball, Futsal...) », « Sport - Salle de sport de combat (Dojo) », « Sport - Stade/vélodrome - couvert » et « Sport - Stade/vélodrome, Hippodrome et Cynodrome - non couvert » :
 - L'indicateur de présence de retransmission TV **R_{TV}**, dont la valeur étalon est 0. S'il y a une retransmission TV régulière (d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne) dans l'établissement dans le cadre de compétitions sportives, l'indicateur est de 1.
- Pour la sous-catégorie « Sport - Patinoire (dont vestiaires, douches et sanitaires) » :
 - Le ratio surface patinage **%Spatinage** (%), correspondant à la surface totale de patinage (glace) rapportée à la surface de plancher de la sous-catégorie, exprimée en pourcentage (valeur entre 0 et 100).
 - L'indicateur de présence de retransmission TV **R_{TV}**, dont la valeur étalon est 0. S'il y a une retransmission TV régulière (d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne) dans l'établissement dans le cadre de compétitions sportives, l'indicateur est de 1.
- Pour la sous-catégorie « Sport - Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires) » :
 - Le ratio surfacique des bassins intérieurs **%Sbassin_int** (m²), correspondant à la surface d'eau des bassins intérieurs rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage (valeur entre 0 et 100)
 - Le ratio surfacique des bassins extérieurs non chauffés **%Sbassin_ext_nc** (m²), correspondant à la surface d'eau des bassins extérieurs non chauffés rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage.
 - Le ratio surfacique des bassins extérieurs chauffés **%Sbassin_ext_ch** (en m²), correspondant à la surface d'eau des bassins extérieurs chauffés rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), exprimée en pourcentage.
 - L'indicateur de présence de retransmission TV **R_{TV}** - valeur étalon à 0. S'il y a une retransmission TV régulière (d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne) dans l'établissement dans le cadre de compétitions sportives, l'indicateur est de 1.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Sport - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Sport - Vestiaires, douches et sanitaires (sauf vestiaires de piscines et patinoires)” »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62						
Composante USE				USE étalon = 64 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600		Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

« Sous-catégorie “Sport - Centre équestre” »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	5	5	5	4	4	4	4	3	5	5	5	3	5	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	6	6	5		5	5	4	4	3	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		7	6			6	5	5				4		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		8	8			7	6	6				8		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			8			7	7	6						
Composante USE					USE étalon = 8 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600		Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Sport - Gymnase (applicable à : Cesta punta, Salle d'escalade, Squash ou Tennis couvert...)” »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62						
Composante USE				USE étalon = 9 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600		Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			2600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Indicateur retransmission TV R_TV							0						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon + R_TV x 1,04													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur 1,04 correspond à la consommation issue d'une retransmission TV, le cas échéant

R_{TV} vaut 1 si la durée de retransmission TV est d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne, 0 sinon.

« Sous-catégorie "Sport - Patinoire (dont vestiaires, douches et sanitaires)" »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	160	160	163	160	162	166	166	173	253	257	241	238	259
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	152	152	155		154	158	158	164	239	242			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		146	149			151	151	156				212	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		139	141			143	144	148				197	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			137			139	141	144					
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2600	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique patinage (%) %Spatinage Indicateur retransmission TV R_TV						42 0	Ratio surfacique patinage étalon (%) %Spatinageétalon Variation de consommation selon le Ratio surfacique patinage (kWh/m²/an/%) Variation_%Spatinage					42 2,7
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + (%Spatinage - %Spatinageétalon) x Variation_%Spatinage + R_TV x 2,08												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

Le ratio %Spatinage correspond à la surface totale de patinage (glace) rapportée à la surface de plancher de la sous-catégorie, sa valeur varie entre 0 et 100.

La valeur 2,08 correspond à la consommation issue d'une retransmission TV régulière

R_{TV} vaut 1 si la durée de retransmission TV est d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne, 0 sinon.

« Sous-catégorie "Sport - Piscine (dont vestiaires, douches et sanitaires)" »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC - bassins intérieurs en kWh/m²/an		Zones Climatiques												
		H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m		282	252	234	298	258	201	250	162	103	104	119	101	105
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m		431	381	390		382	327	381	291	100	100			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m			511	515			481	541	452				119	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			683	682			627	715	632				140	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m				768			745	803	726					
Composante USE		USE étalon = 186 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,96					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2900	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}					2900
									Variation de consommation selon l'amplitude horaire des bassins intérieurs (kWh/m²/an/h ouvrée) Variation_amplitude_int					0,040
									Taux de variation de consommation pour 1000 heure de variation d'amplitude horaire des bassins extérieurs chauffés (/1000 h) Taux_variation_amplitude_ext_ch					0,35
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique des bassins intérieurs (%) %Sbassin_int							33	Ratio surfacique des bassins intérieurs étalon (%) %Sbassin_int_{étalon} Variation de consommation selon le ratio surfacique des bassins intérieurs (kWh/m²/an/%) Variation_%Sbassin_int					33
	Ratio surfacique des bassins extérieurs non chauffés (%) %Sbassin_ext_nc							0						
	Ratio surfacique des bassins extérieurs chauffés (%) %Sbassin_ext_ch							0						
	Indicateur retransmission TV R_{TV}							0						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) x (Part_USE_variable x (% Sbassin_int + (% Sbassin_ext_nc + %Sbassin_ext_ch)/2) / % Sbassin_int_{étalon} + (1-Part_USE_variable)) + R_{TV} x 1,04] + [(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) x Variation_amplitude_int + (% Sbassin_int - % Sbassin_int_{étalon}) x Variation_%Sbassin_int] + [1.3 x CVC x % Sbassin_ext_ch /100 x (1 + Taux variation amplitude ext ch x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/(2*1000))]													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 900 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 8h amplitude quotidienne.

%Sbassin_int, **%Sbassin_ext_nc** et **%Sbassin_ext_ch** correspondent à la surface d'eau des bassins (respectivement intérieurs, extérieurs non chauffés, et extérieurs chauffés), rapportée à la surface de consommation énergétique de la sous-catégorie (c'est-à-dire la surface de plancher de la sous-catégorie, augmentée de la surface d'eau des bassins intérieurs non inclus dans la surface de plancher), et exprimée en pourcentage (%Sbassin_int varie entre 0 et 100). Un bassin est considéré comme extérieur lorsqu'il ne dispose pas d'une structure permettant d'assurer le clos et le couvert du bassin et d'un espace de circulation autour de celui-ci. Un bassin extérieur est considéré comme chauffé lorsque sa température de consigne cible est supérieure à 20°C.

La valeur 1,3 x CVC correspond à la consommation de chauffage de l'eau des bassins extérieurs, par m² de bassin extérieur chauffé.

R_{TV} vaut 1 si la durée de retransmission TV est d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne, 0 sinon.

« Sous-catégorie “Sport - Récupération sportive (Massage - Cryothérapie en bassin ou cabine), Sauna, Hammam” »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62						
Composante USE				USE étalon = 243 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600		Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon			2600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesÉtalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesÉtalon)/ Nb_h_ouvréesÉtalon													

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Sport - Salle d'athlétisme couverte” »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE				USE étalon = 9 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600	Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Indicateur retransmission TV R _{TV}							0					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon + R _{TV} x 1,04												

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur 1,04 correspond à la consommation issue d'une retransmission TV, le cas échéant

R_{TV} vaut 1 si la durée de retransmission TV est d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne, 0 sinon.

« Sous-catégorie “Sport - Salle de danse” »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62						
Composante USE				USE étalon = 9 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600		Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Sport - Salle de sport collectif (Basket ball, Hand ball, Volley ball, Futsal...)” »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62						
Composante USE				USE étalon = 9 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600		Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			2600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Indicateur retransmission TV R_TV							0						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon + R_TV x 1,04													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur 1,04 correspond à la consommation issue d'une retransmission TV, le cas échéant

R_{TV} vaut 1 si la durée de retransmission TV est d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne, 0 sinon.

« Sous-catégorie “Sport - Salle de sport de combat (Dojo)” »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE				USE étalon = 9 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600	Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			2600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Indicateur retransmission TV R _{TV}							0					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon} + R _{TV} x 1,04												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur 1,04 correspond à la consommation issue d'une retransmission TV, le cas échéant

R_{TV} vaut 1 si la durée de retransmission TV est d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne, 0 sinon.

« Sous-catégorie “Sport - Salle de sport de cours collectifs (fitness, pilates...)” »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE				USE étalon = 9 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600	Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			2600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Sport - Salle de sport de pratique individuelle (Machines cardio et musculation)" »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE				USE étalon = 19 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600	Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Sport - Stade/vélodrome - couvert" »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78		
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62						
Composante USE				USE étalon = 9 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600	Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Indicateur retransmission TV R _{TV}							0						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon + R _{TV} x 1,04													

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur 1,04 correspond à la consommation issue d'une retransmission TV, le cas échéant

R_{TV} vaut 1 si la durée de retransmission TV est d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne, 0 sinon.

« Sous-catégorie "Sport - Stade/vélodrome, Hippodrome et Cynodrome - non couvert" »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante USE		USE étalon = 33 kWh/m²/an		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	2600	Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Indicateur retransmission TV R _{TV}	0		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + R _{TV} x 12,4			

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

La valeur 12,4 correspond à la consommation issue d'une retransmission TV, le cas échéant

R_{TV} vaut 1 si la durée de retransmission TV est d'au moins 6h de compétition retransmise/semaine en moyenne, 0 sinon.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE

« Sous-catégorie "Sport - Stand de tir" »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	9	10	9	9	9	8	8	7	9	10	10	6	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	11	12	11		11	9	9	8	6	7			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		14	12			11	10	9				9	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		17	15			13	12	11				16	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			17			15	14	12					
Composante USE			USE étalon = 17 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600	Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

« Sous-catégorie "Sport - Valeur par défaut" »

(NAF : Section R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs- code 93.1)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE				USE étalon = 7 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600	Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				2600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

54) Stationnement

I. Périmètre

Les activités de stationnement concernent les secteurs d'activités de la partie 52.21.24 de la section H de la nomenclature NAF.

La segmentation des activités de stationnement est déclinée de la façon suivante :

- Stationnement en infrastructure (Sous-sol en ventilation mécanique) ;
- Stationnement en superstructure (Silo en ventilation naturelle, Parc de stationnement largement ventilé) ;
- Stationnement - Station-service (en infra ou superstructure) ;
- Stationnement - Aire de lavage (en infra ou superstructure) ;
- Stationnement - Valeur par défaut.

Les zones de stationnement peuvent accueillir d'autres activités tertiaires (e.g., laverie automatique etc.) qui relèvent d'autres catégories, et doivent être déclarées dans les sous-catégories dédiées.

Les surfaces des espaces de sécurité et de sanitaires doivent être déclarés dans les surfaces de zones attenantes. Les parkings murés en superstructure (et ventilés mécaniquement) sont à déclarer en infrastructure pour prendre en compte la consommation de ventilation.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel ; elle correspond aux heures d'utilisation de ces locaux pour toutes les sous-catégories.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est utilisé pour cette catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Stationnement en infrastructure (Sous-sol en ventilation mécanique)" »

(NAF : Section H - 52.21.24)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	4,5	4,5	4,5		4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		4,5	4,5			4,5	4,5	4,5				4,5	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		4,5	4,5			4,5	4,5	4,5				4,5	
Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			4,5			4,5	4,5	4,5					
Composante USE					USE étalon = 11 kWh/m²/an								
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : 8760 h correspond à une activité continue.

« Sous-catégorie "Stationnement en superstructure (Silo en ventilation naturelle, Parc de stationnement largement ventilé)" »

(NAF : Section H - 52.21.24)

Composante USE	USE étalon = 10 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : 8760 h correspond à une activité continue.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie " Stationnement - Station-service (en infra ou superstructure)" »

(NAF : Section H - 52.21.24)

Composante USE	USE étalon = 66 kWh/m²/an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 110	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	5 110
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : 5 110 h correspond à 365 jours x 14 h amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie " Stationnement - Aire de lavage (en infra ou superstructure)" »

(NAF : Section H - 52.21.24)

Composante USE	USE étalon = 87 kWh/m²/an		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 110	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	5 110
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : 5 110 h correspond à 365 jours x 14 h amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie "Stationnement - Valeur par défaut" »

(NAF : Section H - 52.21.24)

Composante USE	USE étalon = 5 kWh/m²/an		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})			

Nota : 8760 h correspond à une activité continue.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

55) Terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs

I. Périmètre

Les activités de camping concernent tous les secteurs d'activités de la section I de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 55 (55.30Z - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs).

Les activités de terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g. unités d'hébergement (type bungalows ou petits pavillons), piscines intérieures ou extérieures, espaces aquatiques, restaurants, etc.) qui relèvent d'autres catégories.

La segmentation des activités de camping est déclinée de la façon suivante :

- Terrain de camping - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Terrain de camping - Blocs sanitaires ;
- Terrain de camping - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Terrain de camping - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon			18 70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Terrain de camping - Blocs sanitaires" »

(NAF : Section I - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs- **code 55.30Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE				USE étalon = 108 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			4 368	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 4 368 h ouvrées/an correspond à 26 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 24 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Terrain de camping - Valeur par défaut" »

(NAF : Section I - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs- code 55.30Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			83			74	69	62					
Composante USE				USE étalon = 35 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			4 368	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 4 368 h ouvrées/an correspond à 26 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 24 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

56) Transport aérien de voyageurs - Site aéroportuaire

I. Périmètre

Les activités liées au transport aérien concernent les secteurs d'activités de la section H de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 52 (52.23Z - Services auxiliaires des transports aériens).

La segmentation des activités liées au transport aérien est déclinée de la façon suivante :

- Transport aérien de voyageurs - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Transport aérien de voyageurs - Zone passagers et parties communes de la zone commerciale ;
- Transport aérien de voyageurs - Zone sûreté et tri bagages ;
- Transport aérien de voyageurs - Hangar de maintenance aéronautique ;
- Transport aérien de voyageurs - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Transport aérien de voyageurs - Zone passagers et parties communes de la zone commerciale » :
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.
- Pour la sous-catégorie « Hangar de maintenance aéronautique » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation,
 - La hauteur sous plafond **HSP** (m), correspondant à la hauteur moyenne entre le sol et le plafond.
- Pour la sous-catégorie « Zone sûreté et tri bagages » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Transport aérien de voyageurs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

« Sous-catégorie "Transport aérien de voyageurs - Valeur par défaut" »

(NAF : Section H - Services auxiliaires des transports aériens - code 52.23Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	48	47	39	40	35	38	24	7	8	8	4	8		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	66	67	63		58	50	52	38	4	4					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	83			70	71	54				3			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		121	112			97	97	77				5			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			131			116	114	93							
Composante USE				USE étalon = 40 kWh/m²/an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							6 205		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					6 205
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 6 205 h correspond à 365 jours ouvrés x 17 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

57) Transport ferroviaire et guidé de voyageurs

I. Périmètre

Les activités liées au transport ferroviaire concernent les secteurs d'activités de la section H de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 52 (52.21Z- Services auxiliaires des transports terrestres).

La segmentation des activités liées au transport ferroviaire est déclinée de la façon suivante :

- Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Locaux de brigade, vestiaires, douches et sanitaires ;
- Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Zone Voyageurs aérienne ;
- Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Zone Voyageurs souterraine ;
- Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Zone de remisage couverte ;
- Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Atelier de maintenance du matériel roulant - N 1 à 3 ;
- Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Atelier de maintenance du matériel roulant - N 1 à 4 ;
- Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Valeur par défaut.

Remarque : Pour certaines infrastructures de transport ferroviaire et guidé de voyageurs relevant d'un même gestionnaire d'infrastructures composées d'un ensemble de bâtiments connectés en réseau, alimentés par un réseau commun de distribution d'énergie et dont la consommation d'énergie ne peut être distinguée, les gestionnaires d'infrastructures concernés peuvent appliquer la notion de « même site » pour la définition de l'entité fonctionnelle à un ensemble de bâtiments alimenté par une artère commune de distribution ou dont l'usage permet d'assurer le service de transport d'une même ligne ferroviaire.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Zone Voyageurs aérienne » :
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.
 - La surface des quais (couverts ou non) **Surf_quais** (m²), correspond à la surface en m² des quais extérieurs couverts ou non.
- Pour la sous-catégorie « Zone Voyageurs souterraine » :
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.
- Pour les sous-catégories « Atelier de maintenance du matériel roulant - N 1 à 3 » et « Atelier de maintenance du matériel roulant - N 1 à 4 » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation,
 - Le nombre de rames entrantes **Nb_rames** (rames/an/m²), correspondant au nombre de rames entrantes par an rapportée à la surface de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Locaux de brigade, vestiaires, douches et sanitaires" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - code 52.21Z)

(N.B. : Section H : Services auxiliaires des transports terrestres - Code 51121)															
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
	Altitude < 400 m Référence 100 m	47	50	45	43	44	39	38	33	45	50	51	30	52	
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	60	54		53	47	44	39	31	37				
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		70	62			56	52	46				43		
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	75			67	62	56				78		
	Altitude ≥ 1600m Référence 1700 m			83			74	69	62						
Composante USE			USE étalon = 64 kWh/m²/an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							2600		Nombre d'heures ouvrée étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				2600	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 2 600 h correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Zone Voyageurs aérienne" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - code 52.21Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	24	27	30	23	26	33	41	42	27	31	31	17	32	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	22	25	26		23	27	34	33	17	22				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		24	24			23	29	27				13		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		25	24			23	26	23				18		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			25			23	25	22						
Composante USE				USE étalon = 54 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						6 205		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				6 205	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de translations motorisées Trans Surface des quais (couverts ou non) (m²) Surf_quai						Pas de valeur étalon 0		Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Pm_Trans				2,6	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Trans est déclaré : $USE\ modulé\ (kWh/m^2/an) = USE\ étalon \times (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon}) + ((Trans / Surface - Trans_{étalon} / 9000) \times Pm_Trans \times Nb_h_ouvrées + Surf_quais \times 7 / Surface + 0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon})$ Sinon : $USE\ modulé\ (kWh/m^2/an) = USE\ étalon \times (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon}) + Surf_quais \times 7 / Surface + 0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 6 205 h correspond à 365 jours ouvrés x 17 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Zone Voyageurs souterraine" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - code 52.21Z)

(NAP - Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - Code 92.212)														
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	81	90	101	76	86	109	136	139	90	102	104	56	105	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	73	82	88		77	89	112	110	58	72				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		79	81			78	96	89				44		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		84	81			76	85	76				60		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			83			78	82	73						
Composante USE				USE étalon = 54 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						6 205		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				6 205	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de translations motorisées Trans						Pas de valeur étalon		Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Pm_Trans				2,6	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si Trans est déclaré : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + ((Trans / Surface - Trans _{étalon} / 9000) x Pm_Trans x Nb_h_ouvrées) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon} Sinon : USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 6 205 h correspond à 365 jours ouvrés x 17 h amplitude quotidienne
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Zone de remisage couverte" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - code 52.21Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	5	5	5		5	5	5	5	5	5				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		5	5			5	5	5				5		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		5	5			5	5	5				5		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			5			5	5	5						
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{Étalon}			3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{Étalon}) + CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{Étalon}) / Nb_h_ouvrées _{Étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
CVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Atelier de maintenance du matériel roulant - N 1 à 3" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - code 52.21Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	170	175	163	153	154	135	139	103	18	21	19	10	21	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	220	224	208		203	178	180	140	9	11				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		279	259			228	227	183				4		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		355	330			298	292	245				14		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			377			344	334	286						
Composante USE				USE étalon = 62 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,51					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 460	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					5 460
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle Nombre de rames entrantes (rames/an/m²) Nb_rames							32 0,75	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon Nombre de rames entrantes étalon (rames/an/m²) Nb_ramesétalon					32 0,75
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)) + CVC x 0,97 x (Nb_rames - Nb_ramesétalon)													

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 5 460 h correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 15 h amplitude quotidienne

« Sous-catégorie "Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Atelier de maintenance du matériel roulant - N 1 à 4" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - code 52.21Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	170	175	163	153	154	135	139	103	18	21	19	10	21	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	220	224	208		203	178	180	140	9	11				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		279	259			228	227	183				4		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		355	330			298	292	245				14		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			377			344	334	286						
Composante USE	USE étalon = 62 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,51								
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 460	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					5 460
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle Nombre de rames entrantes (rames/an/m²) Nb_rames							32 0,75	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon Nombre de rames entrantes étalon (rames/an/m²) Nb_ramesétalon					32 0,75
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variablex DEréelle/ DEétalon + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + CVC x 0,97 x (Nb_rames - Nb_ramesétalon)													

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 5 460 h correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 15 h amplitude quotidienne

« Sous-catégorie "Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Valeur par défaut" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - code 52.21Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	22	24	27	21	23	30	37	38	24	27	28	15	28
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	20	23	23		21	24	31	30	16	20			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		22	22			21	26	24				12	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		23	22			21	23	21				16	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			23			21	23	20					
Composante USE				USE étalon = 40 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							6 205	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				6 205
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 6 205 h correspond à 365 jours ouvrés x 17 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

58) Transport maritime ou fluvial de voyageurs

I. Périmètre

Les activités liées au transport maritime ou fluvial concernent les secteurs d'activités de la section H de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 52 (52.22Z - Services auxiliaires des transports par eau).

La segmentation des activités liées au transport maritime ou fluvial est déclinée de la façon suivante :

- Transport maritime ou fluvial de voyageurs - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Transport maritime ou fluvial de voyageurs - Zone d'embarquement ou débarquement des passagers ;
- Transport maritime ou fluvial de voyageurs - Atelier de maintenance ;
- Transport maritime ou fluvial de voyageurs - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone d'embarquement ou débarquement des passagers » :
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.
- Pour la sous-catégorie « Atelier de maintenance » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation,
 - La hauteur sous plafond **HSP** (m), correspondant à la hauteur moyenne entre le sol et le plafond.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Transport maritime ou fluvial de voyageurs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**)/**Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Transport maritime ou fluvial de voyageurs - Zone d'embarquement ou débarquement des passagers" »

(NAF : Section H - Services auxiliaires des transports par eau - code 52.22Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62					
Composante USE				USE étalon = 23 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de translations motorisées Trans							0	Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Pm_Trans				1,3
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + (Trans / Surface x Pm_Trans x Nb_h_ouvrées) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**)/**Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Transport maritime ou fluvial de voyageurs - Atelier de maintenance" »

(NAF : Section H - Services auxiliaires des transports par eau - code 52.22Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	48	47	39	40	35	38	24	7	8	8	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	66	67	63		58	50	52	38	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	83			70	71	54				3	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		121	112			97	97	77				5	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			131			116	114	93					
Composante USE				USE étalon = 62 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,51				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							5 460	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 460
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle Hauteur sous plafond (m) HSP							32 15	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon Hauteur sous plafond étalon (m) HSPétalon Variation_HSP (% / m)				32 15 5
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x DEréelle / DEétalon + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + CVC x [0,1 x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon + (HSP- HSPétalon) x Variation_HSP/100]												

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 5 460 h correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 15 h amplitude quotidienne
 $0,1 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Transport maritime ou fluvial de voyageurs - Valeur par défaut" »

(NAF : Section H - Services auxiliaires des transports par eau - code 52.22Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	48	47	39	40	35	38	24	7	8	8	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	66	67	63		58	50	52	38	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	83			70	71	54				3	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		121	112			97	97	77				5	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			131			116	114	93					
Composante USE				USE étalon = 40 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

59) Transport routier de voyageurs

I. Périmètre

Les activités liées au transport routier concernent les secteurs d'activités de la section H de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 52 (52.21Z- Services auxiliaires des transports terrestres).

La segmentation des activités liées au transport routier est déclinée de la façon suivante :

- Transport routier de voyageurs - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Transport routier de voyageurs - Zone Voyageurs - hors quai non couvert ;
- Transport routier de voyageurs - Zone de remisage couverte et close ;
- Transport routier de voyageurs - Atelier de maintenance ;
- Transport routier de voyageurs - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone Voyageurs - hors quai non couvert » :
 - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.
- Pour la sous-catégorie « Atelier de maintenance » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation,
 - La hauteur sous plafond **HSP** (m), correspondant à la hauteur moyenne entre le sol et le plafond.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Transport routier de voyageurs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Transport routier de voyageurs - Zone Voyageurs - hors quai non couvert" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - code 52.21Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62					
Composante USE				USE étalon = 23 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de translations motorisées Trans							0	Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) Pm_Trans			1,3	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + (Trans / Surface x Pm_Trans x Nb_h_ouvrées) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Transport routier de voyageurs - Zone de remisage couverte et close" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - **code 52.21Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	20	20	20		20	20	20	20	20	20					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		20	20			20	20	20				20			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		20	20			20	20	20				20			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			20			20	20	20							
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Transport routier de voyageurs - Atelier de maintenance" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - **code 52.21Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	47	48	47	39	40	35	38	24	7	8	8	4	8	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	66	67	63		58	50	52	38	4	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	83			70	71	54				3		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		121	112			97	97	77				5		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			131			116	114	93						
Composante USE				USE étalon = 62 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,51					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						5 460		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				5 460	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle Hauteur sous plafond (m) HSP						32 15		Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon Hauteur sous plafond étalon (m) HSPétalon Variation_HSP (% / m)				32 15 5	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variablex DEréelle / DEétalon + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + CVC x [0,1 x (Nb_h_ouvrées- Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon + (HSP- HSPétalon) x Variation_HSP/100]													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 5 460 h correspond à 52 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 15 h amplitude quotidienne

0,1xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Transport routier de voyageurs - Valeur par défaut" »

(NAF : Section H- Services auxiliaires des transports terrestres - **code 52.21Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	20	20	20		20	20	20	20	20	20				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		20	20			20	20	20				20		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		20	20			20	20	20				20		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			20			20	20	20						
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

60) Vente et services véhicules légers

I. Périmètre

Les activités liées à la vente et aux services de véhicules légers concernent les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 45 (45-11Z - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, 45-20A- Entretien et réparation de véhicules automobiles légers et 45-32Z- Commerce de détail d'équipements automobiles).

La segmentation des activités liées à la vente et aux services de véhicules légers est déclinée de la façon suivante :

- Vente et services véhicules légers - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Vente et services véhicules légers - Zone atelier ;
- Vente et services véhicules légers - Vente et exposition des véhicules ;
- Vente et services véhicules légers - Magasin de stockage de pièces ;
- Vente et services véhicules légers - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone atelier » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Magasin de stockage de pièces » :
 - Le ratio surfacique surface de réserve / surface de vente **Surf_réserve** (%), correspondant au rapport entre la surface de la sous-catégorie et la somme des surfaces des espaces de vente et des zones atelier de la catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Vente et services véhicules légers - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Vente et services véhicules légers - Zone atelier" »

(NAF : Section G - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers - **code 45-11Z** ; Entretien et réparation de véhicules automobiles légers - **code 45-20A** ; Commerce de détail d'équipements automobiles - **code 45-32Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,42				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							15	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				15
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon)+ (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Vente et services véhicules légers - Vente et exposition des véhicules ” »

(NAF : Section G - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers - **code 45-11Z** ; Entretien et réparation de véhicules automobiles légers - **code 45-20A** ; Commerce de détail d'équipements automobiles - **code 45-32Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62					
Composante USE				USE étalon = 25 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Vente et services véhicules légers - Magasin de stockage de pièces” »

(NAF : Section G - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers - **code 45-11Z** ; Entretien et réparation de véhicules automobiles légers - **code 45-20A** ; Commerce de détail d'équipements automobiles - **code 45-32Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,86				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente et atelier (%) Surf_réserve							15	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserve _{étalon}			15	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (Surf_réserve _{étalon} / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de Surf_réserve varie entre 1 et 100.

« Sous-catégorie “Vente et services véhicules légers - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers - **code 45-11Z** ; Entretien et réparation de véhicules automobiles légers - **code 45-20A** ; Commerce de détail d'équipements automobiles - **code 45-32Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

61) Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels

I. Périmètre

Les activités liées à la vente et aux services de véhicules utilitaires et industriels concernent les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 45 (45-19Z - Commerce d'autres véhicules automobiles, 45-20B - Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles et 45-32Z - Commerce de détail d'équipements automobiles).

La segmentation des activités liées à la vente et aux services de véhicules utilitaires et industriels est déclinée de la façon suivante :

- Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Zone atelier ;
- Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Vente et exposition des véhicules ;
- Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Magasin de stockage de pièces ;
- Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone atelier » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Magasin de stockage de pièces » :
 - Le ratio surfacique surface de réserve / surface de vente **Surf_réserve** (%), correspondant au rapport entre la surface de la sous-catégorie et la somme des surfaces des espaces de vente et des zones atelier de la catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

(NAP) : Section N - Activités de service administratif et de soutien - Code 82.11Z														
Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
	Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
	400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
	800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
	1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
	Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE					USE étalon = 50 kWh/m²/an				Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Zone atelier" »

(NAF : Section G - Commerce d'autres véhicules automobiles - code 45-19Z ; Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles - code 45-20B ; Commerce de détail d'équipements automobiles - code 45-32Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 30 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,29				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							9	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}			9	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Vente et exposition des véhicules ” »

(NAF : Section G - Commerce d'autres véhicules automobiles - **code 45-19Z** ; Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles - **code 45-20B** ; Commerce de détail d'équipements automobiles - **code 45-32Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62					
Composante USE				USE étalon = 25 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Magasin de stockage de pièces” »

(NAF : Section G - Commerce d'autres véhicules automobiles - **code 45-19Z** ; Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles - **code 45-20B** ; Commerce de détail d'équipements automobiles - **code 45-32Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,86				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente et atelier (%) Surf_réserve							15	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserve _{étalon}			15	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (Surf_réserve _{étalon} / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de Surf_réserve varie entre 1 et 100.

« Sous-catégorie “Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce d'autres véhicules automobiles - **code 45-19Z** ; Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles - **code 45-20B** ; Commerce de détail d'équipements automobiles - **code 45-32Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{Étalon}			3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{Étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{Étalon})/ Nb_h_ouvrées _{Étalon}												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

62) Vente et services motocycle

I. Périmètre

Les activités liées à la vente et aux services motocycle concernent les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 45 (45-40Z - Commerce et réparation de motocycles).

La segmentation des activités liées à la vente et aux services motocycle est déclinée de la façon suivante :

- Vente et services motocycles - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Vente et services motocycles - Zone atelier ;
- Vente et services motocycles - Vente et exposition de motocycles ;
- Vente et services motocycles - Magasin de stockage de pièces ;
- Vente et services motocycles - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone atelier » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_réelle** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Magasin de stockage de pièces » :
 - Le ratio surfacique surface de réserve / surface de vente **Surf_réserve** (%), correspondant au rapport entre la surface de la sous-catégorie et la somme des surfaces des espaces de vente et des zones atelier de la catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Vente et services motocycles - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an		Zones Géographiques														
		H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m		57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m		68	77	71		61	64	66	44	29	37					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m			90	81			75	68	54				28			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			125	115			109	99	84				49			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m				133			117	107	92							
Composante USE		USE étalon = 50 kWh/m²/an								Part_USE_variable= 0,77						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon									Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon					3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70		Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_poste_étalon Taux d'occupation étalon (%) T_occ_étalon					18 70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées_étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ/ T_occ_étalon) x (Surf_poste_étalon/ Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/ Nb_h_ouvrées_étalon															

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Vente et services motocycles - Zone atelier" »

(NAF : Section G - Commerce et réparation de motocycles - code 45-40Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,42				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}			3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							15	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}			15	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Vente et services motocycles - Vente et exposition de motocycles” »

(NAF : Section G - Commerce et réparation de motocycles - **code 45-40Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62					
Composante USE				USE étalon = 25 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Vente et services motocycles - Magasin de stockage de pièces” »

(NAF : Section G - Commerce et réparation de motocycles - **code 45-40Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,86				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente et atelier (%) Surf_réserve						15	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserveétalon				15	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réserveétalon / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **Surf_réserve** varie entre 1 et 100.

« Sous-catégorie “Vente et services motocycles - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce et réparation de motocycles - **code 45-40Z**)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

63) Vente et services engins nautiques et de plaisance

I. Périmètre

Les activités liées à la vente et aux services engins nautiques et de plaisance concernent les secteurs d'activités de la section C de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 33 (33.15Z - Réparation et maintenance navale).

La segmentation des activités liées à la vente et aux services engins nautiques et de plaisance est déclinée de la façon suivante :

- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Zone atelier ;
- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Vente et exposition des unités ;
- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Magasin de stockage de pièces ;
- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone atelier » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Magasin de stockage de pièces » :
 - Le ratio surfacique surface de réserve / surface de vente **Surf_réserve** (%), correspondant au rapport entre la surface de la sous-catégorie et la somme des surfaces des espaces de vente et des zones atelier de la catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Vente et services engins nautiques et de plaisance - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an		Zones Géographiques												
		H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m		57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m		68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m			90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m				133			117	107	92					
Composante USE		USE étalon = 50 kWh/m²/an							Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m²/poste) Surf_poste _{étalon} Taux d'occupation étalon (%) T_occ _{étalon}				18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ _{étalon}) x (Surf_poste _{étalon} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Vente et services engins nautiques et de plaisance - Zone atelier" »

(NAF : Section C - Réparation et maintenance navale - code 33.15Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69						
Composante USE					USE étalon = 30 kWh/m²/an				Part_USE_variable = 0,29					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							9	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon					9
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Vente et services engins nautiques et de plaisance - Vente et exposition des unités " »

(NAF : Section C - Réparation et maintenance navale - code 33.15Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62						
Composante USE				USE étalon = 25 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Vente et services engins nautiques et de plaisance - Magasin de stockage de pièces" »

(NAF : Section C - Réparation et maintenance navale - code 33.15Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE				USE étalon = 14 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,86				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente et atelier (%) Surf_réserve							15	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserveétalon				15
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réserveétalon / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de Surf_réserve varie entre 1 et 100.

« Sous-catégorie "Vente et services engins nautiques et de plaisance - Valeur par défaut" »

(NAF : Section C - Réparation et maintenance navale - code 33.15Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69						
Composante USE				USE étalon = 20 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées ^{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées ^{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées ^{étalon})/ Nb_h_ouvrées ^{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon